



MAOLEN INFO

n°127

Année 2025

ANAPI Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine
Groupement 171 de la Fédération Nationale André Maginot

Amicale des combattants de Dien Bien Phu



9 mars 1945
80^e anniversaire du
coup de force des
Japonais en Indochine



— Sommaire n° 127 —

Editorial du Président / Communiqué du Trésorier	3
ANAPI Île-de-France - Hauts-de-France - Normandie - Bretagne - PACA	5
In memoriam : Pédro Martinez-Parra (2024), Cyril Bondroit, Bernard Grué, Roger Cornet et Georges Suaudeau.....	27
ANAPI Sud-Ouest	33
In memoriam : Jean-Claude Herviou, Noël Pujol et Jean de Heaulme	40-44
ANAPI Nord-Est	45
In memoriam : Jocelyn Trouslard	54
ANAPI Centre	55
In memoriam : Stanislas Butrym	58
ANAPI Rhône-Alpes - Auvergne	59
In memoriam : Pierre Thevenon et Mouloud Layachi	61-64
ANAPI Languedoc-Roussillon	65
In memoriam : Jean Labrousse (2024)	66
ANAPI Corse	68
In memoriam : Antoine Modesto	68
Amicale Régionale des Combattants de Dien Bien Phu	70
Les flambeaux de la mémoire	74
▶ Saïgon, 9 mars 1945 : le coup de force des Japonais vécu par un adolescent	
▶ Pilonnages tragiques d'un camp de prisonniers par l'aviation française (15 et 16 août 1951)	
▶ Les tracts, arme de guerre du Viêt-Minh : outil de propagande et d'action psychologique	
Nos peines / Nouveaux adhérents / Radiations	84-85
Informations générales	
Appel aux dons : Monument ANAPI Phase II	86

Directeur de la publication : Philippe de Maleissye

Rédacteur en chef : Philippe Chasseraud

Chargeée de communication : Ariane Bondroit

Crédits photos : Ariane Bondroit, Marie-Claire Astier, Michèle Ragouillaux, Francis Tournebize, Claudette Roux-Laurent, Jacques Villard, Laurent Depassio,

Georges Tardieu, Michel Olivier, Guy Célestine (comité de la Flamme - Arc de Triomphe), Cécile Besnard (communication Morsang-sur-Orge), Vu Huu Thanh.

Merci aux autres photographes qui nous ont aimablement autorisés à utiliser leurs photos.

Graphisme : Thierry Bouzard

Imprimé par Corlet Imprimeur

Contact : anapimmc@gmail.com

ANAPI 16-18 place Dupleix 75015 Paris – www.anapi.fr

— Editorial —

du contrôleur général des armées (2S) Philippe de Maleissye, président de l'ANAPI nationale

Chers amis,

L'année 2025 s'achève. Au cours du mois de novembre, notre association a tenu son assemblée générale des Présidents d'ANAPI régionales, une réunion qui fut riche en sujets traités et annonciatrice d'évolutions à venir.

En effet, dans les mois qui viennent, notre association retrouvera la forme qu'elle avait à l'origine, celle d'une association unitaire avec des délégations régionales et non plus celle d'une fédération d'associations locales, forme qui, pour ma part, m'a toujours paru ne pas convenir à notre fonctionnement comme à notre mission.

Le dîner qui nous a rassemblé avec nos conjoints, après l'assemblée générale, fut des plus sympathiques et révélateur, si besoin était, de la force des liens qui nous unissent.

Enfin, le lendemain, la messe dite à la mémoire des morts en captivité dans les geôles vietminh,

entre 1945 et 1954 fut, de l'avis général, un grand moment de recueillement et de souvenir.

Bref, vous l'avez compris, ces deux jours ont été une grande réussite. Elle est due à tous ceux qui y ont contribué : notre secrétaire général, Eric Fornal, l'équipe qui l'assiste : Ariane Bondroit, Philippe Chasseraud, tous deux chargés de la communication et de la mémoire et Marie-Claire Astier notre formidable secrétaire nationale, les responsables régionaux, tous remarquablement actifs et dévoués, Vincent Dieudonné, enfin, brillant organisateur de la messe, réunissant deux chorales dont une vietnamienne.

Mes chers amis, je forme le vœu que l'année 2026 soit pour notre association une année où les deuils seront rares, les occasions de nous retrouver et de nous réjouir nombreuses et la force des liens unissant tous ses membres inaltérable.

Soyez assurés de mon amitié fidèle et dévouée.

— Communiqué du trésorier —

Une nouvelle étape pour l'ANAPI fédérale : la reconnaissance d'intérêt général

C'est avec une grande fierté que nous vous annonçons une avancée majeure pour notre mouvement : **l'ANAPI fédérale est désormais reconnue d'intérêt général.**

Cette reconnaissance, accordée par l'administration fiscale après un examen attentif de nos actions, vient confirmer ce que beaucoup savent déjà : nos missions dépassent le cadre associatif pour contribuer réellement à l'intérêt collectif — à la mémoire, à la solidarité, à la transmission et à l'esprit d'engagement qui nous rassemblent depuis toujours.

Concrètement, ce nouveau statut permet désormais à l'ANAPI Fédérale de délivrer des reçus fiscaux pour les dons effectués à son profit.

Chaque don ouvre droit à une réduction d'im-

pôt sur le revenu de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable (article 200 du Code général des impôts).

Ainsi, un don de 100 € ne coûte en réalité que 34 € après déduction fiscale.

Pour les entreprises mécènes, la réduction d'impôt s'élève à 60 %, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires (article 238 bis du CGI).

Une précision importante

Pour l'heure, cette reconnaissance ne concerne que l'ANAPI fédérale et les régions affiliées. Dès lors que les autres associations régionales auront administrativement rejoint le giron de l'ANAPI fédérale, redevenant alors pleinement nationale, des reçus fiscaux pour leurs dons pourront alors leur être adressés.

Clément Lombart
Trésorier de l'ANAPI fédérale



ANAPI

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS PRISONNIERS
INTERNÉS DÉPORTÉS D'INDOCHINE

Groupement 171 de la Fédération Nationale André MAGINOT

www.anapi.fr

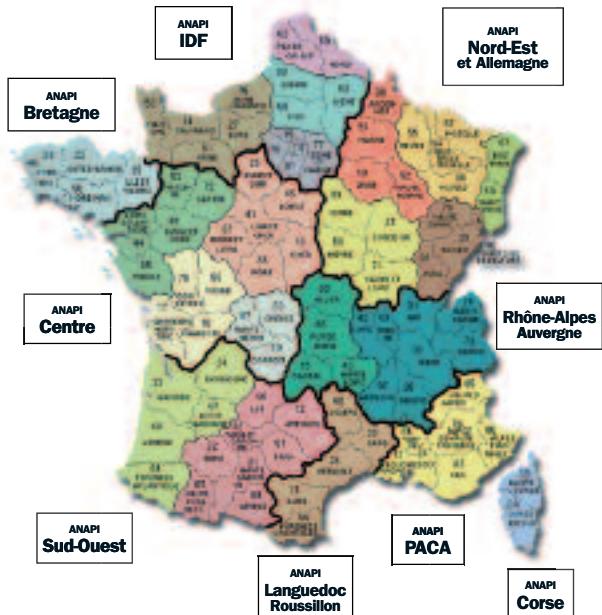
Comme chaque année, afin d'assurer le bon fonctionnement de notre association et soutenir nos activités mémorielles, j'ai le plaisir de vous proposer le renouvellement de votre adhésion.

Clément LOMBART
Trésorier de l'ANAPI Nationale

COTISATION

- 35 euros pour les anciens prisonniers
- 15 euros pour les veuves et les étudiants
- 17 euros pour les enfants et petits enfants
- 35 euros pour les sympathisants
- Membre bienfaiteur don de euros

Chèque libellé à l'ordre de « ANAPI »
À retourner à Jean-Luc HARMENT
11 Impasse des Cailloux - 16600 TOUVRE
Mail : jeanlucharment@gmail.com



Nom :

Prénom(s) :

Situation de famille :

Adresse postale :

Téléphone (fixe et mobile) :

Adresse mail :

Date et signature :

ANAPI Île-de-France – Hauts-de-France – Normandie – Bretagne - PACA

Président lieutenant-colonel (r) Philippe Chasseraud

Editorial

O utre la fin de la seconde guerre mondiale, 2025 marquait également le 80ème anniversaire, passé inaperçu, du coup de force des Japonais en Indochine qui sonna véritablement le glas du "mandat céleste" repris jusqu'alors à son compte par la France. Au-delà d'un simple rappel de ce dramatique événement (voir article dans "les Flambeaux de la mémoire"), il était difficile de trouver en 2025 de nouvelles initiatives en dehors des actions menées habituellement (cf. rétrospective ci-après). Toutefois, trois projets inédits ont néanmoins été lancés :

- ▶ le déplacement au Vietnam du 25 au 27 mai de William Schilardi, président de l'ARC Dien Bien Phu, représentant l'ANAPI lors du voyage officiel du président Macron, visant à initier un processus de réconciliation entre la France et le Vietnam (voir article dédié).
- ▶ le lancement de la phase II de notre monument afin d'aménager en jardin exotique son environnement immédiat. A cette occasion, nous sollicitons à nouveau votre générosité pour mener à bien ce projet (Cf. maquette et détails présentés en fin de bulletin).
- ▶ la conception d'un "Maolen Info" nouvelle formule.

Cette période est également pour moi l'occasion de vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, un joyeux Noël et une très bonne année 2026.

Rétrospective 2025 :

21 janvier : rétrospective sur la guerre d'Indochine et conférence sur les conditions de survie dans les camps du Viêt-Minh au lycée professionnel Paul Belmondo d'Arpajon (91), puis le 30 janvier au lycée Jean-Pierre Timbaud de Brétigny-sur-Orge (91).

20 février : cérémonie de remise des calots aux volontaires du 2ème RSMV de Brétigny-sur-Orge (91).

13 mars : rétrospective sur la guerre d'Indochine et conférence sur l'agonie des prisonniers du

Viêt-Minh au collège Albert Camus de Brunoy (91).

27 mars : témoignages sur la notion de l'engagement au profit de classes défense du XVème arrondissement de Paris (ANAPI/ARC DBP/FNAME OPEX).

28 avril : colloque sur les disparus de la guerre d'Indochine au sein de l'Académie des Sciences de l'Outre-mer (Paris 16).

7 mai : commémoration de la fin des combats de Dien Bien Phu à Nogent-sur-Marne (94) et sous l'Arc de Triomphe (75). Voir reportage photos ci-après.

10 mai : hommage rendu à l'ex-légionnaire Pedro Martinez-Para.

8 juin : journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine à Evry (91) et sous l'Arc de Triomphe (75). Voir reportage photos ci-après.

21 juin : Inauguration du chemin Aimé Trocmé à Etampes (91) ANAPI/ARC DBP. Voir article ci-après.

25 septembre : conférence sur "les mécanismes d'effraction psychique pratiqués par le Viêt-Minh sur leurs prisonniers" à Bordeaux (33).

11 octobre : cérémonie d'hommage aux prisonniers du Viet-Minh morts en captivité à Morsang-sur-Orge (91). Voir reportage photos ci-après.

2 novembre : cérémonie d'hommage aux combattants de la liberté à Nogent-sur-Marne (94). Voir reportage photos ci-après.

14 novembre : assemblée générale de l'ANAPI au fort de Nogent (94). Voir article ci-après.

15 novembre : messe du souvenir en la cathédrale St Louis des Invalides (75). Voir reportage photos ci-après.

29 novembre : colloque sur la bataille de la RC4 à l'Ecole militaire (75).

6 décembre : repas cohésion ANAPI-ARC DBP-FNAME OPEX-UNP-GRLE au fort de Nogent (94). ■



7 mai : Hommage aux combattants de Dien Bien Phu

Comme chaque année, une cérémonie en hommage aux combattants de Dien Bien Phu s'est tenue à Nogent-sur-Marne, ponctuée par de vibrants discours dont celui du maître de cérémonie, le Icl (er) Thierry Morvan, adjoint au Maire de Nogent, celui d'Eric Fornal, secrétaire général de l'ANAPI et enfin, celui du Contrôleur Général des Armées (2S) Philippe de Maleissye, président de l'ANAPI nationale.



M. Olivier Michel,
président
ANAPI Centre,
M. Vang Yang,
président de
l'association
Hmong Archive
et Mémoire.
M. Philippe de
Maleissye,
président de
l'ANAPI
nationale)



Discours de M. Philippe de Maleissye

I y a 71 ans, à quelques heures près, le vacarme du canon qui tonnait depuis 7 semaines se taisait à Dien Bien Phu. Le silence qui s'est alors emparé de la vallée a rapidement laissé place à un bruit sourd, grandissant, terrible, celui des milliers de sandales des soldats Viêt-Minh déferlant au pas de charge vers les dernières positions tenues par les forces exténuées de l'union française.

Une page de gloire, de fureur et de sang se refermait. Avec elle, était scellée la fin de l'Indochine française et le départ des derniers Français l'année suivante c'est-à-dire il y a 70 ans exactement.

Dien Bien Phu, c'est également le sacrifice des artilleurs, des cavaliers, des sapeurs, des tirailleurs marocains ou algériens, du personnel de santé et des nombreux vietnamiens incorporés dans toutes les unités, venus se battre aux côtés des soldats du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient pour l'indépendance et la liberté du Vietnam.

Dien Bien Phu, c'est enfin le calvaire des prisonniers, dont de nombreux blessés. Près des 3/4 d'entre eux devaient périr des suites de

leurs blessures, d'épuisement ou de maladie, voire des mauvais traitements infligés par l'ennemi au cours de la marche vers les camps de prisonniers du Viêt-Minh, ces camps qui furent de véritables « camps de la mort ».

Le général Bigeard a résumé cette bataille dantesque d'un mot saisissant et émouvant : « A Dien Bien Phu, ce furent les plus petits qui furent les plus grands ».

Aujourd'hui, en commémorant ce 71^e anniversaire, nous nous inclinons respectueusement devant ces morts, devant ces nombreux héros inconnus et d'abord devant le colonel Luciani, grand-croix de la Légion d'honneur, qui nous a quittés en 2021 et qui a longtemps vécu ici, à Nogent-sur-Marne.

Nous nous inclinons et nous nous recueillons, faisant nôtres ces vers de Péguy :

« Mère, voici vos fils, qui se sont tant battus!
Qu'ils ne soient pas jugés sur leur seule misère!

Que Dieu mette avec eux un peu de cette terre,

Qui les a tant perdus et qu'ils ont tant aimée!»





A Nogent, Cette cérémonie était rehaussée par la présence d'un détachement du Groupement de recrutement de la Légion étrangère (GRLE) et de la Garde Républicaine, soulignant la forte implication des gendarmes lors de la guerre d'Indochine et notamment lors de la bataille de Dien Bien Phu et d'illustres vétérans.

Cette cérémonie s'est clôturée par un dépôt de gerbes et le traditionnel repas de cohésion au GRLE

Dans la soirée, un nouvel hommage a été rendu aux combattants de Dien Bien Phu sous l'Arc de triomphe. A cette occasion une gerbe commune ANAPI et ARC Dien Bien Phu a été déposée par le Major (er) Pierre Flamen, lui-même vétéran de cette bataille et rescapé des camps de prisonniers du Viêt-Minh. ■



8 juin, Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine

A EVRY

Le 8 juin, en fin de matinée, les membres et drapeaux de l'ANAPI, de l'ARC Dien Bien Phu et de la FNAME OPEX s'étaient donnés rendez-vous pour rendre hommage aux morts pour la France en Indochine.

Cette cérémonie a également été l'occasion de concrétiser le rapprochement initié récemment entre l'ANAPI et la FNAME OPEX.

Sur la photo : M. Yannick Hezon, porte-drapeau ANAPI, le major (er) Pierre Flamen, le LCL (er) Jean-Michel Quéva, porte-drapeau ARC DBP, M. Etienne Dufour, président section FNAME OPEX Paris, M. Pierre Bansard président FNAME OPEX 91.



En ce 8 juin 2025, nous commémorons le souvenir des morts pour la France en Indochine. Une guerre à l'autre bout du monde, bien loin des préoccupations immédiates des Français de l'époque, encore plongés dans le marasme économique de l'après seconde guerre mondiale.

Souvent présentée comme une guerre coloniale, sans doute est-il nécessaire de rappeler qu'elle fut aussi un nouveau front de la guerre froide, conséquence de la guerre de Corée, les Etats-Unis soutenant massivement la France, la Chine communiste et l'Union soviétique soutenant le Viêt-Minh.

Mais cette guerre fut aussi pour l'Etat du Vietnam, indépendant à partir de 1949, et pour les royaumes du Laos et du Cambodge, indépendants à partir de 1953, une lutte désespérée face au communisme dont l'idéologie était loin de faire l'unanimité au sein de ces populations... Populations qui n'auront de cesse de fuir le "paradis marxiste" dès lors qu'il se sera imposé à toute la péninsule indochinoise.

De ces huit années d'une lutte sans merci résulte

un bilan particulièrement lourd au cours desquelles 83 300 soldats sont morts pour la France :

- 29 000 soldats métropolitains,
- 11 600 légionnaires,
- 15 200 Africains et Nord-Africains,
- 27 500 Indochinois servant sous le drapeau français.

Si beaucoup de ces morts l'ont été au combat, la libération des derniers prisonniers va révéler une autre tragédie, celle des prisonniers dans les camps du Viêt-Minh. Dans son entreprise mortifiante de conversion idéologique, le Viêt-Minh aura ainsi conduit à la mort 70 % des prisonniers dont il avait la charge.

N'oublions pas non plus les disparus de cette guerre, au total plus de 19 000, dont la plus grande partie constituée de soldats de l'Union française (Vietnamiens, Laotiens et Cambodgiens) se battant pour la liberté de leur pays, avec le soutien de la France.

Pour nombre d'entre eux, la capture fut généralement suivie d'une exécution sommaire. ●●●

●●● Pour ceux qui en réchappèrent, ce fut alors l'enfer des camps de rééducation, puis une incorporation de force dans l'armée viet-minh ou une détention interminable, à l'image de celle du lieutenant-colonel Huyhn : St-Cyrien, Vietnamiens, aide de camp du général de Lattre, capturé en 1953 à la tête d'une unité de l'armée vietnamienne qui ne sera libérée que 23 ans plus tard.

Nous avons donc le devoir de ne pas oublier ces combattants morts pour la France mais bien plus qu'un hommage, ils ont surtout besoin d'une place dans notre mémoire !

La Légion a coutume de dire qu'elle ne pleure pas ses morts, mais qu'elle les honore car, pour un soldat, il y a plus grand que la mort, c'est d'avoir vécu dans l'honneur.

Alors profitons de l'instant, pour saluer de son vivant l'un de ces soldats de l'honneur, rescapé de ces combats tragiques et des camps mortifères, présent aujourd'hui sur les rangs : le major Pierre Flamen.

Le major Pierre Flamen effectue deux séjours en Indochine, le second au sein du 6ème Bataillon de Parachutistes Coloniaux, le fameux bataillon Bigeard.

Il participe ainsi à tous les sauts opérationnels du bataillon : Tu Lê, Na San, Langson et Dien

Bien Phu à deux reprises. Autant de parcelles de gloire qui résonnent encore dans la mémoire collective des militaires et des historiens de l'Indochine mais qui, malheureusement, aujourd'hui ont peu d'écho dans celle des jeunes générations !

A Dien Bien Phu, il s'illustre notamment lors des deux reprises du point d'appui Eliane I qui n'est plus alors qu'un charnier. Seul chef de section rescapé, il est blessé dans les derniers jours de la bataille et capturé à la chute du camp le 7 mai 1954.

En dépit de 4 tentatives d'évasion, il finit par rejoindre l'un des camps de la 3ème inter-zone. Pratiquement mourant, pesant moins de 50 kg, il est finalement libéré le 20 septembre 1954.

Il servira ensuite en Algérie mais ceci est une autre histoire...

Décoré à de très nombreuses reprises pour ses actions héroïques, le major Flamen a été élevé à la dignité de grand officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, distinction rarissime pour un ancien sous-officier.

En parlant de Dien Bien Phu, le général Bigeard avait déclaré « au cours de cette bataille, ce sont les plus petits qui furent les plus grands » ... le major Pierre Flamen est l'un d'entre eux !

PhC

A PARIS

Après la cérémonie du matin à Evry, les mêmes protagonistes se sont retrouvés sous l'Arc de Triomphe afin de commémorer la mémoire des combattants morts en Indochine.

Souhaitant mettre à l'honneur les peuples indochinois ayant combattu aux côtés de la France, une gerbe commune ANAPI/ARC Dien Bien Phu a été déposée par M. Vang Yang, président de l'association Hmong Archive et Mémoire.



11 octobre à Morsang-sur-Orge : Cérémonie du souvenir des prisonniers du Viêt-minh morts en captivité

À près l'inauguration du monument dédié aux prisonniers morts en captivité en Indochine le 5 octobre 2024, ce 11 octobre, un an pratiquement jour pour jour, la municipalité de Morsang-sur-Orge accueillait à nouveau l'ANAPI et les représentants des associations patriotique de l'Essonne.

A cette occasion, parmi les autorités figurait le général de brigade Guillaume Santoni, nouvel adjoint du gouverneur militaire de Paris... et membre de l'ANAPI.

Notons également la présence d'une délégation

du Groupement de Recrutement de la Légion étrangère et d'un détachement du 2ème Régiment du Service Militaire Volontaire, accompagné de son nouveau chef de corps, le lieutenant-colonel Marc Amarger.

Après une prise de parole du lieutenant-colonel (r) Philippe Chasseriaud, président Ile de France de l'ANAPI, de M. Eric Fornal, secrétaire général de l'ANAPI, et de Mme Marianne Duranton, maire de Morsang, un dépôt de gerbes est venu clôturer cette émouvante cérémonie.

PhC



De gauche à droite : le lieutenant-colonel Thierry Beterous, commandant en second le groupement de gendarmerie de l'Essonne, le lieutenant-colonel Alain Couterot, représentant la Délégation Militaire Départementale de l'Essonne, le général de brigade Guillaume Santoni, adjoint au gouverneur militaire de Paris, Mme Marianne Duranton, maire de Morsang-sur-Orge, M. Eric Fornal, secrétaire général de l'ANAPI.

Discours à Morsang-sur-Orge du lieutenant-colonel (r) Philippe Chasseraud

I y a un an, la municipalité de Morsang-sur-Orge accueillait au sein du parc Simone Veil ce monument dédié à la mémoire des prisonniers du Viêt-Minh morts en captivité.

Cette sobre épitaphe ne permet pas de mesurer le calvaire enduré par ces malheureux. Alors, pour en mesurer tout son sens, évoquons l'un d'eux : marié depuis à peine 2 ans, le garde Aimé Roux, rejoint l'Extrême-Orient en juillet 1951. On l'ignore souvent mais les gendarmes furent pré-

sents partout en Indochine, assurant à la fois des missions de prévôté classiques, mais aussi le commandement de postes, isolés au milieu de nulle part, seul européen à la tête de supplétifs vietnamiens.

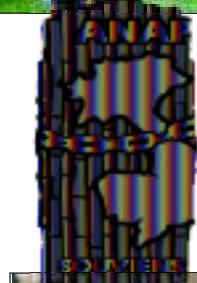
Tel fut le destin d'Aimé Roux qui devint le chef du poste de Phang-Nai, petite garnison composée d'un radio français, d'un sergent vietnamien et de deux sections de supplétifs. Le 8 novembre 1952 son poste est attaqué par un ennemi ●●●



●●● dix fois supérieur en nombre. La transcription des échanges radios retracent, pas à pas, l'agonie du poste : A 23h40, Aimé Roux fait savoir qu'il subit un feu violent de mortiers et de canons sans recul. Quelques minutes plus tard, il rend compte que les rebelles sont désormais dans les barbelés, puis au pied du mur de l'enceinte, malgré les tirs de l'artillerie amie, des mortiers et de la mitrailleuse du poste. A 0h40, le radio du poste annonce que l'ennemi vient de réussir à pénétrer dans le poste. A 1h00, la radio se tait définitivement et le poste voisin signale que le combat semble avoir cessé car plus aucune détonation ne se fait entendre. Aimé Roux est alors porté disparu. Une attente insoutenable commence alors pour sa famille. Ce n'est que 3 mois plus tard, le 10 février 1953, qu'il est enfin déclaré prisonnier. Et puis, finalement, la terrible nouvelle tombe avec un avis de décès laconique émis par le ministère des Anciens combattants le 5 octobre 1953. Il laisse une jeune épouse et

une petite fille, Claudette, alors âgée de 3 ans, présente ici aujourd'hui et actuelle présidente de l'ANAPI Nord-Est.

Pour cette épouse et sa fille, les interrogations subsisteront pendant 30 ans, jusqu'au témoignage d'un des prisonniers rescapés révélant les derniers moments d'Aimé Roux : une fois capturé, Aimé Roux est conduit au camp de Kim-Ton où les prisonniers sont soumis aux travaux forcés dans des conditions climatiques particulièrement difficiles. Subissant un endoctrinement politique sévère, il refuse néanmoins de signer le moindre manifeste en faveur du Viêt-Minh. Affamé, privé de soins médicaux les plus élémentaires, il est de plus en plus affaibli par le paludisme. Atteint de béribéri sec, laissé sans soin, ni médicament, il finit par mourir d'épuisement en 1953. Ses camarades les plus valides le portent en terre, enroulé dans une simple natte en jonc, au milieu de la brousse. ●●●



© Cécile Besnard

© Cécile Besnard

●●● Le 22 octobre 1992, la 166ème promotion d'élèves Gendarmes de Montluçon a reçu le nom de "Garde Roux".

L'évocation de ces éléments tragiques visait à rappeler les motivations ayant conduit à la réalisation de ce monument : aucune arrière-pensée politique ou nostalgie colonialiste, simplement le souhait de donner un lieu de mémoire et symboliquement une sépulture, à ceux qui en furent privés, à l'image d'Aimé Roux et de tous ses malheureux camarades morts en captivité.

Cela n'empêcha pas pour autant qu'un mois, jour pour jour, après son inauguration, ce monument soit victime d'un affichage sauvage, ignoble et mensonger où l'inculture historique des auteurs

mettait davantage en relief l'imbécilité d'un tel acte.

Pour un peu, on se serait cru revenu 70 ans en arrière lorsque certains partis politiques et syndicats complices, par pure idéologie, venaient insulter et molester les fins de séjour et les blessés d'Indochine à leur retour en France, allant jusqu'à perturber bruyamment et parfois violemment les obsèques des soldats tombés pour la France en Indochine.

C'est au nom de cette même idéologie que nos prisonniers furent réduits par leurs geôliers à un dénuement extrême, devant coûte que coûte être rééduqués politiquement avant de pouvoir espérer une éventuelle libération anticipée. ●●●





© Bondroit



© Bondroit



© Bondroit



© Bondroit

●●● Plus des deux tiers d'entre eux périrent alors de maladie, d'épuisement et de désespoir, broyés par un véritable lavage de cerveau.

Abandonnés de tous, leur tragédie fut alors vite occultée puis oubliée par ceux qui les avaient envoyés se battre à plus de 10 000 km de la métropole.

L'Association Nationale des Anciens Prisonniers déportés internés d'Indochine ne vous remerciera jamais assez, Madame le Maire, d'avoir soutenu ce projet, qui nous permet aujourd'hui de rappeler cette tragédie et de contribuer ainsi au devoir de mémoire.

« Une guerre se livre deux fois, la première fois sur le champ de bataille, la seconde dans les mémoires collectives » écrivait Viet Thang Nguyen, prix Pulitzer 2016. Puissons-nous gagner désormais celle de la mémoire.

Pour terminer, je voudrais à présent rendre un ultime hommage à deux de nos anciens d'Indochine, rescapés des mouroirs du Viêt-Minh, présents le 5 octobre 2024, lors de l'inauguration de ce monument et qui, depuis, nous ont quittés : Pédro Martinez-Parra et Roger Cornet.

● Pédro Martinez-Parra s'est éteint le 17 décembre 2024. Ancien légionnaire du 2ème

bataillon du 3ème Régiment Etranger d'Infanterie, il avait été capturé le 31 janvier 1954 au nord-Laos dans la région de Kuong Rip après l'anéantissement total de son bataillon. Pédro avait été libéré 7 mois plus tard, le 1er septembre 1954, gardant à vie les séquelles physiques et psychologiques de cette captivité.

● Roger Cornet nous a quitté le 13 septembre 2025. Ancien sous-officier du 3ème Tabor marocain, il avait été capturé le 10 octobre 1950 dans les environs de Dong Khé, au cours des violents combats de la Route coloniale nr. 4. Réduit à l'état d'une maigre carcasse, il avait retrouvé la liberté le 10 juillet 1951, seul sous-officier rescapé de son unité. Mais Roger était également une figure de l'ANAPI, présent dès sa création et membre de la commission ayant permis de reconnaître le titre de prisonnier du Viêt-Minh. Morsantais, il fut indéniablement un argument décisif à la réalisation de ce monument, ici à Morsang.

Mes chers anciens, vous avez désormais rejoint vos frères d'armes, morts au combat, sur les pistes funestes de la captivité, ou dans les camps de la mort lente. Reposez en paix, étant assuré de l'immortalité de votre souvenir dans nos mémoires. ■

2 novembre : Hommage aux combattants pour la défense de la liberté des guerres d'Indochine et du Viêtnam

Comme chaque année à la Toussaint depuis 2022, un vibrant hommage a été rendu aux défenseurs de la liberté des guerres d'Indochine et du Viêtnam au cimetière de Nogent-sur-Marne. Organisé par l'Association des Parachutistes du Sud-Vietnam et Ascendants, avec l'amical et l'indéfectible soutien de la municipalité de Nogent-sur-Marne, cet événement a été rehaussé par la présence d'un détachement du Groupement de recrutement de la Légion étrangère (GRLE) et de son chef de

corps, le lieutenant-colonel Dieulangard, ainsi que celle de nombreuses associations dont l'ANAI, l'ANAPI, l'UNP, l'AALE Paris et la FNAME OPEX.

Cette cérémonie du souvenir était présidée cette année par le colonel Tran Dinh Vy, accompagné pour la partie cultuelle par le père Argouac'h, pour les catholiques, et le vénérable supérieur Thich Nhuan Huong de la pagode Khanh Anh d'Evry, pour les bouddhistes.

•••





●●● Un dépôt de gerbes des présidents d'associations, du maire et des élus de Nogent et du département est venu clôturer la première partie de cette cérémonie particulièrement émouvante. ■





© Bondroit



© Bondroit



© Vu Huu Than



© Bondroit



© Vu Huu Than



© Vu Huu Than



© Bondroit



© Vu Huu Than



© Vu Huu Than



© Bondroit

Hommage au colonel Jean Luciani

Al'initiative de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés déportés d'Indochine, cette cérémonie s'est ensuite poursuivie par un hommage rendu au colonel Jean Luciani et un dépôt de gerbes au pied de sa plaque.

L'un des moments marquants de cette cérémonie a été la mise à l'honneur d'un ancien combattant de Dien Bien Phu, le caporal-chef François Nguyen Van Chau (voir biographie page suivante).

Ce dernier a reçu son diplôme d'honneur de l'ANAPI avec beaucoup d'émotion des mains du père Argouac'h, accompagné pour l'occasion par d'illustres précédents récipiendaires, de gauche à droite :

- le colonel Tran Dinh Vy, ancien adjoint de l'adjudant-chef Vandenberghe, chef du célèbre commando 24 des "tigres noirs",
- le médecin lieutenant-colonel Tran Duc-Tuong (3 années de captivité après la chute de Saïgon). Dernier commandant du bataillon médical de la division aéroportée de l'ARVN. Il fut l'officier le plus gradé ayant acté la capitulation au Camp de base de la division aéroportée à Tan-Son-Nhat le 30/04/1975.
- le capitaine Tran Hoang-Loc (9 années de captivité après la chute de Saïgon). Il est un vétéran de la bataille de Huê (1968) et des combats de l'offensive de Pâques (1972). ■



© Vu Huu Than



© Vu Huu Than



© Bondroit

François Nguyen Van Chau est né le 16 mai 1931 à Cho Lon.

Il s'engage le 2 mars 1951 sous le matricule 172.228/51. Formé à la médecine de guerre, il est alors affecté à l'Antenne Chirurgicale Parachutiste n°4 (ACPM 4) avec laquelle il participe à la bataille de Dien Bien Phu.

En tant que caporal-chef infirmier, il effectue le tri des blessés arrivant à l'antenne et leur donne les premiers soins. Il assiste également les chirurgiens lors des opérations (30 à 40 par jour). Il effectue toutes ces actions dans des conditions épouvantables et particulièrement dégradées : tirs incessants de l'artillerie Viêt-Minh et de plus en plus concentrés au fur et à mesure que le périmètre central du camp se réduit, abris et postes de secours inondés en pleine saison des pluies, approvisionnement par parachutages de plus en plus aléatoire, tant en vivres qu'en matériel médical.

Son professionnalisme est souligné par son chef de service, le médecin-lieutenant Louis Carroz, des troupes coloniales : « Bon élément qui a toujours donné satisfaction. Doué d'une conscience professionnelle solide, c'est un élément sur lequel on peut compter et en qui on peut avoir pleinement confiance ».

Capturé à l'issue de la bataille, il connaît alors des conditions de captivité particulièrement sévères, victime du traitement spécial réservé aux prisonniers vietnamiens. Sa survie et sa libération relèvent du miracle. Démobilisé le 23 mars 1955, il intègre alors l'Armée Nationale du Vietnam (Sud) au sein de laquelle il sert jusqu'en 1975.

Vétéran de la bataille de Dien Bien Phu et de Hanoï, il est titulaire de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec étoile de bronze, de la médaille coloniale, agrafe Extrême-Orient et de la médaille commémorative d'Indochine.

Après la chute de Saïgon le 30 avril 1975, il est rapatrié en France avec l'aide du général Robert Caillaud, officier au 2ème BEP à Dien Bien Phu, puis chef de corps du 2ème REP dans les années 60.



© Bondroit



© Bondroit



© Bondroit

30 avril 1975 : un Camerone au goût bien amer

Chaque 30 avril, la Légion étrangère commémore le combat de Camerone, un combat épique au cours duquel 3 officiers et 62 légionnaires affrontèrent pendant plusieurs heures 2000 Mexicains. Il faudra attendre néanmoins le début des années 50 pour qu'un même cérémonial, depuis immuable, soit perpétué chaque année au sein de toutes les unités de Légion, où qu'elles se trouvent. Il symbolise pour toutes les générations de légionnaires l'esprit de sacrifice, la fidélité à la mission et la fraternité d'armes.

Autant de valeurs que le lieutenant Jean Luciani, au cours de ses deux séjours en Indochine, a



© Bondroit

contribué à ancrer dans la tradition légionnaire... tout en les portant à leur paroxysme dans l'âpreté des combats qu'il a eu à mener.

A Dien Bien Phu, son rôle déterminant lors de la bataille des 5 collines, du 30 mars au 4 avril 1954, illustre d'ailleurs de façon magistrale l'expression « faire Camerone » (c'est-à-dire lutter jusqu'au sacrifice total)... ce qui lui vaudra d'être nommé capitaine « au feu ».

Les années passent... et en 1975 au Fort de Nogent, le lieutenant-colonel Luciani est fait commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur. Nul doute que le Camerone 1975 dut avoir un goût bien amer pour lui, car coïncidant, ce 30



© Bondroit

avril 1975 avec la prise de Saïgon par les troupes communistes. C'était il y a aujourd'hui un peu plus de cinquante ans. C'en était alors fini de son Indochine, celle qu'il avait connue et dont ne subsistait encore que la partie sud du Vietnam. La liberté disparaissait soudainement sous la chappe de plomb du communiste, entraînant alors à nouveau un dramatique exode de boat-people, deux fois supérieur à celui de 1954. Puis progressivement, la désolation allait s'étendre à toute la péninsule avec le génocide cambodgien comme son expression la plus brutale, la plus inimaginable, la plus abjecte.

La nouvelle république socialiste du Viêtnam ira jusqu'à rebaptiser l'année suivante Saïgon du nom de sa figure tutélaire dont Jean Luciani avait pu apprécier, lors de sa captivité, les vertus de sa fameuse « grande clémence ». ■■■



© Bondroit

●●● Nul doute que Jean Luciani ait eu alors une pensée pour ses frères d'armes tombés en Indochine, au combat ou dans les camps de la mort lente, véritables mouroirs orchestrés par le Viêt-minh. Nul doute qu'il ait eu également une pensée pour ce pays meurtri et ses populations abandonnées à la vindicte du Viêt-Minh.

Comment ici ne pas se souvenir du destin tragique des minorités persécutées ? Les montagnards Hmongs, Thos, Nungs, Mans ou Thais de la haute région Tonkinoise, restés fidèles à la France après son départ. On sait qu'en 1955, les Thos se sont soulevés contre le régime d'Hanoï, subissant alors une terrible répression. Plusieurs années après, les services secrets français recevaient encore des appels de détresse des derniers maquis anti-communistes de la Haute-Région. Abandonnés de tous, ils avaient parfois à leur tête des gradés français qui avaient choisi la voie de l'honneur, celle de Bazeilles ou de Camerone, forts de cet esprit de sacrifice, d'une mission que l'on remplit jusqu'au bout, au nom d'une fraternité d'armes sacrée.

Comment ne pas se souvenir également du sort des Bahnars, Sedangs et Jaraïs des hauts plateaux du Centre, chassés de leurs terres traditionnelles, expropriés et parqués dans des réserves dans une misère incroyable, privés de droits civiques et de soins les plus élémentaires ?

Le rôle de la France, ici, ne fut pas toujours des plus exemplaires, oubliant bien vite les promesses qui avaient été faites. Alors, sans rien oublier de ce passé douloureux, tournons-nous résolument vers l'avenir.

Pour terminer mon propos, je ne pense pas trahir la pensée ou travestir les paroles que le colonel Luciani aurait prononcées, s'il avait été présent aujourd'hui : chers frères d'armes, chers frères d'âme vietnamiens, laotiens et cambodgiens, continuons à faire fructifier cette indéfectible amitié qui nous lie à tout jamais à vos côtés dans l'honneur, la fidélité et le souvenir des héros de la liberté morts au combat.

PhC



Assemblée générale de l'ANAPI au Fort de Nogent

Le 14 novembre au Fort de Nogent s'est tenue l'assemblée générale 2025 de l'ANAPI. Après le discours d'accueil de notre président, le contrôleur général des armées (2S) Philippe de Maleissye, notre secrétaire général, Eric Fornal, a procédé à la lecture de l'ordre du jour.



Jacques Villard, président ANAPI RAA,
Philippe de Maleissye et Ariane Bondroit,
chargée de communication.

Parmi les thématiques abordées, l'accent a été mis sur la nécessité de restructurer le maillage de certaines régions extrêmement vastes ou manquant de relais (PACA – Bretagne – Normandie – Picardie – Hauts-de-France). De ce fait, il a été décidé que le lien déjà existant avec certaines associations "sœurs" comme l'UNP et la FNAME-OPEX devait être pérennisé et amplifié, notamment par l'organisation en commun d'événements mémoriels, tout particulièrement auprès de la jeunesse et la mutualisation d'engagements participatifs lorsque cela s'avère nécessaire, comme le port d'un drapeau (cf. section UNP Fréjus qui a reçu la garde du drapeau de l'ANAPI PACA).

Concernant les effectifs qui nécessitent d'être actualisés en permanence, notamment pour la projection des revenus financiers mais aussi l'impression et l'expédition du bulletin "Maolen", il revient aux présidents régionaux de mettre à jour leurs fichiers, notamment par une prise de contact physique ou téléphonique auprès de leurs adhérents ne donnant plus signe de vie. En l'absence de réponse et de paiement de cotisation, l'adhérent sera radié l'année suivante.

Comme annoncé en début de bulletin, notre trésorier, Clément Lombart, est parvenu à obtenir pour l'ANAPI fédérale la reconnaissance d'intérêt

général. La conséquence immédiate de cette mesure est la possibilité d'obtenir la défiscalisation des dons effectués par les adhérents mais aussi, pour les responsables régionaux, une compensation fiscale pour leurs frais de déplacement. Dans l'immédiat, ces avantages ne concernent que l'ANAPI fédérale (IDF, Nord-Est, PACA, Bretagne, Normandie, Picardie, Hauts-de-France et Centre). De ce fait, les régions Sud-Ouest, Rhône-Alpes-Auvergne et Languedoc-Roussillon ont décidé de rejoindre l'ANAPI fédérale. Les démarches administratives seront prises en charge par notre trésorier fédéral. Il reviendra à la Corse de se positionner dans les plus brefs délais.

Une présentation de différents projets en cours a ensuite été réalisée : la rénovation du site de l'ANAPI, la nouvelle formule du bulletin Maolen, le lancement de la phase 2 du monument ANAPI et l'appel aux dons (cf. article en fin de bulletin), la réédition du pin's de l'ANAPI et le lancement du projet de patchwork des sympathisants.

A la fin des échanges, deux sites, à caractère mémoriel, ont été présentés : le "Mémorial de Dien Bien Phu" par Pascal Peccavet (dienbienphu-memorial.fr) et "Good Morning Army" par Yann Fortini dont les vidéos sont particulièrement suivies sur YouTube et sur de très nombreux réseaux sociaux.

Un repas de cohésion, en présence du chef de corps du GRLE, le lieutenant-colonel Dieulangard, a réuni l'ensemble des participants et clôturé, dans une grande convivialité, cette assemblée générale. ■



Prise de parole d'Eric Lessault, secrétaire général de l'UNP.

15 novembre, messe du Souvenir aux Invalides







Adios Hermano...

Pédro Martinez-Parra s'est éteint le 17 décembre 2024 à l'âge de 96 ans. La veille encore, il proclamait son attachement à la France et sa fierté d'avoir servi à la Légion étrangère, déclarant ne rien regretter, fidèle à la chanson d'Edith Piaf !

Restant à tout jamais marqué par sa captivité dans les camps du Viêt-Minh, il avait suivi avec beaucoup d'intérêt l'avancement du monument dédié aux prisonniers du Viêt-Minh qui, contrairement à lui, n'avaient pas eu la chance de survivre à cette tragédie.

Comme beaucoup de légionnaires à l'époque, il s'embarque pour l'Indochine. Il a alors 24 ans. En mars 1952, il est affecté sur place au 2^e bataillon du 3^e Régiment Etranger d'Infanterie. En janvier 1954, il est en opérations dans le nord du Laos où son bataillon est durement accroché du 30 janvier au 2 février par le Viêt-Minh. Sur un effectif total de 325 hommes, 228 sont tués ou portés disparus, seuls 19 rescapés parviennent à rejoindre les lignes françaises. Quant à son unité, la 6^e compagnie, privée d'une grande partie de son encadrement, ne parvenant ni à se regrouper, ni à rompre son encerclement, elle est totalement anéantie.

Finalement capturé le 2 février 1954, il est libéré 7 mois plus tard le 1^{er} septembre, gardant à vie les séquelles physiques et psychologiques de

cette captivité.

Pédro Martinez-Parra était présent à Morsang-sur-Orge le 5 octobre 2024 lors de l'inauguration du monument érigé par l'ANAPI. Avec beaucoup d'émotion, il s'était préparé à cette cérémonie qu'il n'aurait manquée pour rien au monde, en mémoire de ses camarades de combat morts en captivité.

Avec l'assurance d'avoir servi, comme le veut la tradition légionnaire, avec honneur et fidélité, Pédro Martinez-Parra a désormais rejoint la longue cohorte de ses frères d'armes, tombés au champ d'honneur en Indochine et en Algérie, devenus désormais ses frères d'âmes. ■

**Adios Hermano,
Que hagas un buen viaje !**



A sa libération en septembre 1954, c'est un "vieillard" de 25 ans qui a pratiquement perdu la moitié de son poids.



Cyril Bondroit

Mes adieux... Lorsque j'ai rencontré Cyril il y a 45 ans pendant nos études, je ne savais pas que nous nous allions nous marier, aurions deux garçons, un petit-fils et une maison d'édition. Je n'avais pas réalisé non plus que l'Indochine était rentrée dans ma vie. Et pourtant...

Cyril est devenu historien militaire et éditeur par amour filial, à la recherche de l'histoire de son père Claude Bondroit, qui était caporal-chef au 3ème BCCP en Indochine. Avec le soutien du général Pierre Decorse (ancien chef de corps du « 3 »), un ami de la famille, il a rencontré nombre de survivants de ce bataillon, encore assez nombreux dans le milieu des années 1990. Il a fait le tour de France, les a interviewés et sauvegardé leurs photos.

Lui sont revenues en mémoire les anecdotes de son oncle Paul-Félix Devaux-Marchat alors qu'il



Cet été, Cyril Bondroit, le propriétaire d'Indo-éditions, l'éditeur favori de tant d'auteurs qui se sont exprimés sur la guerre d'Indochine, l'ami de nombreux anciens combattants de cette guerre et de celle d'Algérie, nous a quittés dans sa 70ème année.

C'est un grand ami de l'ANAPI qui s'en est allé, de ceux que l'on nomme « fidèle parmi les fidèles », de ceux qui œuvrent sans relâche pour la mémoire combattante de l'Indochine française, de ceux que nous n'oublierons pas.

Aujourd'hui, Ariane, sa fidèle épouse poursuit son œuvre au sein d'Indo-éditions et est, pour l'ANAPI, au sein du bureau national, une indispensable chargée de communications.

Nous l'assurons que nous serons toujours à ses côtés.

More Majorum (à la mémoire des anciens) selon la devise du 2ème REP !

CGA (2S) Philippe de Maleissye
Président de l'ANAPI Nationale

lui apprenait à jouer aux échecs étant adolescent. Ce dernier avait été prisonnier des Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, puis au Camp n° 1 en Indochine. En est sorti un livre imposant sur l'histoire de ce 3ème Bataillon colonial de commandos parachutistes. A cette

occasion, le colonel Jacques Pla-
net et le médecin-colonel Georges
Armstrong sont devenus des fi-
gures paternelles. Leur amitié ne
s'est jamais démentie.

C'est ainsi que bribe par bribe, il a reconstitué cette nuée de souve-
nirs en une sorte d'étude, une trame de ces tragédies, de la souf-
france humaine en temps de
guerre et en captivité, que ce soit
dans les camps, les goulags,
toutes époques confondues. Il a
tenté au travers de ses choix édi-
toiaux de les faire connaître à un

public plus large que les acteurs de cette époque. Ce travail demeurera dans les bibliothèques.

Les livres qu'il n'aura pas terminés seront achevés avec l'aide d'autres érudits passionnés par la guerre d'Indochine. Pour ma part, je ferai mon maximum pour y parvenir selon les instructions qu'il m'a transmises avant de nous dire adieu. Bien sûr, il y aura aussi ce que nous ne pourrons pas reconstituer de son grand savoir et de sa connaissance, de son expérience accumulée sur le sujet : ce qui se dit, mais ne s'écrit pas.

Je dois aussi dire adieu à la rédaction du Maolen Info que j'ai assurée depuis de nombreuses années, du numéro 101 jusqu'au numéro 126 en prenant la succession de Roger Cornet. Je trans-
mets maintenant le flambeau à Philippe Chasse-
riaud qui a souhaité prendre ma relève.

Nul doute qu'il y parviendra avec brio habituel, grâce à votre aide collective et sa sensibilité sur le sujet de la captivité, assortie d'une énorme puissance de travail. Mais je ne quitte pas l'ANAPI pour autant, on ne quitte pas sa famille.

Vous êtes et resterez mes amis ! Haut les cœurs, comme disait notre regretté Bernard Grué.

Ariane Bondroit

Le colonel Bernard Grué, défenseur héroïque de Dong Khé, n'est plus...

Bernard Grué nous a quittés le 11 juillet 2025. Rescapé des violents combats de la RC4 et des camps de rééducation du Viêt-minh, il fut aussi un grand serviteur de l'Etat, notamment dans le renseignement au sein du SDECE. Retour sur un parcours exceptionnel... Bernard Grué est né le 24 décembre 1924 à Bordeaux. Le 28 novembre 1945, il décide de s'engager au titre de l'Ecole Spéciale Militaire de St-Cyr. Conformément aux pratiques de l'époque, il effectue préalablement un stage en

corps de troupe comme sous-officier.

Le 16 janvier 1947, le sergent Grué rejoint enfin Coëtquidan et est admis à l'Ecole Spéciale Militaire Interarmes.

Ayant choisi l'infanterie à l'issue de sa formation, il rejoint la Légion étrangère et Sidi Bel Abbés le 20 novembre 1948. Le 22 mai

1949, il embarque sur le Pasteur à destination de l'Extrême-Orient. Débarqué à Saïgon le 7 juin, il est affecté au 3^e régiment étranger.

Il prend alors le commandement du poste 41, situé sur la RC4. Lors de la bataille de Dong Khé, du 16 au 18 septembre, le lieutenant Grué défend avec acharnement son point d'appui face à un ennemi très supérieur en nombre. Alors que celui-ci a pris pied dans la citadelle de Dong Khé, il parvient à le mettre en déroute en servant lui-même un canon de 57. Le 18 au matin, après deux jours de résistance héroïque, sur sa position encerclée et écrasée par l'artillerie, le lieutenant Grué est une nouvelle fois blessé. Inconscient parmi ses légionnaires morts et blessés, il est alors capturé par le Viêt-minh.

Suivent 4 années de captivité et de rééducation au camp n°1 dont il fait le récit dans son livre *L'espoir meurt en dernier*, un récit sans haine, teinté d'humour et d'un incroyable optimisme. Libéré le 28 août 1954, il est rapatrié vers la France et dé-

barqué à Marseille le 4 octobre 1954. Bénéficiant d'un congé de fin de campagne et de convalescence jusqu'à la fin mars 1955, il est alors affecté en novembre à l'état-major des forces armées à Paris. Diplômé des langues orientales en Persan, puis breveté de l'enseignement militaire supérieur, le capitaine Grué part pour l'Algérie d'où il revient pour intégrer le centre militaire d'études slaves. Par la suite, il rejoint Téhéran où il suit les cours de l'école de guerre iranienne.

Après avoir été attaché militaire adjoint à Moscou de 1968 à 1971, il prend ensuite le commandement du 46^e régiment d'infanterie à Berlin de 1972 à 1974, puis à son retour en France, la direction du renseignement au sein du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE). En 1978, il quitte l'armée avec le grade de colonel. Il effectue par la suite une seconde carrière dans un grand groupe pharmaceutique.

Le 30 avril 2024, à l'occasion de la cérémonie de Camerone à Aubagne, le colonel Grué est désigné pour porter la main du capitaine Danjou, ultime reconnaissance accordée à un grand soldat ayant servi à la Légion étrangère. Le colonel Grué s'est éteint à l'âge de 100 ans à l'Institution Nationale des Invalides où il était pensionnaire depuis 2017.

La Légion étrangère a perdu l'un de ses héros d'Indochine... et la France l'un de ses grands soldats.



Eloge funèbre de Roger Cornet

Mon cher ancien, mon cher Roger, Si l'Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés Déportés d'Indochine (ANAPI) est devenue ce qu'elle est aujourd'hui, c'est en partie grâce à vous. Présent dès sa création en 1985, vous œuvrez au sein de la délégation pour l'Île-de-France, prenant plus particulièrement en charge le département de l'Essonne.

Dès 1990, vous êtes membre de la Commission Nationale chargée d'élaborer le "Titre de Prisonniers du Viêt-Minh". Vous prenez ainsi une part active à la reconnaissance des droits de vos frères d'armes tout en permettant de confondre certains imposteurs. Membre du Bureau National, vous occupez également les fonctions de secrétaire général délégué, plus particulièrement en charge du suivi des dossiers de pensions et décorations. Vous êtes également à l'origine de la création du premier bulletin de liaison "Maolen-Info" dont vous restez le rédacteur pendant 27 ans. Enfin, vous représentez l'ANAPI au sein du Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine.

Puis en 2024, vous contribuez une dernière fois, sans le savoir, à raviver le souvenir de vos camarades morts en captivité : le 5 octobre 2024, un monument dédié aux prisonniers du Viêt-Minh morts en captivité est inauguré à Morsang-sur-Orge, votre commune de résidence. Nul doute que votre double statut de dernier vétéran essonnien des combats de la RC4 et de rescapé des camps de rééducation du Viêt-Minh a été décisif dans l'aboutissement de ce projet. Un projet qui donne symboliquement une sépulture mémorielle à ceux de vos camarades qui en avaient été privés jusqu'à présent. Comme pour tous les membres fondateurs de l'ANAPI, cette tragédie reste profondément ancrée au fond de vous-même. Sou-

vent oubliée, parfois occultée par pure idéologie, il convient aujourd'hui de l'évoquer :

Vous découvrez l'Indochine en juin 1949. Vous avez alors 23 ans. Vous êtes sergent au 3ème Tabor Marocain, affecté à la protection des convois qui empruntent la RC 4, la route coloniale n°4, axe logistique vital longeant la frontière de Chine. Régulièrement attaquée, cette route est surnommée la "route du sang", dont l'activité n'est maintenue qu'au prix d'une hécatombe permanente et de lourdes pertes en matériel. En octobre 1950, lorsqu'éclate l'effroyable bataille de la RC 4, votre unité est submergée par le Viêt-Minh. Alors que vous tentez de rompre l'encerclement avec quelques survivants, vous êtes blessé le 8 octobre, puis finalement, d'embuscade en embuscade, capturé le 10 octobre dans les environs de Dong Khé. Vous restez marqué à vie par la vision de cet enchevêtement de morts et de blessés agonisant, appelant dans un dernier souffle leur mère en français, en anglais, en allemand et en arabe...

Les mains liées dans le dos, le cou attaché par une corde au prisonnier qui vous précède, tel un somnambule vous marchez ainsi plusieurs jours jusqu'à l'épuisement. Soudain, vous êtes détaché, placé sur une ligne avec une dizaine de camarades, les culasses claquent, les armes sont pointées sur vous, une dernière prière,

puis un long silence interminable... il ne s'agit finalement que d'un simulacre d'exécution laissant place à l'hilarité de vos geôliers. Le camp n°3 est votre destination finale, camp de travaux forcés connu pour la dureté de son régime. Tel un bagnard vous cassez des cailloux, rempierrez les routes, déplacez des blocs de pierre sur vos épaules décharnées. L'absence de soin et une nourriture insuffisante et carencée provo- ●●●



Le 5 octobre 2024, lors de l'inauguration du monument dédié aux prisonniers morts en captivité.

— In Memoriam —

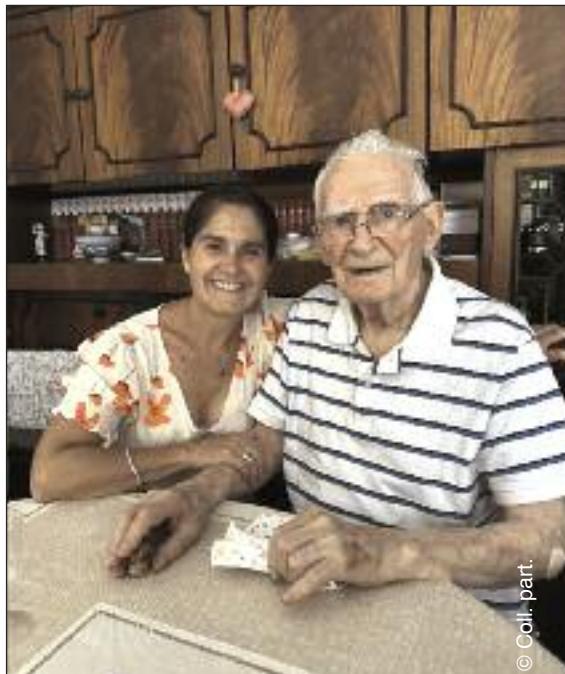
●●● quent une véritable hécatombe. Une fois cet enfer journalier terminé encore vous faut-il subir une rééducation idéologique supposée vous faire devenir un homme nouveau. Mais si l'on meurt beaucoup au camp n°3, encore faut-il mourir converti. Au bout de 8 mois, bien que réduit à l'état d'une maigre carcasse, vous êtes encore suffisamment "présentable" aux yeux du Viêt-Minh pour faire partie des libérables.

Il vous faut alors encore effectuer une longue marche de plusieurs semaines au cours de laquelle certains de vos camarades, épuisés et dans l'incapacité de suivre le rythme du convoi, sont purement et simplement abandonnés à leur sort. A proximité de votre lieu de libération, dans une ultime perversion du commissaire politique qui vous accompagne, deux de vos camarades sont obligés de reprendre la route du camp pour prouver à ceux, encore captifs, que le convoi a bien été libéré. Vous êtes finalement libéré le 10 juillet 1951, seul sous-officier rescapé de votre unité. Votre calvaire n'est pas pour autant terminé car il vous faut désormais affronter avec vos camarades, les interrogatoires incessants de la sécurité militaire, dont l'unique obsession est de mesurer votre degré d'intoxication marxiste, ajoutant à la tragédie de la situation passée, l'ignominie d'une telle défiance.

A votre retour de captivité, vous rejoignez le Maroc. L'occasion pour vous une nouvelle fois de manifester votre grande humanité auprès de vos anciens frères d'arme marocains. Vous n'avez alors de cesse de vous battre pour la reconnaissance de leurs droits. Vous n'hésitez pas non plus à vous substituer à



En 1951 au Maroc.



Roger lors de son 99ème anniversaire avec Mme Marianne Duranton, maire de Morsang-sur-Orge.

une administration défaillante et bien peu reconnaissante, en apportant notamment aux familles des disparus un soutien financier sur vos propres deniers lorsque cela s'avère nécessaire.

Enfin, après avoir servi de nombreuses années l'institution militaire, vous rejoignez le Commissariat à l'Energie atomique où vos qualités humaines et professionnelles sont une nouvelle fois unanimement appréciées... mais cela est une autre histoire.

Mon cher Roger, ce n'est que tardivement que j'ai fait votre connaissance, mesurant alors votre parcours et le travail accompli au profit de l'association et de vos frères d'armes. De ce temps trop court, je conserve aussi en mémoire les moments d'intimité partagés avec votre famille, l'affection qui vous entourait... sans oublier votre humour pince-sans-rire. Et puis un jour, vous avez décidé de "lâcher la rampe", comme cela se disait pudiquement des prisonniers arrivés à bout de force dans les mouroirs du Viêt-Minh...

Après avoir échappé tant de fois à la mort en Indochine, ce 13 septembre 2025, vous êtes à présent parti pour le grand voyage, laissant derrière vous vos secrets et vos drames, libérés de vos tourments. Nul doute qu'ayant retrouvé Jacqueline, votre épouse, et tous vos frères d'armes, vous reposiez désormais en paix. Tout au long de votre vie associative au sein de l'ANAPI, vous avez su porter au plus haut et faire vivre sa devise : Souviens-toi !

Soyez certain mon cher Roger que nous saurons à notre tour reprendre le flambeau et conserver intact le souvenir de votre action et de l'homme que vous étiez.

PhC

Georges Suaudeau a désormais rejoint saint Michel

Membre de l'ANAPI PACA, Georges Suaudeau nous a quittés le 28 octobre 2025.

Sergent au 5ème BPVN, il avait été fait prisonnier à Dien Bien Phu le 7 mai 1954. Détenu au camp 75 (Than-hoa), il avait été libéré le 22 août 1954 à Sam Son.

Pour beaucoup d'adhérents de l'ANAPI, il était avant tout l'auteur d'un recueil de croquis illustrant sa captivité avec beaucoup de réalisme mais aussi, parfois, beaucoup d'humour.

PhC

Message du lieutenant-colonel (h) Didier Condani, président de la Section UNP 060 de Nice :

Le dernier de nos grands anciens de Dien Bien Phu, nous a quittés ce mardi 28 octobre 2025. Jojo, l'adjudant-chef Georges Jean Suaudeau, a rejoint saint Michel.

Sergent au 5ème BPVN (le "Bavoine") lors la bataille de Dien Bien Phu où il a combattu jusqu'au bout, prisonnier et interné dans le sinistre camp 75, libéré et devenu ensuite sous-officier supérieur, il avait rejoint les rangs de notre section UNP de Nice en 1983.

Membre du bureau de notre section sous la présidence de notre camarade le capitaine François Rabut, il était l'un de nos plus fidèles adhérents.



Georges Suaudeau, promu officier de la Légion d'honneur.

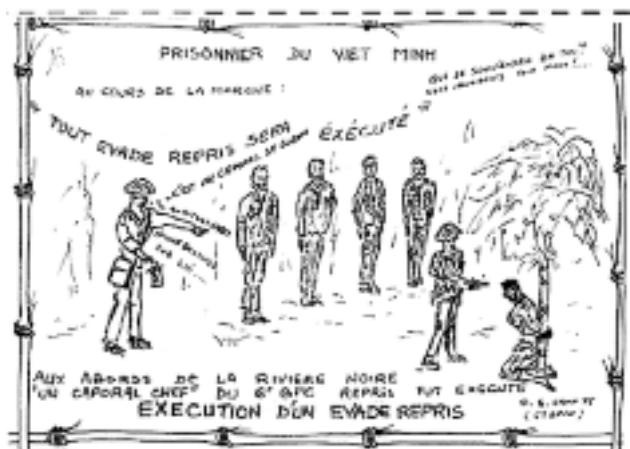


Pierre Monjal, président ANAPI PACA et Georges Suaudeau (20/11/2021).

Médaille militaire et titulaire de la croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs, la République avait reconnu ses mérites éminents de sous-officier titré en lui attribuant la croix de chevalier de la Légion d'honneur, promu par la suite au grade d'officier au titre des mutilés de guerre, prisonniers du Viêt-Minh.

Que dire quand on doit parler d'un homme qui a si bien servi et a continué à servir après avoir participé à l'une des pages de l'histoire de France à Dien Bien Phu, devenue la référence de tous les parachutistes ?

Le mot qui me vient en premier, c'est merci. Bravo et merci Jojo ! Toi qui as pris tous les risques, au péril de ta vie et qui, jusqu'à tes derniers jours, a toujours été là, debout, avec nous, en dépit des souffrances que tu as endurées pour notre pays. ■



Présidente Michèle Ragouillaux

Depuis le début de l'année, comme à son habitude, l'ANAPI a participé aux cérémonies commémoratives, principalement en région Toulousaine, à Lourdes et autres lieux mais aussi aux inaugurations et malheureusement aux obsèques.

Dans les salons du Palais Niel, quartier général de la 11ème Division Parachutiste, l'ANAPI a également pris part à l'organisation de la réception du Noël pour les soldats de l'opération "Sentinelle".

Malgré l'étendue de notre région, une visite à quelques adhérentes et adhérents nous a donné le plaisir et l'opportunité de pouvoir rencontrer les personnes ne pouvant se joindre habituellement à nous pour partager un repas (éloignement et difficultés pour se déplacer).

L'ANAPI Sud-Ouest compte à ce jour 53 adhérents : 1 prisonnière, 8 prisonniers, 26 veuves, 9 descendants(es), 9 sympathisants(es).

Ont adhéré cette année, Mme Jeanne-Marie Caramante, née Gutierrez, fille de prisonnier, M.

Alain Enjalbert, fils de prisonnier, et M. Jean-Michel Guillemot sympathisant. C'est un plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents, qui sont par ailleurs susceptibles de nous aider dans nos activités mémorielles.

Ainsi, Jean-Michel a mis à disposition des mannequins en tenue d'époque, ayant permis de rehausser l'exposition de Gérard Arroyo et la conférence de Philippe de Maleissye au Palais Niel à Toulouse le 18 mars 2024. ■

Décès en 2025 :

- † Jean-Claude Herviou, le 16 janvier à Balma (31),
- † Charles Henry Lamotte, le 1er mars à Castres (81),
- † Noël Pujol, le 14 avril aux Bordes-sur-Arize (09),
- † Pierrette Larroutis, le 27 avril à Arette (64), épouse de Jean Larroutis, président de l'ex-ANAPI Aquitaine,
- † Jean de Heaulme, le 14 juin à Toulouse (31).

Hommage à l'adjudant-chef Roger Vandenbergh

Le 6 juin 2025, à l'invitation de Maxime Saint Germes, directeur de l'ONACVG 64, l'ANAPI Sud-Ouest a eu l'honneur de participer à Castillon d'Arthez à l'hommage rendu à l'adjudant-chef Roger Vandenbergh, chef du commando n°24 « les tigres noirs ».

Cette cérémonie a été réhaussée par la présence du colonel Tran Dinh Vy, ancien adjoint de Vandenbergh aux Tigres noirs. ■



— ANAPI Sud-Ouest —



Le drapeau de l'ANAPI, le colonel Tran Dinh Vy et sa petite-fille devant la tombe de Roger Vandenbergh



Mise en place des drapeaux

Geneviève de Galard mise à l'honneur

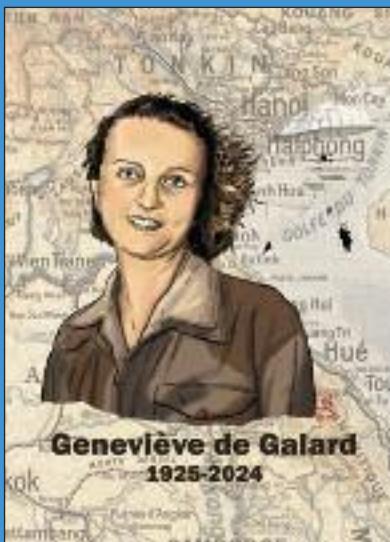
A Toulouse, inauguration d'un restaurant

Le 7 mai 2025, à l'initiative de Xavier Bonnet, chef du site de la Direction de la maintenance aéronautique (DMAé) de Toulouse, un nouveau restaurant "Geneviève de Galard" a été



inauguré par le général Frédéric Danigo, commandant la 11ème brigade parachutiste et la base de défense de Toulouse, accompagné du colonel Jean de Heaulme, son époux.

Outre l'occasion de célébrer la mémoire de cette figure de la guerre d'Indochine, décédée en 2024, cet événement fût également l'occasion de commémorer la fin des combats de Dien Bien Phu.



Portrait de Geneviève de Galard, ornant le restaurant, réalisé par M. Charles-François Ngô

Valérie Belliard, commandant l'Escadrille aéro-sanitaire, unité à laquelle appartenait Geneviève de Galard. ■

A Aurignac (31), inauguration d'une bibliothèque

Le 28 juin 2025, la bibliothèque, gérée par l'association "Les amis de la lecture" a été baptisée "Bibliothèque Geneviève de Galard" en hommage à celle qui fut surnommée "l'ange de Diên Biên Phu" pour les soins, la gentillesse, la douceur et l'empathie qu'elle sut apporter aux blessés lors de cette bataille.

Femme remarquable, très attachée au Comminges et aux Terres d'Aurignac, c'est tout naturellement que la bibliothèque d'Aurignac a décidé de porter le nom de cette grande dame du Comminges.

Cette inauguration s'est déroulée en présence des familles de Galard Terraube et de Heaulme de Boutsocq, d'élus et de nombreuses autorités. Les hommages se sont succédé, ponctués de discours émouvants, avant que la plaque portant le nouveau nom ne soit dévoilée sous les applaudissements nourris de l'assistance.



Geneviève de Galard Terraube était Grand-croix de la Légion d'honneur et grand officier de l'ordre national du mérite. Elle était titulaire de la croix de guerre des T.O.E, de la médaille de l'aéronautique, chevalier des palmes académiques, de la médaille coloniale, officier de l'ordre du mérite civil Thaï, de la médaille d'honneur du service de santé et de la médaille d'honneur de la Croix-Rouge. Elle était également 1ère classe d'honneur de la Légion étrangère.

Enfin, lors de son déplacement à New York en 1954, elle avait été décorée de la médaille de la liberté par le président Eisenhower. ■

8 juin 2025 : Cérémonies d'hommage aux morts pour la France en Indochine

AToulouse, cette cérémonie s'est déroulée au monument à la gloire de la Résistance et a été présidée par Pierre-André Durand, préfet d'Occitanie et de la Haute-Garonne.

« Sur les mers, dans les airs, sur la terre, appuyés par un soutien logistique capital, soldats des trois armées et supplétifs indochinois affrontèrent un ennemi déterminé, redoutable, dans un environnement éminemment hostile. Toujours et partout, par-delà les jungles et les rizières, jusqu'au bout de l'enfer de Diên Biên Phu, les personnels du service de santé — à l'exemple

sistance aux blessés sous le feu.

Qu'il soit toujours rappelé l'absolu de leur bravoure, et la grandeur de leur sacrifice, qui enno-



blissent notre histoire. »

(Extrait du message officiel de Mme Patricia Mirallès, ministre déléguée auprès du Ministère des Armées.)

De nombreux drapeaux d'associations étaient présents à l'instar de celui de l'ANAPI Sud-Ouest.

En fin de cérémonie, une gerbe commune ANAPI-ANAI-UNACITA-Association des fils et filles des morts pour la France a été déposée.

A Lourdes, cette cérémonie s'est déroulée au square de la Médaille Militaire, présidée par la sous-préfète Aurore Francius Smith, en pré-



héroïque de Geneviève de Galard ou de Valérie André, récemment disparues — firent preuve d'un dévouement sans réserve pour porter as-



Le général Pierre Latanne entouré de Thierry Lavit et Jean-Pierre Garuet

sence de la sénatrice Viviane Artigalas, de la conseillère départementale Marie Plane, du maire Thierry Lavit, du conseiller municipal aux Anciens combattants Jean-Georges Crabarie, de quelques élus municipaux, des présidents des associations patriotiques et de leurs porte-drapeaux (dont celui de l'ANAPI), des représentants de la Police nationale et de la Gendarmerie.

Après le poème « Diên Biên Phu » de Charles Jean Verwicht (vétéran de la Demi-brigade parachutiste) lu par Mme Fabienne Meric, le président local de La Légion d'Honneur, M. Jean-Pierre Garuet, au côté duquel se tenait le général Pierre Latanne (ancien combattant présent à la bataille de Diên Biên Phu) a lu à son tour un texte de l'ANAPI, suivi de la chanson « Dien Bien Phu » de Jean-Pax Méfret.

A son tour, la sous-préfète Aurore Francius Smith a lu le message de Mme Patricia Mirallès ministre déléguée auprès du ministre des Armées,



Jean-Pierre Garuet et Fabienne Méric

chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

Enfin, 5 gerbes ont été déposées par les autorités présentes dont une par l'ANAPI Sud-Ouest. ■

MOMENT DE CONVIVIALITE



Le 16 octobre 2025 à Bartrès, proche de Lourdes (65), nous avons eu le plaisir de nous retrouver pour échanger et accueillir un nouvel adhérent.

Un déjeuner fort agréable et en très bonne compagnie puisque parmi les convives étaient présents madame Jeanne Dupont et le général Pierre Latanne, anciens prisonniers, entourés des veuves et des sympathisants de l'association.

Compte tenu de l'étendue de notre région, il est toujours difficile de pouvoir réunir tout le monde.

Bien évidemment nous avons eu une pensée pour les personnes absentes, tant pour des raisons de santé que pour des raisons de disponibilité.

C'est la raison pour laquelle, une nouvelle rencontre pourrait voir le jour en mars 2026 dans les environs de Bordeaux, de Toulouse ou au Pays basque.

Michèle Ragouillaux
Présidente ANAPI SO



Conférence à Bordeaux L'effraction psychique dans les camps du Viêt-minh

Le 25 septembre 2025 s'est déroulée à l'Espace Beaulieu de Bordeaux une conférence organisée par l'ANAPI sud-ouest, qui aura marqué les esprits des participants présents. Le thème, aussi sensible que passionnant, portait sur le mécanisme de l'effraction psychique tel qu'il fut pratiqué dans les camps du Viêt-Minh sur les prisonniers du corps expéditionnaire français en Extrême-Orient.

Un conférencier exceptionnel

L'orateur de la soirée n'était autre que le lieutenant-colonel (r) Philippe Chasseraud, président de l'ANAPI Ile-de-France ... et psychologue, spécialiste de mécanisme d'influence. Son interven-

soumis à une forme de torture psychologique dans les camps du Viêt-Minh ? Le second visait à mieux faire connaître l'ANAPI sur la ville de Bordeaux afin de remotiver les adhérents locaux et renforcer la dynamique associative.

Une assistance diversifiée et investie

Près d'une quarantaine de personnes ont répondu présent, parmi lesquelles plusieurs jeunes étudiants et, fait notable, plusieurs représentants de la société civile. L'événement a également réuni plusieurs descendants de prisonniers du camp numéro 1, qui ont eu l'émouvant plaisir de découvrir que leurs pères avaient partagé la même détention sur la RC4 en 1950. Ces rencontres ont permis de tisser de nouveaux liens autour de cette mémoire commune.

Déroulé et temps forts

La soirée a débuté par une présentation de l'ANAPI sud-ouest par sa présidente, Madame Michèle Ragouillaux, aux côtés de l'organisateur Éric Dop, avant de laisser la parole à Philippe Chasseraud. Durant près de deux heures, ce dernier a exposé avec rigueur et humanité l'histoire de ces prisonniers, levant le voile sur un pan souvent méconnu de la guerre d'Indochine. L'émotion était palpable dans la salle et l'intérêt du public s'est manifesté par de nombreuses questions à l'issue de la conférence.

Des retours positifs

Les échos de la conférence ont été unanimement positifs. De nombreux participants ont tenu à remercier les organisateurs pour la qualité et la profondeur de l'événement, saluant aussi bien la pertinence du sujet que la convivialité des échanges.

Un moment de convivialité pour conclure

La soirée s'est clôturée par un cocktail, permettant de prolonger les discussions. Malheureusement, faute de temps, il a fallu mettre un ●●●



Séance d'auto-critique.

tion, d'une durée d'une heure quarante-cinq, a captivé l'auditoire grâce à la richesse de ses connaissances et à la qualité de son propos.

Objectifs de la conférence

La conférence répondait à deux objectifs. Le premier était d'éclaircir une question d'ordre historique : les prisonniers français du corps expéditionnaire en Extrême-Orient ont-ils été

Saint Michel à Labège avec UNP 310

Le samedi 10 octobre 2025 à Labège, près de Toulouse, les adhérents avaient rendez-vous pour célébrer la Saint Michel.

Après un accueil par la municipalité à la salle des fêtes, une messe a ensuite été célébrée en l'église du village par l'aumônier du 4ème Régiment



●●● terme à ces échanges riches et précieux afin de libérer la salle.

L'ANAPI sud-ouest adresse ses plus vifs remerciements à l'ensemble des intervenants et à la mobilisation générale de tous les membres ayant contribué au succès de cette soirée mémorable.

Eric Dop



Cours d'endoctrinement.

ment étranger de Castelnaudary (11).

La cérémonie s'est ensuite poursuivie au monument aux morts avec un dépôt de gerbe, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Cette dernière était particulièrement honorée d'avoir été choisie pour cette célébration.

Quatre drapeaux, dont celui de l'ANAPI porté avec prestance par Jean-Philippe Leblan étaient sur les rangs.



A noter également la présence d'un ancien d'Indochine, Jean-Pierre Spyns, ayant lui-même sauté sur Dien Bien Phu le 20 novembre 1953.

Il paraissait important de l'honorer avec notre drapeau représentant l'Indochine, attention à laquelle il a été particulièrement sensible. ■



Hommage solennel à Monsieur Noël Pujol

Membre de la Société des membres de la Légion d'honneur

Par Didier Laurens président SMLH 09

Nous sommes ici pour faire mémoire à la carrière de Noël Pujol et tout particulièrement à un épisode douloureux de celle-ci en Indochine. Mais nous sommes ici pour faire mémoire à tous ceux qui, comme lui, ont enduré ces combats et cette captivité dans les camps Viet-Minh.

Nous ne sommes pas ici pour refaire l'histoire, mais pour nous souvenir de ce que vécurent ceux qui ont été engagés, par la France, dans ces durs combats. Nous ne sommes pas ici pour refaire l'histoire, mais...pour ne pas l'oublier.

Noël Pujol est tout jeune lorsqu'il s'engage à Foix pour 5 ans, le 25 mars 1947, au titre du 3ème Régiment de Tirailleurs Sénégalaïs. Il est à peine âgé de 19 ans. Alors, bien sûr, il est certainement déjà solide pour faire face à bien des choses, lui qui a grandi sur cette terre d'Ariège, à Sabarat, où il exerce la profession de cultivateur. Mais tout, de même, il fait preuve d'un engagement précoce. Sa carrière débutera donc à Tunis, où il sera nommé 1ère classe. Très rapidement, il est volontaire pour servir dans une unité parachutiste. C'est ainsi qu'il est affecté à Saint-Brieuc, le 20 mai 1948 au 3ème bataillon colonial de commandos parachutistes, le 3ème BCCP, qui vient tout juste d'être créé en janvier. Le 16 mai, il est nommé caporal, puis le même mois, il suit et réussit sa formation parachutiste, breveté à Pau le 21 juin 1948 avec le numéro de brevet 27443. A peine rentré, il est désigné pour suivre son stage commando et le 28 septembre, il embarque pour l'Extrême-Orient avec ses frères d'armes.

Après avoir débarqué en Cochinchine, à Saïgon, le 3ème BCCP est aussitôt engagé au Nord-Ouest Tonkin où Noël Pujol participe avec son bataillon à une opération aéroportée du 22 mars au 29 juillet 1949.

Puis, du 3 au 8 octobre suivant, il est engagé dans une opération amphibie, l'opération

« Junon », dans le Nord Annam et repart aussitôt en opération dans le Delta Tonkinois, du 12 au 29 novembre 1949, opération à l'issue de laquelle il sera nommé caporal-chef dès le lendemain, le 30 novembre.

Mais les répits sont de courte durée et le voici à nouveau engagé dans une opération terrestre, l'opération « Diabolo », à nouveau dans le Delta Tonkinois, du 21 décembre 1949 au 8 janvier 1950. Le 1er avril 1950, Noël Pujol est nommé sergent et du 11 février au 19 avril 1950, il est à nouveau engagé dans une opération aéroportée dans le secteur Nord-Ouest du Tonkin. On note ici la longueur de la durée des missions et on imagine les difficultés endurées par ces hommes.

Mais les engagements se multiplient et du 27 mai au 4 juillet 1950, Noël Pujol est engagé dans une nouvelle opération aéroportée où le 3ème BCCP reprend le poste de Dong Khé où stationnait le 8ème régiment de tirailleurs marocains, le long de la route coloniale n° 4, la « RC 4 ». Et c'est là que le destin de Noël Pujol va basculer comme celui de milliers de ses camarades et frères d'armes.

Car, à partir du 8 octobre 1950, les hommes du 3ème BCCP, devenu, depuis le 1er octobre « 3ème Groupement colonial de commandos parachutistes », sont engagés dans une nouvelle opération aéroportée. Très exactement, c'est le 8 octobre 1950 à 18 h 00 que le tout nouveau 3ème GCCP saute sur That Khé avec une compagnie de marche du 1er Bataillon Etranger Parachutiste (1er BEP).

Le lendemain, il ne reste plus que 29 rescapés du 1er BEP. Le 3ème GCCP poursuit l'opération et se replie. Mais en assurant sa mission de sécurité d'arrière-garde, le 3ème GCCP franchit le fleuve Song-Ki-Kung trop tardivement et est assailli par les troupes Viet. Durant trois jours, les hommes sont traqués et le 3ème GCCP est ●●●

— In Memoriam —

●●● pratiquement anéanti. Le dernier ordre du capitaine Cazaux est de se disperser par équipes de cinq.

Le 15 octobre 1950, Noël Pujol est officiellement « porté disparu », mais il est, en fait, fait prisonnier du Viêt-Minh. Il connaît, alors, l'internement et le calvaire dans les camps de prisonniers, avant d'être libéré le 10 juillet 1951 et rayé des contrôles le 25 mars 1952.

Si j'ai pris le temps de donner tous ces détails, c'est parce que trop longtemps nous avons ignoré, ou voulu ignorer tout cela. Mais aujourd'hui ou, enfin, la France a décoré ses derniers anciens combattants d'Indochine de la Légion d'honneur, aujourd'hui où nous rendons hommage une dernière fois à la mémoire du sergent Noël Pujol, je ne pouvais pas ne pas évoquer tout cela.

Nous avons préparé très sérieusement cette cérémonie avec Madame Michèle Ragouillaux qui est la présidente de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers Internés d'Indochine, et je l'en remercie. Nous devons nous souvenir que cet épisode est le plus mortel de toute l'histoire moderne des conflits. Le taux de mortalité des prisonniers dans les derniers conflits était de 2% pour les prisonniers français en Allemagne, de 37% pour les prisonniers Allemands en Russie, de 58% pour les prisonniers russes en Allemagne ; il a été de 70% pour les prisonniers des armées françaises dans les camps Viêt-Minh.

Rien ne peut justifier de pareilles souffrances, car, comme l'a écrit Alexandre Sanguinetti qui a été Ministre des anciens combattants : « Le

guerrier ne fait que porter l'épée pour le compte des autres. C'est un seigneur, puisqu'il accepte encore de mourir pour des fautes qui ne sont pas les siennes, en portant le poids du péché et de l'honneur des autres. »

Alors, bien entendu, Noël Pujol, qui était né le 26 décembre 1928 à Labastide-de-Sérou, a poursuivi sa carrière et sa vie ; il a été admis sur concours à l'Ecole de gendarmerie de Maisons-

Alfort en 1953 et a poursuivi une très belle carrière à la Garde Républicaine avec le grade de maréchal-des-logis-chef jusqu'en 1979. Le 17 décembre 1955, il se marie avec Juliette et ensemble ils eurent deux enfants, Patricia et Bernard, qui sont malheureusement décédés ; Bernard en 2003 et Patricia en 2018. Juliette est, elle aussi, décédée en 2022. Mais, dans la vie, comme au combat, Noël a tenu bon et a accompli son devoir. Pour clore, j'ai choisi de vous lire un court extrait de livre de Pierre Schoendoerffer intitulé « Là-haut ». Il y est question des combats en Indochine et de l'internement.

« Je suis content et fier d'y avoir été, même s'il a fallu payer le prix de la captivité, parce que là-haut... Ah ! Comment dire ? ... Là-haut, on a eu des exemples , mon vieux. Des maîtres. Des patrons. Des capitaines ! Des hommes bien ! Je ne parle pas seulement du courage, ce qui est essentiel... Je parle aussi de la manière aussi, la manière !... [...]]

Oh je sais bien que ce n'est pas parce qu'on accepte de se faire tuer pour une cause que cette cause est juste. Mais je m'en fous de la cause... je vous parle des hommes... je pourrais ●●●



Obsèques le 23 janvier 2025 à Toulouse (31)

Hommage à Jean-Claude Herviou

Par le général Georges Lissot, président de l'Association Nationale des Anciens des Services de Sécurité des Armées (ANASSA) et plus modestement par Marc Galloy président de l'association des Inspecteurs de Sécurité de la Défense (AASCI)

Jean-Claude Herviou nous a quittés. Nous sommes tristes de voir partir ce grand soldat, remarquable et exemplaire, témoin actif des soubresauts de l'histoire de notre pays.

Ses camarades, anciens militaires des Services de Sécurité des Armées sont là, par leur présence ou par la pensée, pour lui rendre hommage et exprimer leurs condoléances attristées à sa famille. Jean-Claude Herviou que nous honorons aujourd'hui est une figure emblématique de l'histoire de nos armées et de notre « Maison Mère », la sécurité militaire, devenue DPSD puis DRSD. En 1949, il s'engage dans l'armée de terre pour suivre une formation de sous-officier. C'est le début de sa carrière au service de la France.

Volontaire pour servir en Indochine en février 1952, il effectue de nombreuses missions au Vietnam et au Laos. Il participe à l'opération Castor, la plus grande opération aéroportée de la Guerre d'Indochine. Il se bat avec courage et



énergie contre les troupes Viêt-Minh dans la cuvette de Diên Biên Phu. Le 7 mai 1954, Herviou est le dernier sous-officier de son bataillon encore vivant et valide. Il survit à l'épreuve de la longue marche puis à la captivité dans des conditions effroyables durant plusieurs mois. Sur les 11 000 prisonniers français les trois-quarts ne reviendront jamais, il revient très affaibli et amaigri en France sur un bateau de la Croix-Rouge. Il ne pèse que 45 kg. Comble d'ironie, sa solde qui a été gelée durant cette tragique période, sa prime d'alimentation sera gelée par l'administration française considérant qu'il avait été nourri gratuitement par le Viêt-Minh.

Volontaire pour l'Algérie, il participe à la création d'un régiment de rappelés qui s'installe en mai 1956 dans les Aurès. Durant cette période il s'occupe du mess, du ravitaillement et assure des missions de liaison. Il effectue un deuxième séjour en Algérie avec le grade d'adjudant et une affectation au ►►►

●●● vous donner la liste. De toutes les origines, de tous les rangs de l'armée. Il y en a je ne sais même pas leur nom. Je ne les ai vus qu'une fois. Je sens encore... leurs doigts sur mon cœur. Un seul type bien, vraiment bien, et ça change tout. Un seul ! Là-haut il y en avait plein ! Et ils avaient la manière. Je peux vous le dire... » Pierre Schoendoerffer, « Là-haut »,

Éditions Grasset, 1981.

Noël Pujol était chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite, et titulaire de la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs, avec étoile de bronze et de la médaille coloniale avec agrafe « Extrême Orient ». ■

Obsèques du colonel Jean de Heaulme de Boutsocq le jeudi 19 juin 2025 à Saint André (31)



Le colonel de Heaulme
et le commandant Gérard Arroyo.

►►► poste de la sécurité militaire de Sétif où il assiste aux événements terribles de la guerre de l'Algérie. En janvier 1962, il effectue le stage d'inspecteur de la sécurité militaire Terre et il est affecté au poste de Toulouse. A la fin de sa carrière active, l'adjudant-chef Herviou effectue une période de réserve pour le compte de la sécurité militaire. Il est nommé major en octobre 1981. Il reconnaît que c'est pour lui un privilège d'avoir eu une telle carrière (Indochine, captivité, sécurité militaire). Depuis il s'est fortement impliqué au sein de plusieurs associations d'anciens combattants, ceux de Diên Biên Phu bien sûr, mais aussi des services de sécurité des armées. Il a été un passeur de mémoire inébranlable et intarissable auprès des jeunes générations pendant des décennies. Profondément attaché à la famille des inspecteurs, il s'est illustré par ses qua-

L e commandant Gérard Arroyo, spécialiste de l'Indochine et proche de la famille du défunt, rend hommage au colonel Jean de Heaulme de Boutsocq décédé le 14 juin 2025 et ravive la mémoire de Geneviève de Galard, son épouse.

« Jean de Heaulme s'est éteint au 69ème anniversaire de leur mariage. Ce preux chevalier de 102 ans a quitté ce monde retrouvant pour l'éternité sa gente dame, partie le 30 mai 2024 à 99 ans, quelques jours après le 70ème anniversaire de sa libération par le Viêt-Minh le 24 mai 1954 (après la chute du camp retranché de Dien-Bien-Phu le 7 mai 1954, elle refuse sa première libération jusqu'à l'évacuation des 825 blessés les plus graves.)

C'est à son arrivée à Hanoï qu'elle rencontrera son futur mari. De cette rencontre naquit l'une des plus belles histoires d'amour de ce conflit. Ils se marièrent le 14 juin 1956 à l'église de Saint-Louis des Invalides à Paris. Jean de Heaulme de Boutsocq était commandeur de la Légion •••

lités de résilience et de passeur de mémoire, C'est ainsi qu'un livre sur son parcours et sa carrière a été édité et son nom associé au parnasse de la promotion d'inspecteur de sécurité de la Défense 2019 appelée "Les vétérans de Diên Biên Phu". Il était un exemple pour nous tous et nous ne manquions aucune occasion de lui témoigner notre affection et notre attachement. Nous étions à ses côtés pour fêter ses 95 ans il y a tout juste quelques mois devant un gros gâteau au chocolat. Nous nous inclinons avec respect et admiration devant cet homme courageux et généreux, soldat magnifique qui honore tous ses frères d'armes et l'armée française.

Au revoir Jean-Claude. Tu resteras présent dans nos coeurs. ■

— In Memoriam —

●●● d'honneur, commandeur de l'ordre national du mérite, titulaire de la croix de guerre 39/45 et de la croix de guerre des T.O.E.

Capitaine durant la guerre d'Indochine, il servait comme officier de renseignement du « secteur Nord du fleuve rouge », région de Vinh-Yen et Phuc-Yen lors de l'attaque du 26 décembre 1950 où les forces françaises reculèrent avant de contre-attaquer pour reprendre les positions antérieures.

Il a été chef de corps du 2ème RIMa de 1972 à 1974. Avec lui, c'est une grande page d'histoire de la France et de l'Indochine qui se referme. Chevaleresque, soucieux des autres, homme au grand cœur, il ne pouvait avec son épouse que former un couple exceptionnel et rayonnant.

Geneviève Marie Anne Marthe de Galard de Terraube, dame de cœur de la tragédie indochinoise sous le nom : « d'ange de Dien Bien Phu », comptait parmi son ascendance médiévale un capitaine sous Charles VII qui inspira le valet de



carreau de nos jeux de cartes ! De sa famille d'officiers, elle reçut en héritage le sens de la mission au service des autres. Exemplaire dévouement et de simplicité, elle est devenue une icône malgré elle. Grand-croix de la Légion d'honneur, grand officier de l'ordre national du mérite, croix de guerre des T.O.E, médaille de l'aéronautique, chevalier des palmes académiques, médaille de la liberté USA 1954 (remise par le président Eisenhower) après sa tournée triomphale où New York lui rendit hommage lors de la parade des confetti

tis sur Broadway, médaille d'honneur du service de santé, médaille d'honneur de la Croix-Rouge française, médaille coloniale, officier de l'ordre du mérite civil Thaï, et distinction de 1ère classe de la Légion étrangère.

Discrète et humble, elle avait pour habitude devant les éloges d'affirmer « qu'elle n'avait fait que son devoir ». Paix à ses deux âmes chevaleresques à jamais réunies. ■



Présidente Claudette Roux-Laurent

Tant bien que mal, malgré le temps qui passe, notre association a réussi à attirer à elle quelques jeunes retraités de l'Armée de Terre, notamment anciens parachutistes. Ce phénomène reflète l'attachement viscéral de ces derniers, toutes générations confondues, à la gloire inextinguible que leurs « anciens d'Indo » ont récoltée au cours de cette guerre qui fut tristement nommée « la guerre morte ». Il convient également de mentionner l'adhésion de personnalités régionales qui furent officiers ou sous-officiers avant la suspension du service national en 1997. Enfin, avec la Gendarmerie, pétrie de traditions séculaires, notre ANAPI a également trouvé un soutien naturel. Plus de 30 000 gendarmes n'étaient-ils pas engagés à 10 000 km de la Métropole ?

Comme les années passées, nos activités ont été particulièrement denses en 2025, nous permettant de rayonner particulièrement en Meurthe-et-Moselle, Moselle, Meuse et Vosges (cf. articles et photos ci-après) :

- le 26 janvier à la synagogue de Nancy en mémoire de la Shoah ;
- le 3 février à préfecture de Nancy, puis le 10 mars à Dombasle au lycée professionnel Levassor, pour la remise de diplômes aux jeunes et surtout moins jeunes porte-drapeaux dont le nôtre, Pascal Massé ;
- le 3 avril à l'ONACVG 54 à Nancy, au titre de vice-présidente de la Commission mémoire et porte-drapeaux ;
- les cérémonies du 5 mai au Lycée Vauban de Longwy pour la dévolution d'un drapeau, du 6 mai à Briey en mémoire des combattants de Dien Bien Phu avec la projection du film « Le sacrifice », commenté par son réalisateur Philippe Delarbre et du 7 mai au monument aux morts de Laxou ;
- le 8 juin à Nancy, devant la porte Desilles, haut lieu de mémoire lorraine avec plus de 100 SNU venus honorer les combattants d'Indochine. C'était en quelque sorte

pour eux un « adieu aux armes » quelques semaines avant leur suppression !

- le 19 juin, émouvante cérémonie à Briey en l'Eglise Saint-Gengoult pour le baptême et la remise à l'UNP section 540 de son nouveau drapeau en mémoire du lieutenant-colonel Beltrame ;
- le 14 juillet sous l'Arc de triomphe ;
- le 8 août à Toul, hommage au général Bigeard ;
- le 28 septembre, messe de la Saint-Michel en l'Eglise de Dommartemont ;
- le 2 octobre à l'ONACVG 54 à Nancy pour la commission Mémoire et Porte Drapeaux ;
- le 11 octobre à Morsang-sur-Orge pour la cérémonie du 1er anniversaire de l'inauguration de la stèle en mémoire de nos prisonniers morts en captivité dans les camps du Viêt-Minh. La présence de nos anciens survivants et l'échange avec eux à l'issue de la cérémonie fut un moment tout particulièrement émouvant ;
- le 15 octobre, cérémonie de rentrée des Cadets de la Gendarmerie ;
- le 6 novembre, dévolution du drapeau de l'Association de la France Libre de Meurthe-et-Moselle au collège de La Malgrange à Jarville ;
- le 10 novembre, veillée et transfert de la "Flamme de la Nation" ;
- le 11 novembre : baptême des cadets de la Gendarmerie de Meurthe-et-Moselle à Benney, puis commémoration du 107ème anniversaire de l'armistice de 1918 à Saint Remimont et Nancy.

Nous intervenons beaucoup auprès des jeunes générations, toujours avec au moins un drapeau, ce qui nous donne à chaque fois l'occasion de parler de nos grands anciens d'Indochine, de la guerre « dite morte » et du calvaire de nos prisonniers. Une façon de transmettre, de « passer » la mémoire et de rendre ce devoir attractif et indispensable. ■

Le 26 janvier à la synagogue de Nancy

Ce 26 janvier, l'atmosphère était lourde au sein de la synagogue de Nancy. Ses allées étaient bondées pour rendre hommage aux 6 millions de victimes de l'Holocauste et notamment les Nancéiens morts en déportation.

Plus de 400 personnes s'étaient ainsi rassemblées pour commémorer le 80ème anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz par l'Armée rouge.

Ce moment de commémoration nous rappelle l'importance de préserver vive la mémoire collective et de transmettre aux générations futures



le souvenir de ces événements tragiques pour ne jamais les oublier.

De nombreuses associations patriotiques, dont L'ANAPI, étaient présentes avec leur drapeau.

Participant également à cette cérémonie qui dura 3 heures, les volontaires du SNU ont fièrement porté les drapeaux des associations présentes, sous l'œil vigilant de leurs titulaires. Ces volontaires ont été remarquables, se relayant toutes les 20 minutes pour assurer avec dignité cette garde temporaire qui leur avait été confiée. ■



Le 3 février à la préfecture de Nancy, remise du diplôme de porte-drapeau à Pascal Massé.



8 février, hommage à Michel Azière

Le 8 février 2025 au cimetière de Jeandelaincourt (54), de nombreux parachutistes étaient venus rendre hommage à Michel Azière, mort en Indochine le 8 janvier 1954, ainsi qu'à Hubert Lame, parrain de la section 542, deux compagnons d'Indochine.

Michel Azière est natif de la commune de Mantes la Jolie en Saône et Loire. Il y voit le jour le 27 juillet 1933. Il s'engage dans l'armée et est appelé à servir en Indochine. Il intègre le 1er BPC en tant que parachutiste de 2ème classe.



Dans son ouvrage très documenté sur la guerre d'Indochine (Ed. Perrin), Georges Fleury rappelle les conditions de l'engagement à la fin de l'année 1953. « Alors qu'on l'attendait à Dien Bien Phu, Giap frappe au Laos. Sa division 325, étoffée par un régiment de la 304 attaque le 20 décembre 1953 dans la région de Nan Kha Hé. Elle bouscule le 27ème bataillon de tirailleurs algériens qui défendaient la place avec une batterie d'artillerie. Elle lamine une à une des positions tenues par des troupes laotIennes. »

Les troupes Viêt-Minh progressent rapidement. Plan judicieux que d'attaquer bien au sud pour faire diversion et forcer l'Union française à honorer son traité. Une ville importante de cette région That Khek est abandonnée sans combattre. Des troupes françaises sont envoyées sur le camp de Seno (« sud Est-Nord-Ouest » nom donné à ce camp, installé au carrefour des routes coloniales 13 et 9) pour contrecarrer l'offensive. Avec le soutien du 2ème BEP, le 1er BPC réoccupe la ville et repousse les régiments Viêt-Minh 66 et 101.

C'est au cours de ces combats que Michel Azière trouve la mort à Ban Na Kham au Laos, le 8 janvier 1954. Il avait 20 ans 5 mois et 12 jours. ■



Avec le général Gaudillière, DMD et cdt de la base de défense de Nancy.

5 mai : Lycée Vauban à Longwy

Le 5 mai, M. Edouard Jasnewicz est venu au collège Vauban de Longwy témoigner des horreurs de guerre. Agé de 98 ans, vétéran de la seconde guerre mondiale et de la guerre d'Indochine, il est très certainement l'un des derniers rescapés de la "Division Rhin et Danube". ■



L'essor des Classes de Défense en milieu scolaire ... L'hommage de Val de Briey en est un vibrant témoignage !

La Région de gendarmerie du Grand Est - Zone de défense et de sécurité Est est pleinement mobilisée pour le développement des Classes de Défense et de Sécurité Globales (CDSG) au sein des établissements scolaires de son territoire.

Placé sous la responsabilité de la Division Régionale des Réserves (D2R), ce dispositif œuvre en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de la défense et de la citoyenneté.

Ce dispositif a été particulièrement mis en lumière ce mardi 6 mai à Val de Briey, lors d'une cérémonie présidée par M. Brice Sallerin, secrétaire général de la sous-préfecture et en présence de Mme Claudette Roux-Laurent, présidente de l'ANAPI Nord-Est, de M. François Dietsch, maire de la commune, du chef d'escadron Christophe Grosso, commandant de la compagnie de gen-

darmerie départementale de Val de Briey, et du lieutenant-colonel Stéphane Barrot, commandant la D2R de la RGGE.



Dépôt de la gerbe par la présidente de l'ANAPI Nord-Est, accompagnée de M. Henri Knoppik, rescapé du camp 113.

Cet événement a réuni trois classes de défense gendarmerie et une classe de défense armée de terre (collège Vauban de Longwy, collège Jules Ferry de Val de Briey et collège Paul Verlaine de Longuyon) à l'occasion du 71ème anniversaire de la bataille de Diên Biên Phu, un moment de mémoire où le lourd tribut payé par la Gendarmerie durant ce conflit a été rappelé avec émotion.

Cette initiative conjointe entre la Gendarmerie et le monde éducatif permet d'offrir aux élèves une compréhension concrète des missions des forces armées et de sécurité, de promouvoir les valeurs ré-

publicaines et de susciter, pourquoi pas, de futurs engagements. ■



Les classes de défense entourant les différents acteurs et responsables de cette cérémonie.

8 juin à Nancy, journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine



Une présence remarquée du SNU.



19 juin à Briey : Baptême du nouveau drapeau de la Section 540 de l'UNP

Présentation du nouveau drapeau
"colonel Beltrame" de Briey.

Avec une classe défense Gendarmerie, en présence du général (2s) Guionie, président de l'UNP et de Mme Claudette Roux-Laurent, présidente ANAPI Nord-Est.



7 mai à Laxou : Commémoration de la fin de la bataille de Dien Bien Phu



Avec le colonel Brach, commandant le Groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle.

Avec nos deux porte-drapeaux, de gauche à droite, Christophe Chardin et Pascal Massé.



Le 14 juillet... l'ANAPI-Lorraine sous l'Arc de triomphe

Le drapeau de l'ANAPI Lorraine a flotté fièrement sous l'Arc de triomphe le soir du 14 juillet lors du ravivage de la flamme.

Avec l'autorisation du colonel commandant le Groupement de Gendarmerie de Meurthe et Moselle, Clémence Laurent, 17 ans (petite-fille de Claudette Roux-Laurent, présidente de l'ANAPI Nord-Est) avait été sélectionnée pour participer à cette cérémonie en tant que jeune porte-drapeau et cadette de la Gendarmerie.

Ayant déjà reçu en juin son diplôme de "Cadet de la gendarmerie" et son diplôme d'honneur en tant que porte-drapeau depuis 3 ans, Clémence s'est également vu remettre ce 14 juillet une lettre de félicitations des mains de Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas, directrice générale de l'ONAC-VG, soulignant son engagement et celui

des jeunes porte-drapeaux qui assurent ainsi la relève de leurs anciens au titre du devoir de mémoire. ■



Hommage au général Bigeard

Par Claudette Roux-Laurent

Le vendredi 8 août à 14h30, l'Union Nationale des Parachutistes a rendu hommage au général Bigeard devant sa statue, nouvellement érigée à Toul malgré les controverses.



Mme Marie-France Bigeard, fille du général, le général de Corps d'Armée (2s) Vincent Guionie, président de l'UNP et Mme Claudette Roux-Laurent, présidente ANAPI Nord-Est



Cette cérémonie avait pour objet de commémorer son parachutage en Ariège pour soutenir la Résistance le 8 août 1944.

Toutefois, le général Bigeard, indicatif « Bruno », demeure avant tout une figure de la guerre d'Indochine et de la bataille de Dien Bien Phu où il fut fait prisonnier avant de connaître les affres de la captivité. A ce titre, il fut par ailleurs un fidèle adhérent de l'ANAPI Lorraine.



André Peressin et Henri Knopik devant la statue du général Bigeard

Autant de raisons qui justifiaient la présence de notre association à cette cérémonie.

Réunissant environ 300 personnes, cet événement a été marqué par la présence de Marie-France Bigeard, fille du général et de deux anciens du 6ème BCCP, vétérans d'Indochine : Henri Knopik, capturé à Tu-Lê en octobre 1952 et André Peressin qui, parachuté à Dien Bien Phu, fut blessé grièvement à son arrivée au sol et immédiatement évacué. La cérémonie a été clôturée par un dépôt de gerbe de l'ANAPI Lorraine et de l'Amicale du 6. ■



10 novembre : veillée et transfert de la "Flamme de la Nation"

Le 10 novembre, accompagnée de son drapeau, l'ANAPI Nord-Est a veillé la "Flamme de la Nation" dans le hall de la sous-préfecture de Lunéville avec 25 élèves de l'école de Dombasle.



La Flamme à la sous-préfecture de Lunéville.

Cette flamme a ensuite été transférée dans 3 lanternes et remises respectivement aux villages de Saint-Remimont, Benney et Lemainville afin que ces petites communes puissent rendre un hommage particulier à leurs morts le lendemain.

Ces lanternes ont ensuite été déposées en mairie afin que la flamme soit veillée puis, lors de la cérémonie du 11 novembre, déposée sur le monument aux morts du village. ■



Réception de la Flamme à Benney.

11 novembre à...

Sous la haute autorité du général Gesnot à la tête du commandement des réserves et de la jeunesse en Gendarmerie – tout exprès venu de la capitale – s'est déroulée à Benney – petit village du Saintois – la cérémonie de baptême de la 10ème promotion de cadets de la Gendarmerie de Meurthe-et-Moselle.



Allocation du Général Gesnot.

Le général Gesnot, accompagné du commandant de groupement de Gendarmerie de Meurthe-et-Moselle, le colonel Sébastien Brach et en présence de la présidente ANAPI Nord-Est, a solennellement baptisé cette 10ème promotion "Aimé Roux" (décédé dans les geôles Viêt-Minh en 1953 durant la guerre d'Indochine). Il leur a confié le fanion et leur a cérémonieusement remis la nouvelle rondache "Cadets de la Gendarmerie".

La promotion était aux ordres de l'adjudante Tiphaine Monnerat, la cérémonie aux ordres du commandant Pascal Rodoz, sous l'égide de la Réserve citoyenne.

•••



Dépôt de gerbe
au monument aux morts de Benney.

Benney, Saint-Remimont et Nancy

●●● Les drapeaux de l'ANAPI, des anciens de Dien Bien Phu, des Amis de la Gendarmerie "junior" et des anciens combattants de Benney, Saint Remimont et Lemainville ont rendu hommage au parrain de la promotion et à tous les morts pour la France inscrits sur le monument aux morts du village.

Une gerbe fut déposée de concert par le général, le colonel, le maire du village, M. Jean-Marc Boulanger, et Mme Claudette Roux-Laurent, présidente ANAPI Nord-Est.

A la suite de cette émouvante cérémonie, clôturée par le discours du maire, tout le monde s'est rendu dans le village voisin de Saint-Remimont pour y célébrer le 107ème anniversaire de l'armistice de 1918. Mme Viviane Damien, édile du village, extrêmement fière et émue a magistralement conduit cette cérémonie, invitant les jeunes à déposer la "Flamme de la Nation" au monument aux morts et à présenter la gerbe au général pour son dépôt.

Le soir, l'ensemble du dispositif rejoignait Nancy et sa célèbre Porte Désilles pour y célébrer à nouveau cet anniversaire.

Trois cérémonies durant lesquelles les jeunes cadets ont eu un comportement exemplaire qui force l'admiration des encadrants. Grand merci à eux.

A noter également durant la cérémonie de Benney les présences remarquées de Mme Nathalie Naville, directrice adjointe de l'ONACVG, M. Dominique Biagi, chef projet SNU, M. Serge Constant, président de la réserve citoyenne,

M. Daniel Eichenbrunner, président des Amis de la Gendarmerie, M. Bruno Zillig, président de l'Association des cadets. Ce dernier est un ami de l'ANAPI dont l'oncle, Pierre Zillig, ancien du 8ème BCP est mort pour la France à Sept Pagodes en Indochine. ■



Visite de courtoisie...

● Le 26 septembre 2025, chez Madame Josette Maljean, veuve de Guy Maljean (Guy nous a quittés le 11 mars 2021). Guy était le dernier survivant du maquis "Colibri" du GCMA et rescapé des camps de prisonniers du Viêt-Minh.



— In Memoriam —

Colonel Jocelyn Trouslard



Le 16 janvier 2025, le colonel Jocelyn Trouslard nous a quittés à l'âge de 77 ans. Jocelyn Trouslard avait notamment commandé le groupement de Gendarmerie de Meurthe-et-Moselle de 1996 à 1999... en passant par La Châtres et le Sénégal.

Président délégué des Amis de la Gendarmerie de 2003 à 2024 et du Trèfle, il était également un fidèle membre bienfaiteur de l'ANAPI Nord-Est.

Jocelyn était chevalier de la Légion d'honneur, officier dans l'ordre national du Mérite et titulaire de nombreuses autres décorations dont la médaille de bronze de la Gendarmerie nationale. C'était un homme au grand cœur, doté d'une immense personnalité.

Nous adressons nos condoléances à son épouse Michèle et à ses deux fils dont l'un est aussi colonel de Gendarmerie à la Garde Républicaine. ■

Président Docteur Olivier Michel

Cérémonie départementale d'hommage aux héros de la gendarmerie à Bourges le 17 février 2025

Le 17 février 2025 s'est tenue à Bourges la traditionnelle cérémonie d'hommage aux héros de la gendarmerie, sous la présidence de M. Franck Moinardeau, directeur de cabinet du préfet du Cher, en présence de nombreuses personnalités civiles (sénateur, député, maire de Bourges) et militaires, dont le général Santoni, commandant les Ecoles Militaires de Bourges et le colonel Caussanel, commandant le groupement de gendarmerie du Cher. Ce dernier était accompagné de plusieurs détachements issus de toutes les compagnies de gendarmerie du département. A cette occasion, les noms des 13 gendarmes décédés en service en 2024 ont été cités et six gendarmes ont été distingués pour leur courage et leur engagement.

Le président de l'ANAPI CENTRE et ses deux porte-drapeaux étaient bien évidemment présents lors de cette cérémonie particulièrement

émouvante, témoignant, si besoin était, de l'action héroïque des gendarmes à la tête de petits postes isolés en Indochine, mais aussi de leur abnégation non moins héroïque pendant la bataille de Dien Bien Phu, oubliant un temps leurs fonctions prévôtales au profit de missions combattantes, avant de connaître la tragédie de la captivité avec leurs frères d'armes.

Pour le président, M. Olivier Michel, cette cérémonie avait également une charge émotionnelle particulière et personnelle. Comment en effet ne pas penser à son père, lui-même prisonnier des Japonais, témoin de la mort héroïque du capitaine de gendarmerie Jean d'Hers alors qu'il tentait de retarder l'avancée japonaise dans le delta du Mékong à la suite du coup de force du 8 mars 1945. Compagnon de la Libération, le capitaine d'Hers a donné son nom à une promotion d'officiers de la gendarmerie.

•••



Le colonel Caussanel, le général Santoni, et Arthur Santoni.



Nos porte-drapeaux, Arthur Santoni, ANAPI Centre et André Houzet, ANAPI.



Au premier plan, le docteur Olivier Michel, président de l'ANAPI Centre.

Cérémonie du 8 juin 2025 à Bourges

Cette journée du 8 juin est dédiée à rendre hommage aux militaires français qui ont donné leur vie en Indochine, quand cette terre faisait partie de l'empire colonial français.

Ce conflit, qui s'est étendu de 1945 à 1954, a laissé une empreinte indélébile dans notre histoire nationale. Cette guerre avait débuté dans le complexe tumultueux de la seconde guerre mondiale. La France cherchant à réaffirmer son contrôle sur les colonies, s'était heurtée à une forte résistance du Viêt-Minh, dirigée par Hô Chi Minh, qui luttait pour l'indépendance dans un contexte géopolitique local et international particulièrement instable.

Au total, ce furent près de 489 000 hommes qui partirent en Asie lointaine pour combattre, dont



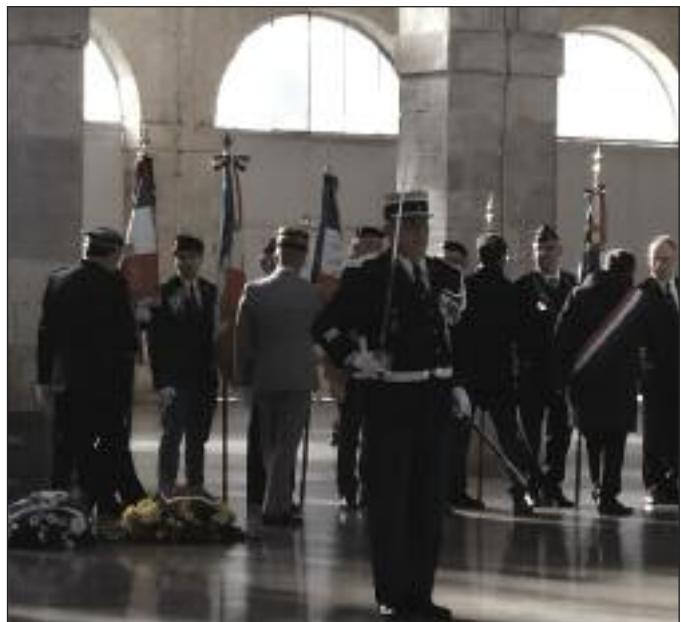
certains parmi eux avaient déjà connu la seconde guerre mondiale, la résistance française et l'horreur des camps de concentration nazis.

Le tournant de cette guerre fut sans aucun doute la bataille de Dien Bien Phu, en 1954, après cinquante-sept jours de résistance et de combats acharnés. C'est dans la nuit du 20 au 21 juillet de cette même année que les accords de Genève furent signés, officialisant la cessation des hostilités.

Aujourd'hui nous nous souvenons de ces soldats héroïques. En effet, les pertes humaines ont été tragiquement élevées. Du côté français, plus de 47 000 soldats métropolitains, légionnaires et "Africains" ont perdu la vie. Les autochtones combattant dans le corps expéditionnaire en Extrême-Orient et les armées des états associés ont également subi ►►►

●●● Cette cérémonie a également été pour l'ANAPI l'occasion d'illustrer symboliquement la transmission intergénérationnelle du devoir de mémoire par la présence côté à côté de nos deux porte-drapeaux, l'un étant le doyen des porte-drapeaux du Cher, André Houzet, 93 ans, ancien d'Indochine, l'autre un jeune collégien, Arthur Santoni, 15 ans (lui-même arrière-petit-fils d'un prisonnier des Japonais), tout juste diplômé de la nouvelle formation de porte-drapeaux mise en place à Bourges.■

Les autorités remerciant les porte-drapeaux des associations présentes.





Prise de parole de Michel Olivier,
président de l'ANAPI Centre.



Prise de parole de Mme la Préfète.

►►► des pertes considérables. Durant cette guerre, les soldats français ont montré un dévouement et une bravoure exemplaires, et d'abord, un sens de l'honneur puisqu'ils servaient la France.

Les sacrifices des soldats français en Indochine ne furent pas vains, ils nous rappellent que la véritable grandeur réside non pas toujours dans la victoire, mais dans la capacité à se battre et à se relever.

La présence française en Extrême-Orient a permis l'éradication de la peste et du choléra. Elle se retrouve aussi dans l'écriture vietnamienne, la seule de la région qui soit en caractère latin, grâce à la transcription effectuée au XVIIème

siècle par un jésuite et retenue depuis l'Indépendance par l'administration vietnamienne comme vecteur d'unification.

En cette journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Indochine, nous rendons hommage en particulier au lieutenant-colonel Gaucher, originaire de Bourges, chef de corps de la 13ème DBLE, figure emblématique de la bataille de Dien Bien Phu, tué le 13 mars 1954 et dont la tombe familiale se trouve au cimetière des Capucins.

Honneur aux soldats français d'Indochine et aux soldats d'aujourd'hui qui leur succèdent au service de la France.■



Remerciements du général Santoni
aux porte-Drapeaux.

Hommage à l'adjudant-chef Stanislas Butrym

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de notre adhérent l'adjudant-chef Stanislas Butrym, survenu le 6 juin 2025 à l'âge de 92 ans, un de nos anciens survivants de Diên Biên Phu.



Héros du 6ème Bataillon colonial de commandos parachutistes, il s'était engagé en Indochine dès 1952, à seulement 18 ans. Parachuté à Diên Biên Phu en 1953 et 1954, il défend le camp jusqu'à sa chute, le 7 mai 1954. Son courage exceptionnel s'est illustré lorsqu'il sauve un frère d'armes blessé sous le feu ennemi. Fait prisonnier, il endure une marche de 700 km dans la jungle et survit aux terribles camps du Viêt-Minh.

Officier de la Légion d'Honneur, médaillé militaire, chevalier de l'Ordre national du Mérite et titulaire de la croix de guerre TOE avec cinq citations, Stanislas Butrym était une figure de bravoure et d'engagement.

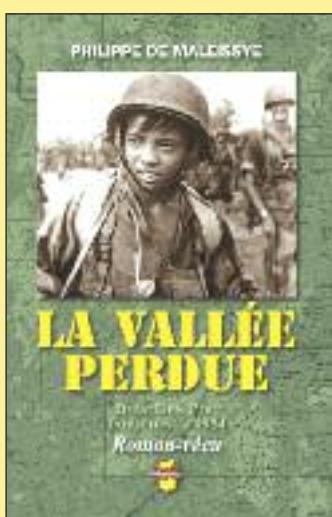
Comme l'a exprimé Madame Patricia Mírallès, ministre déléguée chargée de la mémoire et des Anciens Combattants : « ... c'est une mémoire vivante qui disparaît. Mais son engagement continuera à nous guider. »

Nous étions allés lui rendre visite avec le général Santoni, commandant les Ecoles militaires de Bourges le 2 février 2024 (photo ci-contre).

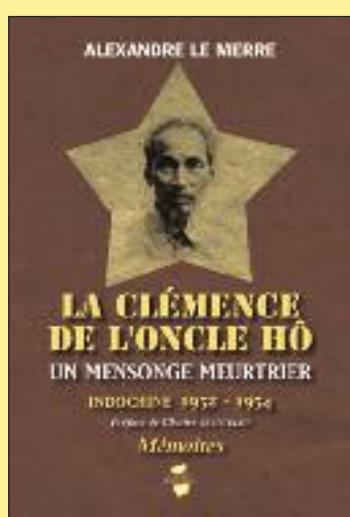
Nous avions passé un moment extrêmement émouvant, montrant une mémoire parfaite et précise de chaque jour passé à DBP et lors de sa captivité. Il était entouré de nombreux souvenirs, des livres où son nom est cité ainsi que son livret militaire où les sauts étaient signés du commandant Bigeard.

Un hommage lui a été rendu mardi 10 juin 2025 au cimetière de Buzançais (Indre). Il était entouré de sa famille, de représentants de l'ANAPI et de plusieurs associations patriotiques, du DMD de l'Indre et du directeur de l'ONACVG.

Olivier Michel
Président ANAPI Centre



Pour commander :
Indo Editions
61 rue de Maubeuge 75009
Paris
01 42 85 05 58
www.indoeditions.com



Président Jacques Villard

9 avril 2025 : Hommage au colonel Jack Bonfils

Les mesures d'isolement coercitif, liées à la pandémie de covid 19 , n'ont pas accordé à la cohorte de ses frères d'armes et de ses amis d'accompagner le colonel Jack Bonfils, Président d'honneur de l'ANAPI Rhône-Alpes/Auvergne , lors de son départ vers le mystère de son éternité, le 9 avril 2020.

Concrétisant un projet, porté de longue date par les associations patriotiques auxquelles il a tant donné, une délégation de l'ANAPI, dont il fut un cofondateur, de l'ANAI qu'il présida également ainsi que de l'Amicale des Anciens de la Légion Étrangère s'est réunie, ce dernier printemps, autour de sa tombe familiale et en présence de sa fille Nadine, pour lui rendre un hommage fervent, pénétré d'admiration et de gratitude.

En l'occurrence, les interventions d'Alain Dupouyet, Président de l'AALÉ et de Philippe Neyret, Président de l'ANAI s'illustreront de larges extraits de la correspondance de guerre de Jack

Bonfils et d'une énumération exhaustive de ses décorations et citations acquises en récompense de ses engagements itératifs au service de la France.

Pour sa part, Jacques Villard, Président de l'ANAPI RAA, inaugurerait son propos avec une mise en exergue de l'énergie intarissable, de l'ardeur militante et du foisonnement d'entreprises, déployés, tant d'années durant, par Jack Bonfils pour entretenir la mémoire édifiante de ses compagnons de souffrance et d'héroïsme, auxquels se sont ajoutées de nombreuses actions sociales au Vietnam.

Dans une rémanence d'émotion comme de fascination pour y avoir participé, Jacques Villard devait également évoquer l'initiative de Jack Bonfils d'organiser, en 1999, le " Voyage de l'amitié Franco-Vietnamienne " afin de tourner la page et de jeter les bases d'une coopération fraternelle avec plusieurs communes du pays.

Quelque deux cents vétérans, compagnes et amis ont effectué ce pèlerinage, ponctué de moments de haute intensité :

- temps de recueillement sur la RC 4 avec les grottes de Lang Son ainsi qu'à Dien Bien Phu où se sont conjuguées des cérémonies au cimetière des combattants vietnamiens et devant la stèle de Rolf Rodel,
- temps de spiritualité avec l'inauguration de la cathédrale de Phu Oc, rénovée grâce à la générosité de l'ANAPI, et la messe célébrée par l'évêque du lieu, réunissant près de 4000 fidèles,
- temps de convivialité avec la réception officielle des autorités vietnamiennes et •••



« Un 8 juin charnel et didactique »

La présence du général René Longueval et de l'adjudant-chef Norbert Maitre, chevaliers en vaillance de la Geste d'Indochine, a conféré à cette cérémonie d'hommage du 8 juin une illustration charnelle de ce qui fut, trop longtemps, une guerre oubliée.



De gauche à droite, le général Longueval, l'Adjudant-chef Maitre et Jacques Villard.

UN TEMOIGNAGE INCARNE

Saint-cyrien de la promotion général Frère (1948 - 1950), René Longueval débarque, en avril 1953, en Indochine où il est affecté au 2^e groupe du Régiment d'artillerie coloniale du Maroc, implanté au Tonkin. Plusieurs mois durant, il combat dans le Delta du fleuve Rouge et participe, du 15 octobre au 08 novembre, à l'opération Mouette visant à empêcher une division du Vietminh d'entrer dans le Delta. Il enchaîne avec un engagement au Moyen Laos et contri-

bue, après quatre jours de mer et 1000 km de remontée le long du Mékong, à la défense victorieuse de la base aéroterrestre stratégique de Séno, menacée par le Viêt-Minh. De janvier à avril 1954, il opère avec son groupe mobile, une nouvelle mission au Moyen Laos pour rejoindre la cuvette de Ban Na Phao, uniquement ravitaillée par air. Au terme d'un raid exténuant en direction de la cordillère Annemite, il arrive en zone amie, meurtri, dans la jungle périlleuse, par trois embuscades lourdes en pertes humaines et en blessés.

Son unité est alors transférée par avion au Tonkin pour diverses missions dans le Delta jusqu'au 27 juillet, date du cessez-le-feu. Six mois plus tard, il est de retour en France, après un séjour de 22 mois en Indochine.

Le général Longueval, aujourd'hui âgé de 98 ans, officier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite, est titulaire de la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs, avec deux citations obtenues en Indochine.

Pour sa part, Norbert Maitre s'est engagé à 19 ans au 2^e Régiment de chasseurs parachutistes. Titulaire de cette qualification militaire sous le numéro 8046, il sert successivement au 1^{er} Régiment de hussards parachutistes et au 2^e Régiment de chasseurs d'Afrique avant de rejoindre en Indochine, en décembre 1952, le célèbre Régiment d'infanterie-chars de marine, le plus décoré de France. Affecté au 2^e escadron, il est de tous les combats au Ton- ►►►

●●● celle, en retour, de l'Ambassade de France.

En reconnaissance des investissements de Jack Bonfils dans les associations sportives de la commune, Monsieur Julien Smati, Maire-adjoint de Rillieux avait tenu à communiquer par sa présence à cette cérémonie qui s'est conclue par un dépôt de gerbes et par la pose d'une plaque commémorative des Anciens du 6^e régiment des hussards, à l'initiative du lieutenant-colonel Perpoli de la Fédération André Maginot.

Jacques Villard, Président de l'ANAPI RAA



►►► kin. Blessé par l'explosion d'une mine, il est rapatrié en 1955 et poursuit sa carrière militaire au Maroc et en Algérie. Il prend sa retraite en 1966, après 20 ans au service de la France.

Norbert Maitre, 97 ans à ce jour, est chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur et dans l'Ordre national du Mérite, titulaire de la croix de guerre des Théâtres d'opérations extérieurs et porteur de l'insigne pour 30 années de porte-drapeau.

Ces deux vétérans, forts de "cette parcelle de gloire" qu'accordait à chaque combattant d'Indochine le général Bigeard, recueillirent, à bon droit, dans les discours officiels à l'unisson, un témoignage vibrant d'admiration et de gratitude.

LE COUP DE FORCE JAPONAIS

Coordinateur du Comité d'Entente Indochine depuis deux ans, le colonel André Mulder, président de la FARAC (dont est membre l'ANAPI RAA), s'est donné pour tâche, à chacune de ses interventions majeures, lors de la cérémonie du 8 juin, d'orienter son propos sur un chapitre distinctif de l'épopée indochinoise.

L'an passé, en écho au 70ème anniversaire de la tragédie de Dien Bien Phu, il avait relaté, au jour le jour, le calvaire de nos soldats où se coudoyaient, au plus haut point, la souffrance et le sublime, et les affres de la longue marche, après la chute du camp retranché, vers la gêhenne des goulags du Vietminh dont sont revenus vivants un bien faible contingent de prisonniers.

En cette présente journée d'hommage, il souhaitait sortir de l'oubli le coup de force japonais du 9 mars 1945 qui, en une nuit, a détruit l'autorité de la France en Indochine. Episode dramatique dont le général Michel Prugnat, président d'honneur de l'ANAPI RAA, alors âgé de 10 ans, a produit un témoignage saisissant.



Allocation du colonel Mulder.



Roger Dague.

Le revers de leur flotte à Midway avait marqué un coup d'arrêt à la puissance militaire du Japon. Conscients de l'importance stratégique de l'Indochine, ses généraux misaient sur cette artère vitale pour leurs troupes, en termes de communication et de repli.

Dans un rapport de force qui lui était largement favorable, le Japon, en la soirée du 9 mars 1945, remettait par le truchement de son ambassadeur à l'amiral Decoux, gouverneur général à Saïgon, un ultimatum exigeant la soumission de toutes les forces françaises d'Indochine sous le seul commandement japonais.

L'Amiral opposa un refus immédiat. Peu après, il fut arrêté ainsi que la majorité du Haut Commandement français. Dans le même temps, toutes nos garnisons en Indochine étaient attaquées. La sidération fut totale. En moins de 24 heures de combat sans répit, les pertes françaises et indochinoises dépassèrent 50% des effectifs engagés. Seuls, les 5700 hommes de la colonne Alessandri parvinrent à rejoindre la Chine.

Il s'ensuivit un déchaînement d'horreurs, d'exactions et de cruautés de la part des Japonais dont furent victimes, entre autres exemples, le général Lemonier et le colonel Robert, décapités à Lang Son, au Tonkin, ainsi que les défenseurs de Dong Dang et leur chef, le capitaine Anosse.

S'ajoutèrent à cette adversité le nombre bouleversant de prisonniers, 12000 pour les militaires, déportés vers les camps de travaux forcés, dits de la mort lente, et 19000 quant aux civils dont certains subirent les tourments des geôles en bambou de la Kempétaï, cette gestapo japonaise.

La capitulation du Japon, le 15 août 1945, et le débarquement à Saïgon, le 12 septembre, du général Leclerc avec les premiers éléments militaires français marqueront la fin de cette ●●●

En fidélité de mémoire

Révérence gardée, la Camarde a eu la main lourde en cette période estivale, endeuillant l'ANAPI du départ vers leur éternité de deux fidèles parmi les fidèles, glorieuses figures de l'épopée indochinoise, le général Pierre Thévenon et notre porte-drapeau Mouloud Layachi.

Général Pierre Thévenon

« Servir Dieu et la Patrie », telle fût assurément, dans sa force vertueuse, la devise des parents du Général Pierre Thévenon qui nous a quittés, le 22 juillet dernier, à l'âge de 92 ans.

Au cœur d'une lignée de neuf enfants, ils ont incarné cet engagement oblatif par l'offrande à l'Eglise de deux prêtres et à la France d'une floraison d'officiers.

Né le 8 août 1933, à Privas en Ardèche, Pierre Thévenon, dès sa prime jeunesse, modèle son avenir dans ce terreau fertile en affichant une vocation ancrée de militaire, à l'instar de son père. Bon sang ne saurait mentir!

Enfant de la guerre, il se pénètre, avec un sens de l'observation déjà bien aiguisé, des horreurs

de ce second conflit mondial et des exactions cruelles de l'occupant. Il conservera, sa vie durant, le souvenir marquant de cette période qu'il qualifiait de « très délicate et difficile », où il avait côtoyé le pire et qui forgera son caractère combatif. Au reste, il n'hésitait pas à provoquer les sentinelles allemandes avec des chants de la résistance !

Engagé volontaire en 1951, à ses 18 ans, porté par la mystique du devoir envers la France, il inaugure une carrière qui se révèlera prestigieuse comme soldat de deuxième classe. Il sert au Maroc puis en Indochine où il est blessé grièvement, capturé et, un temps, porté disparu.

Lors de son rapatriement à bord du bateau hôpital, il subit, à son arrivée à Marseille, avec ses frères d'armes blessés, l'infâme d'un ac- ►►►



●●● période odieusement entachée à jamais d'une sauvagerie criminelle. Dans son rappel des 254 lyonnais, morts pour la France en Indochine, le président Mulder dédia une pensée émue à René Achard, victime de la bataille de Saïgon qui a duré près de deux mois.

Fut enfin évoquée la mémoire de Roger Dague, son prédecesseur à l'animation du Comité d'Entente, décédé le 17 mars 2024, qui a tant œuvré pour la défense de ses compagnons d'armes, sacrifiés au service de la France dans un conflit lointain.

A l'évidence, cet exposé coruscant d'une page sanglante de la guerre d'Indochine, dans un respect scrupuleux de la vérité historique, s'adressait, au premier chef, à la jeunesse, représentée, en la circonstance, par les élèves du Lycée Charles de Foucauld et les volontaires du SNU, dans un souci didactique de leur faire connaître les grandeurs oblatives de nos soldats et de les inciter à s'imprégner du roman national de la France, notre patrie charnelle, à l'aune de cette exhortation d'Hélie de Saint Marc: « La mémoire n'est pas seulement un devoir, c'est aussi une quête ». ■

►►► cueil entaché d'insultes, de haine, voire de crachats.

Il a 20 ans et se trouve à la croisée des chemins. « J'avais le choix, soit j'abandonnais tout, soit je visais plus haut. Et j'ai terminé général. En fait, depuis cet accident, j'ai décidé de prendre les choses du bon côté ». Ainsi rapportait-il sa résolution pour la suite de son parcours.

Dès lors, il intègre une promotion de Saint-Cyr où il partage sa formation dans la camaraderie confraternelle de Michel Prugnat, futur général.

En 1958, il sort de l'ESMIA, au grade de sous-lieutenant. Il va alors gravir tous les échelons de la hiérarchie militaire.

Il enchaîne missions et responsabilités : chef d'un commando de chasse en Algérie, instructeur à Montpellier, commandant d'une compagnie à Perpignan sans oublier, de 1970 à 1972, la charge, à Madagascar, d'une section de l'état-major particulier du Président de la République.

En 1975, il sort breveté de l'Ecole supérieure de guerre. Sa progression se poursuit et, en 1979, il devient chef de corps du 6ème bataillon d'infanterie de marine et commandant des troupes françaises, stationnées au Gabon. Élevé au grade de colonel, en 1981, il est nommé Chef d'Etat-Major des forces aériennes de Djibouti.

Pierre Thévenon achève ce long cheminement, brillant et zélé, comme délégué militaire départemental des Vosges jusqu'au 8 août 1990 où il reçoit ses étoiles de général, lors de sa cérémonie d'Adieu aux armes à Epinal.

De retour à Meyzieu, dans le Rhône, où il avait édifié sa maison, il entame alors une retraite active. Avec Marthe, son épouse depuis 1960, il peut enfin donner la pleine mesure de son investissement éducatif à leurs quatre enfants, cercle familial qui s'étoffera de dix petits-enfants et de trois arrière-petits-enfants. En parallèle, cette flamme de générosité entreprenante qui a irradié toute son existence le conduit à s'engager dans de nombreuses associations patriotiques, largement représentées lors de ses obsèques, ainsi qu'au service de sa commune, comme conseiller municipal.

Pierre Thévenon était commandeur de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite, médaillé militaire à 22 ans, décoré de la croix de guerre avec deux citations, particulièrement élogieuses, à l'ordre de l'Armée, pour hauts faits de bravoure en Indochine.

Outre l'ANAPI, il a comblé de sa riche personnalité la SMLH, la FARAC et l'ANAI notamment.

Mouloud Layachi

Mouloud Layachi est né le 17 septembre 1928 à Bazer Sakra, au sud-est de Sétif, en Algérie. Tôt engagé dans une carrière militaire, il sert notamment au 7ème régiment de Tirailleurs algériens, un des plus décorés de l'Armée française.

A ce titre, il participe à la guerre d'Indochine et témoigne de sa vaillance et de son courage au quotidien des 57 jours d'affrontements sanglants ininterrompus qui ont marqué à jamais la Bataille de Dien Bien Phu.

Fait prisonnier le 7 mai 1954, à la chute du camp retranché, il connaît les affres de la longue marche, éprouvante et mortifère, vers la gêhenne des goulags du Viêt-Minh. Bien que blessé par un éclat d'obus, il tente pourtant de s'évader. Repris, il reçoit un violent coup de

crosse au côté droit dont il conservera les séquelles. Il est libéré le 20 août 1954. Rapatrié en France, il est hospitalisé dans un état déplorable.

Au terme d'une longue convalescence, il rejoint Baden-Baden en Allemagne.

Avec le grade de maréchal des logis-chef, il est appelé par la suite en 1955 sur le théâtre d'opération en Algérie. Il est affecté dans le département de Sétif et dans les Aurès où il restera jusqu'en 1961. Prisonnier du FLN pendant deux mois et demi, il parvient à s'évader et doit à son statut de harki de s'installer définitivement en France dans la région lyonnaise.

En récompense de ses faits d'armes, outre sa promotion au grade d'Officier dans la Légion d'honneur, Mouloud Layachi arborait une ●●●

— In Memoriam —

●●● poitrine bardée de décosations dont la Médaille militaire, et plusieurs citations sur la croix de guerre des théâtres d'opération extérieure et la croix de la valeur militaire.



De retour à la vie civile, il est employé par la Communauté Urbaine de Lyon jusqu'en 1985 où l'altération de sa santé, liée aux stigmates de ses blessures de combattant, le contraint à cesser toute activité professionnelle.

En 1986, aux côtés du colonel Jack Bonfils, un de ses fondateurs, il rejoint, dès l'origine, l'ANAPI dont il devient le porte-drapeau pour la délégation Rhône-Alpes/Auvergne. Il revêtira cette fonction, laquelle lui vaudra le diplôme d'honneur des porte-drapeaux, avec constance, enthousiasme et dévouement, jusqu'à son décès, le 30 juillet dernier, dans sa 97ème année. A cet égard, il nous a comblés de sa dernière prestation, le 28 septembre 2024, lors de la conférence de Paul Rignac, au quartier Général Frère de Lyon. Mouloud Layachi adhérait également à l'UNACFME depuis sa création, en 1974, à l'association des DPLV ainsi qu'à la Fédération de Blessés Multiples et Impotents de Guerre.

Jacques VILLARD
Président de l'ANAPI RAA

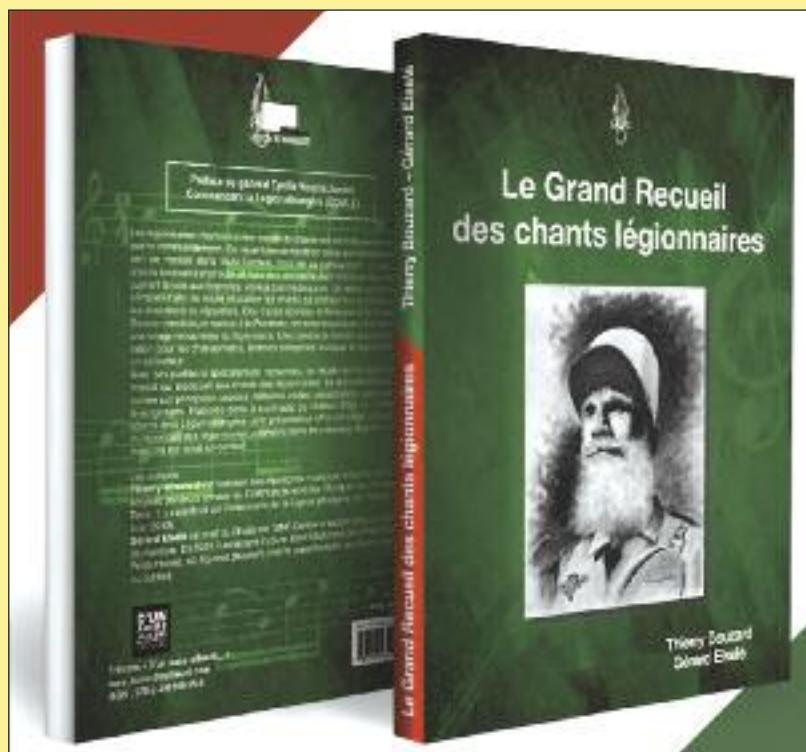
Un grand merci à Laurent Depassio, vice-président de l'ANAI, pour sa généreuse contribution photographique à nos articles.

Vient de paraître : Le Grand Recueil des chants légionnaires

Pour la première fois, l'ensemble des chants légionnaires est présenté, depuis le plus ancien remontant à 1835, jusqu'aux dernières créations, en passant par ceux de la guerre d'Indochine, au total 170 chants avec 154 partitions. Les carnets et les enregistrements inventoriés sont complétés de témoignages, dont celui du colonel Jean Luciani. Car la pratique est vivante et en constante évolution. Il est préfacé par le général Youchtchenko, commandant de la Légion étrangère.

Thierry Bouzard & Gérard Eisélé, *Le Grand Recueil des chants légionnaires*, éditions D'un autre ailleurs, 2025, 312 pages.

14 rue du Hameau de la Loire
85680 La Guérinière
www.dunautreailleurs.com



Président Francis Tournebize

Pour mon père, Gilbert Tournebize, caporal-chef au 8ème Choc, prisonnier à Dien Bien Phu

Ils étaient jeunes, moins de vingt ans pour certains, sortis d'une adolescence trop vite traversée, d'une période troublée, qui a peut-être façonné ce désir d'aventure.

A la croisée de cet âge symbolique ils ont choisi, refusé la carrière des affaires et de l'argent, la sécurité d'une vie civile bien remplie mais trop sage, refusé un avenir trop prévisible.

Ils veulent peut-être tout simplement exister, se prouver, partager. Ils endosseront l'uniforme leur liberté à eux, et rejoignent le cœur gonflé de leur jeunesse le Corps Expéditionnaire Français en Indochine.

Ah, l'Indo comme bientôt ils l'appelleront, ces vallées enserrées de mornes collines, ces montagnes abruptes et inhospitalières, couvertes d'impressionnantes forêts primaires, mais aussi ces sourires d'enfants juchés sur de nonchalants buffles, ces Orientales, dans les rizières nourricières, journées entières, courbées à repiquer le riz.

Ah, l'Indo, ce peuple de petits paysans souriants, forgé au fleuve de ces temps immémoriaux par les redoutables défis auxquels il a fait face, ●●●



Gilbert Tournebize débarque à Saïgon le 16 octobre 1951 et est muté quelques jours après, le 7 novembre, au 10ème Bataillon parachutiste de chasseurs à pied (BPCP). Avant la dissolution de ce bataillon qui intervient le 31 août 1952, il est muté le 16 août 1952 au 8ème Bataillon de parachutistes coloniaux (BPC). Il obtient une citation le 31 janvier 1953, signée par le capitaine Tourret lors de la prise de Quy Nhon.

Il participe à la bataille de Dien Bien Phu, il est porté "disparu, présumé prisonnier" le

8 mai 1954. Il est libéré le 24 août dans la province du Thanh Hoa.

Il passe quelques jours à l'hôpital Rien An à Dalat, avant de rejoindre la France et débarquer à Marseille le 13 octobre 1954.

Il finit son engagement militaire à Marrakech au Maroc où il est démobilisé fin 1956 pour des problèmes cardiaques.

La personne qui établit alors son acte de démobilisation n'est autre que celle qui allait devenir ma maman, encore à ce jour adhérente à l'ANAPI Languedoc-Roussillon.

Hommage rétrospectif à Jean Labrousse

par Jean Castello, président de 1716ème section de la Médaille militaire Albères-Côte Vermeille

Jean Labrousse nous a quitté le 16 janvier 2024. Il est né le 29 août 1930, à Montceau-les-Mines en Saône et Loire.

Il répond à son ordre d'appel sous les drapeaux et effectue son service militaire dans l'Infanterie du 20 janvier 1950 au 18 avril 1952. Son ascendant naturel sur son entourage et une énergie à toute épreuve, lui valent d'accrocher l'insigne de caporal en novembre 51 et caporal-chef en janvier 52.

Un des premiers conflits de la guerre froide, la péninsule coréenne s'enflamme de part et d'autre du 38ème parallèle. La France engage des volontaires, sur ces terres lointaines, aux côtés des troupes onusiennes. Courant 1953, Jean Labrousse embarque pour rejoindre le théâtre des opérations mais ne participe finalement qu'aux dernières escarmouches.

Une autre terre extrême orientale lointaine vit au

son des combats meurtriers : L'Indochine où pas un mètre carré n'est disputé au corps expéditionnaire par le Viêt-Minh.

D'octobre 1953 à juillet 1954, l'ex-bataillon français de l'ONU, devenu régiment, est intégré au sein du groupe mobile 100 en centre AN AM, afin d'assurer le contrôle des hauts plateaux, dans les secteurs de Kontum, Pleiku et Ankhé, route coloniale 19.

Jean Labrousse participe aux nombreuses opérations qui se déroulent dans ce secteur, notamment le 13 mars lors de la libération des villes de Qui-Nhon et Quang-Ngai. Le 22 mars Jean est porté disparu au combat.

Il est en réalité blessé et retenu prisonnier par le Viêt-Minh dans un de leurs camps d'internement, tristement célèbres. Il sera libéré après 4 mois de captivité le 21 juillet 54.

La guerre d'Indochine prend fin mais en ➤➤➤

●●● cet homme de la terre, souple et obstiné, frêle et indestructible.

Ils apprendront rapidement que le sourire cache bien malheureusement la morsure.

Les combats font rage, dans ces vallées profondes, sur ces montagnes inaccessibles, dans ces rizières. Ils partagent ces expériences au feu, dans des unités de Parachutistes, Tirailleurs, Tabors, Légion étrangère, Troupe de Marine et d'autres.

Leur jeunesse conjuguée à une camaraderie à toute épreuve, le devoir de lever haut les couleurs, les poussent toujours plus en avant, face à leur destin.

Combien on étreint le camarade touché par l'acier, le rassurant pour ses dernières minutes ?

Combien finiront leur vie en ces lieux idylliques à leur arrivée.

C'est le temps de la captivité, dans différents camps, Tonkin, Annam, Cochinchine, Laos ou Cambodge et même jusqu'en Chine au Yunnan. Camps inaccessibles, parfois simples villages de paillotes, mais d'où on ne s'évade pas.

Il ne reste plus qu'à survivre. Le temps va travailler inexorablement contre les capacités physiques et intellectuelles, beaucoup ne reviendront pas.

Meurris dans leur chair et leur esprit pour les volontés de la France, les derniers survivants rentreront, s'ils ne l'ont pas jeté, muni de l'insigne de la « colombe de la paix », distribué par le Viêt-Minh, ultime duplicité de leur geôlier. ■

▶▶▶ Algérie la révolte gronde et l'insurrection gagne du terrain. La France cherche des troupes aguerries à la contre-guérilla insurrectionnelle. Malgré la défaite et parfois le sentiment d'avoir été oubliés et abandonnés, bon nombre des rescapés du désastre indochinois entendent l'appel du pays et acceptent une nouvelle fois de mettre leurs peaux au bout de leurs idées. Jean Labrousse est de cette trempe.

Avec ses frères d'armes, il embarque à bord de l'Aurélia » (paquebot Italien) et débarque à Alger le 10 août 1955. Jean, en fin de contrat, décide alors de se réengager au sein du 11°Choc (autre unité d'élite s'il en est) et participe à la guerre d'Algérie d'octobre 55 à juillet 56 au sein des groupes légers d'Intervention Krotoff de la 27ème Division d'Infanterie Alpine.

Aux cours des nombreuses opérations menées sous couvert du SDECE (Service de Documentation Extérieur et de Contre-Espionnage), le sergent Jean Labrousse s'illustre notamment le 19 avril 1956 lors d'une action particulièrement périlleuse en s'infiltrant dans le village d'Ait Imour en Kabylie où il neutralise les deux sentinelles et récupère leurs armes. Pour cette action, il est cité à l'ordre de la brigade avec attribution de la médaille de la valeur militaire avec étoile de bronze.

Il obtient l'autorisation de sa hiérarchie de se présenter au cours des nageurs de combat, stage particulièrement exigeant et qualification

prestigieuse qu'il réussit le 28 juin 1957 avec le brevet n° 154. Jean est alors affecté en Corse à Calvi avant de rejoindre Aspretto au Centre d'Instruction des Nageurs de Combat (CINC), unité faisant partie intégrante du service action du SDECE.

De 1957 à 1964, avec son inséparable binôme Jean Tissier, il s'entraîne aux opérations clandestines dans une période où le contexte géopolitique est particulièrement tendu. Au cours de son affectation au CINC, Jean est promu sergent-chef en 1959 et adjudant en 1964.

Cette même année, il est muté au centre d'entraînement commando de Modane en Savoie où il partage sa solide expérience de soldat avec les stagiaires.

En 1966, Jean est affecté au 75ème Régiment d'Infanterie de Valence. Un an plus tard, il fait valoir ses droits à pension de retraite et sera rayé des contrôles le 10 septembre 1967.

Chef de groupe, équipier puis chef d'équipe nageur de combat et enfin chef de section, Jean Labrousse est un sous-officier de devoir, animé d'une grande rigueur morale qui s'est mis au service du pays avec un dévouement absolu. Porté par la passion, il a donné un éclatant exemple de vertu du soldat. Sa générosité et son courage ont marqué tous ceux qui ont croisé sa route.

Au revoir Jean. ■



Oraison funèbre d'Antoine Modesto

Le 25 septembre 2025, la communauté des parachutistes et des anciens combattants a perdu l'un de ses plus glorieux membres, l'adjudant-chef Antoine Modesto. Notre ami a rejoint saint Michel et la cohorte des hommes d'honneur qui ont bravé tous les dangers sous le béret amarante.

L'adjudant-chef Modesto a été un magnifique soldat dont le courage et la force de caractère a été largement reconnue par ses chefs, ses camarades et tous ceux qui ont croisé sa destinée. L'engagement de l'adjudant-chef Modesto c'est celui d'un soldat mais aussi celui d'un citoyen, attaché à sa terre, la Corse, attaché à sa ville, Bonifacio, attaché à ses amis et à sa famille.

L'adjudant-chef Antoine Modesto s'est engagé très tôt, à 20 ans le 6 mai 1951 à Rivesaltes, son parcours témoigne de l'énergie et de l'enthousiasme qui va caractériser tout son parcours militaire. Nommé caporal le 1er novembre 1951, il est sergent le 16 janvier 1952, obtenant des résultats largement au-dessus de la moyenne de ses camarades.

Les événements internationaux vont marquer sa vie militaire, il embarque pour la Tunisie le 28 janvier 1952, où il participera aux opérations menées par l'armée française jusqu'en octobre 1952.

Rentré en France, il est breveté parachutiste le 9 décembre 1952. Son parcours va le mener à Perpignan, puis Carcassonne avant de partir pour l'Indochine le 19 mars 1954. Engagé dès son arrivée dans les durs combats que mène

l'armée française, il participe aux affrontements sur le fleuve Donnaï et fait partie des soldats capturés lors de la grande embuscade fin avril 1954.

Le sergent Modesto est porté disparu le 1er mai 1954, la Croix-Rouge sera informée quelques semaines plus tard qu'il a été fait prisonnier par le Vietminh. Il tentera par deux fois de s'évader, sera repris et connaîtra après chaque tentative d'évasion, des conditions de captivité plus dures,

mais jamais son moral ne sera entamé, défiant ses geôliers et se montant comme un exemple de résistance pour ses condisciples.

Libéré le 20 août 1954, après 112 jours de captivité dans les conditions les plus inhumaines, il est rapatrié en France le 28 septembre 1954. A peine remis des séquelles de cette captivité, il est envoyé en Algérie où il débarque le 6 juin 1955.

Il passera 3 ans en Algérie avant de rentrer en France le 4

décembre 1958, après avoir participé à de nombreuses opérations contre les rebelles, et s'être mis plusieurs fois en danger lors d'opérations de haute densité, témoignant à chaque fois d'une bravoure et d'un courage exemplaires.

Deux ans après, il est envoyé à Dakar, où il débarque le 24 septembre 1960. Nommé sergent-chef le 1er janvier 1961, il est admis comme sous-officier de carrière le 5 janvier 1963, en reconnaissance de sa valeur militaire et de la qualité des services rendus.

Il rentre en France le 14 juillet 1963 et est affecté



au 3ème RPIMA. Il est nommé adjudant le 29 juin 1964. Il a 33 ans, a connu plusieurs théâtres d'opération et a bravé la mort à plusieurs reprises. Ayant réussi le brevet de chef de section des troupes aéroportées, il est autorisé à servir dans les troupes aéroportées, par dérogation jusqu'en 1968, en reconnaissance de ses services et de ses actions exemplaires.



En 2024, avec Marie-Claire Astier, secrétaire de l'ANAPI Fédérale.

Muté au Tchad, à Fort Lamy qu'il rejoint le 31 mai 1969, il va y séjourner un an avant de rentrer en métropole le 1er août 1970 pour être affecté à l'école militaire d'Aix en Provence. Lors de ce séjour il est engagé à plusieurs reprises contre les rebelles et chaque fois fait preuve d'un grand sang-froid et d'un courage communicatif. Il est cité à l'ordre de la Division par le commandant de théâtre pour une action d'éclat les 27 et 28 septembre 1969, où il met hors de combat deux importants chefs de groupes de rebelles. Il se voit, à cette occasion, décerner la croix de la valeur militaire avec étoile d'argent.

Il est nommé adjudant-chef le 1er janvier 1974 à 43 ans et est diplômé chef de section éducateur, dans le cadre de ses fonctions à l'école militaire d'Aix en Provence qui devient quelques mois plus tard le collège militaire d'Aix en Provence.

Le 1er décembre 1974 il est affecté comme instructeur à l'école militaire du Tampon sur l'île de la Réunion. Il y restera 3 ans, avant de rentrer en métropole le 5 août 1977 et sera radié des contrôles le 9 décembre 1985 après 34 années au service du drapeau français.

L'adjudant-chef Antoine Modesto est chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire et Chevalier de l'Ordre national du Mérite. Le 11 novembre 2022, la Ville de Bonifacio lui a décerné la médaille de la Ville et le 10 février 2024, il a reçu la médaille de bronze de l'Union Nationale des Parachutistes en reconnaissance de son parcours exemplaire comme soldat et comme parachutiste, pour honorer cette main constamment tendue vers les autres.

La communauté des parachutistes et des anciens combattants s'associe à la douleur de sa famille, de ses amis, de la ville de Bonifacio où l'Adjudant-chef Modesto a tant œuvré. Un grand soldat, un homme de cœur et de devoir, un animateur généreux, un compagnon du monde associatif nous a quittés après nous avoir montré pendant tant d'années comment conjuguer imagination et engagement, empathie et don de soi, action et générosité.

Mon adjudant-chef, mon cher Antoine, le ciel était clair sur la zone de saut, les pépins sifflaient dans le vent, le saut s'est déroulé comme à l'instruction, tu as rejoint saint Michel, qu'il te garde près de lui, avec tes compagnons tombés sur la RC4, dans les oueds, au détour d'une piste. Tu vas continuer à enseigner *la Marseillaise* !

Nous conservons le souvenir de ton sourire et de ta bonne humeur, de ton engagement, pour combattre l'immense tristesse qui a gagné nos cœurs depuis lundi matin. Le vent va sécher nos larmes, le bruit des moteurs du Transall nous appelle, perception des pépins, debout, serrez vers l'avant, Go.

Par saint Michel, vive les paras ! ■



Amicale régionale des Combattants de Dien Bien Phu (IDF)



Président William Schilardi

Voyage au Vietnam – 24/05 au 27/05/2025

Une poignée de main historique

Les grandes évolutions de l'histoire naissent souvent d'initiatives où des hommes, par-delà les blessures du passé, choisissent de dépasser leurs préjugés pour s'engager résolument vers l'avenir.

A près tant d'années de souffrance des deux côtés, les acteurs de ce rapprochement ont estimé qu'il était temps de renouer le fil de leur histoire commune.

Les cérémonies qui se sont déroulées au Vietnam, il y a un an, le 7 mai 2024, pour commémorer les 70 ans de la chute de Dien Bien Phu, ont permis d'enclencher un processus de réconciliation entre la France et le Vietnam. Ce mouvement a été porté par le ministre des Armées, Monsieur Sébastien Lecornu, et par Madame Patricia Mirallès, alors secrétaire d'État chargée des Anciens combattants et de la Mémoire (aujourd'hui ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens combattants).

Ce processus a trouvé un point d'orgue en mai 2025 avec le voyage à Hanoï du Président Emmanuel Macron et de son épouse, venu favoriser le développement des relations franco-vietnamiennes, notamment dans le domaine des échanges culturels.

J'ai eu l'honneur d'être invité à ce voyage au Vietnam, animé par la préoccupation, toujours in-

tacte, de bâtir un pont entre la France et ce Vietnam que nous avons tant aimé, sans pour autant oublier nos déchirures.

Au cours de la cérémonie solennelle au palais présidentiel, le 26 mai 2025, lors de la présentation officielle, j'ai rencontré l'ancien combattant de Dien Bien Phu, Pham Minh Nghia, soldat de la célèbre division 308, qui termina sa carrière avec le grade de colonel.

Après un instant d'arrêt et de surprise, nous nous sommes serré la main. Pour ma part, une vive émotion m'a saisi, faisant remonter en moi de multiples images, dont le vacarme assourdissant des combats se mêlant à la musique de la cérémonie.

Le soir, pendant le dîner, Pham Minh Nghia m'a confié qu'il avait lui aussi été profondément ému par cette rencontre inattendue. En dialoguant avec lui, j'ai compris qu'il partageait mon souhait de transmettre un message de paix aux jeunes générations : leur rappeler combien la guerre est meurtrière et combien il est vital de préserver la paix à tout prix, sans toutefois effacer les souvenirs de l'histoire.

Soixante et onze ans après Dien Bien Phu, dernière grande bataille de tranchées du XX^e siècle, nous nous sommes serré la main !

Cette poignée de main, tout comme celle échangée entre les deux présidents, illustre le chemin parcouru vers l'amitié entre nos deux peuples,



Le Président français Emmanuel Macron et le Président vietnamien Luong Cuong, entourés de deux vétérans de la bataille de Dien Bien Phu, William Schilardi, ancien du 8^e Choc et Pham Minh Nghia, ancien de la division 308

marquant le début d'une volonté partagée de tourner la page d'un passé douloureux. Il ne s'agit pas pour autant d'oublier la mémoire des anciens combattants qui se sont affrontés, de part et d'autre, avec courage et abnégation : Côté vietnamien, ils resteront les combattants héroïques d'une liberté et d'une indépendance chèrement acquises. Côté français, ils resteront les défenseurs désespérés d'un pays tant aimé face au péril communiste, englouti dans des intérêts géopolitiques qui les ont dépassés.

En d'autres termes, garder en mémoire les affres du passé, pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Pour les jeunes générations qui n'ont pas connu cette guerre, il existe bien d'autres valeurs, que celles strictement guerrières, à transmettre et à

incarner au travers du sport et de la culture notamment.

Le dialogue étant à présent renoué, les deux parties ont désormais pris conscience qu'il ne suffisait pas de s'accorder sur de simples engagements et de vagues promesses. Il faut à présent des actes pour que cette réconciliation soit une réalité et permette d'écrire les pages d'une nouvelle relation tant de fois différée, voire d'une nouvelle amitié.

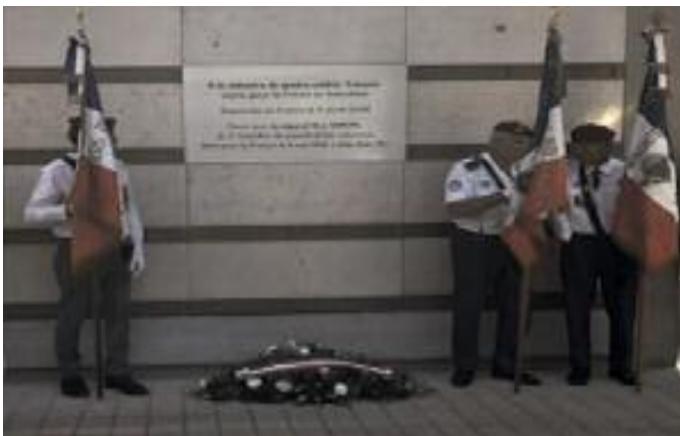
Si la route initiée promet d'être longue, satisfaisons-nous néanmoins d'être sur la bonne route et gageons qu'une bonne volonté, sans arrière-pensée, saura animer chaque partie pour concrétiser le processus qui vient d'être engagé. ■

A Fréjus, La France honore ses soldats morts en Indochine



Le dimanche 8 juin 2025, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine, le monde combattant s'est retrouvé à la nécropole de Fréjus.

Cette cérémonie présidée par Madame Patricia Mirallès, ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, a revêtu un caractère particulier.



En effet, la nécropole nationale qui abritait jusqu'alors les ossements de 20 400 soldats, a accueilli ce dimanche 8 juin 2025, les ossements de 4 dépouilles supplémentaires.

Après leur rapatriement en France le 11 avril 2024, il a fallu le temps nécessaire aux analystes anthropo-archéologiques pour tenter de les identifier. Un travail complexe, minutieux et dont les résultats ne portent pas toujours leurs fruits car

seule une des 4 dépouilles a pu être identifiée, celle de Guy Simon, du 1^{er} Bataillon de parachutistes coloniaux.

Toutes les associations du monde combattant étaient présentes ou représentées, avec leur porte drapeau, à ce bel et émouvant hommage, dans un esprit de fraternité. Pour ma part, je représentais l'ANAPI et l'Amicale Régionale des Combattants de Dien Bien Phu.

A la fin de la cérémonie, Madame Patricia Mirallès a dévoilé 2 plaques. La première en hommage aux 4 combattants français d'Indochine récemment rapatriés, la seconde à la mémoire des combattants réguliers et supplétifs vietnamiens, cambodgiens et laotiens morts pour la France en Indochine.

William Schilardi



Inauguration d'une voie Aimé Trocmé à Etampes

Par le lieutenant-colonel (er) Jean-Michel Quéva, secrétaire-général de l'ARC Dien Bien Phu

Le 21 juin 2025, la ville d'Etampes a honoré la mémoire d'Aimé Trocmé en inaugurant une voie à son nom.

Bien connu des milieux associatifs essonniens, il était aussi un ancien combattant dont le parcours, particulièrement intense, commença dès la seconde guerre mondiale avec une entrée très jeune dans la Résistance. Suivirent ensuite deux séjours en Indochine, au cours desquels il fut à la fois un rescapé des combats meurtriers de la RC4 et de Dien Bien Phu, mais aussi des camps de prisonniers du Viêt-Minh.

A son retour en France, il s'engagea activement au service de la collectivité comme maître-chien reconnu, participant à de nombreuses recherches de personnes disparues, tout en s'in-

vestissant sans compter dans le milieu associatif. L'Indochine fut une expérience fondatrice. Il y connaît les épreuves de cette guerre cruelle et lointaine dont il fit à son retour une force intérieure, basée sur un sens aigu des valeurs, comme le courage, la patience, l'endurance et l'humilité. Il les conserva sa vie durant avec, pour leçon, la fragilité des existences et l'importance de rester fidèle à ses valeurs.

Aimé Trocmé nous a quittés le 13 octobre 2018 après une vie faite d'humilité et de dignité. Doté d'une présence apaisante, il a su rester jusqu'au bout attentif et bienveillant envers les autres. Avec cette inauguration, Aimé Trocmé prend désormais place parmi les personnalités marquantes d'Etampes et sa région. ■



Étampes



Ville de mémoire, de respect et de devoir.

Aimé TROCMÉ

(24 mars 1929 - 13 octobre 2018)

Résistant de la guerre 1939-1945, vétérane de la guerre d'Indochine et figure emblématique du Club d'Éducation Canine d'Etampes

Aimé Trocmé, cyno-technicien en recherche de personnes égarées dans les services de sécurité, a officié bénévolement durant plusieurs décennies au sein du Club d'Éducation Canine d'Etampes.

Cet homme très discret, demeurant à Saclas, était aussi un véritable héros.

Sa poitrine était bardée de médailles notamment la Légion d'Honneur, grade Officier en 2001 et Promotion en 2012.

Entré très jeune dans la Résistance dans la Sarthe, il participe dans les rangs des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) à la libération de la région du Mans.

En 1947, il s'engage dans l'armée où il est affecté au Maroc au sein du Régiment des Tirailleurs Marocains (8^e RTM).

Volontaire pour combattre en Indochine, il est immédiatement versé au Bataillon de Marche du 8^e RTM stationné à Cao Bang. Il effectue tout son séjour comme Caporal pointeur-mortier sur l'artère de la RC4, déjà surnommée *La Route de la Mort*.

Caporal au 8^e BPC (Bataillon de Parachutistes de Choc), Aimé Trocmé a connu aussi la bataille de Dien Bien Phu, cette place forte française assiégée pendant de longs mois et prise par les forces du Viet Minh. Il y connaît également une longue et pénible captivité.

Coiffé de son béret rouge, symbole des soldats du régiment d'élite dont il faisait partie, Aimé Trocmé ne manquait jamais une occasion pour assister aux commémorations du souvenir d'Etampes et de porter le drapeau national des anciens de Dien Bien Phu.

Attaché à transmettre son expérience et le Devoir de Mémoire en tant qu'un des derniers survivants ayant pris part à ce conflit, Aimé Trocmé a laissé en héritage son témoignage mémoriel majeur au sein de l'Amicale Chemin de Mémoire des Parachutistes.

Il était aussi très actif au sein de l'ANAPI (Association Nationale des Anciens Prisonniers d'Indochine). Homme plein d'humilité, dévoué et très impliqué dans la vie associative d'Etampes, Aimé Trocmé était apprécié pour sa gentillesse, sa probité et sa volonté d'aider les autres.



Saïgon, 9 mars 1945 : le coup de force des Japonais vécu par un adolescent

Témoignage de Marcel Schneyder

Le 9 mars 1945, je me trouvais à Gia-Dinh-ville, dans la proche banlieue au nord de Saïgon, chef-lieu de la province de Gia-Dinh.

Mon père, René Schneyder, administrateur des services civils d'Indochine, était depuis 1942 le chef de la province de Gia-Dinh.

Les Américains avaient reconquis les Philippines. Depuis le début de l'année, les bombardements américains sur Saïgon devenaient presque quotidiens. C'est ainsi qu'ils coulèrent

tous les bateaux japonais qui se trouvaient dans le port de Saïgon jusqu'à Nha-Be, au confluent de Don Nai.

Le gouverneur de la Cochinchine avait ordonné aux Français d'envoyer leurs enfants à Dalat pour les préserver des bombardements mais ma mère avait refusé, ne voulant pas se séparer de ses enfants. C'est

René Schneyder, administrateur des services civils d'Indochine, chef de la province de Gia-Dinh.

ainsi que mon frère et moi, nous étions à Gia Dinh avec nos parents le 9 mars 1945.

Craignant que les Français ne se révoltent pour aider les Américains en cas de débarquement de leurs troupes, les Japonais décidèrent alors le fameux « coup de force du 9 mars 1945 » pour mettre fin à la souveraineté française. Désormais l'Indochine, dernier territoire du Sud-Est asiatique encore sous la souveraineté d'un pays occidental, subit le même sort que les possessions anglaises (Hong-Kong, Malaisie, Birmanie), américaines (Guam, Philippines), hollandaises

(Indes néerlandaises), conquises en 1942.

Dans la nuit du vendredi 9 mars 1945, les Japonais attaquèrent les casernes de l'armée française. Après une défense acharnée, infligeant de lourdes pertes aux Japonais, les soldats français durent se rendre face à la supériorité des troupes japonaises.

Les Japonais firent prisonnier l'amiral Decoux, Gouverneur général, qui avait refusé énergiquement l'ultimatum japonais. Tous les hauts fonctionnaires français furent également faits prisonniers.

A Gia Dinh, un colonel japonais envoya à mon père, chef de la province, un interprète pour lui signifier officiellement le nouvel ordre imposé désormais par l'armée japonaise et procéder à son arrestation. Ils l'emmenèrent alors dans un endroit inconnu pour l'interroger.

Ma mère, mon frère et moi fûmes alors gardés à la résidence par des sentinelles japonaises, empêchant toute personne d'y pénétrer.

Nous étions vraiment isolés de tout et à la merci des soldats japonais. C'est ainsi que j'ai passé mon anniversaire « en prison ». J'avais alors 15 ans et mon frère 12 ans !

Au bout d'un mois, les Japonais nous dirent de « foutre le camp » et de rejoindre immédiatement Saïgon. En effet, les Japonais avaient décidé de regrouper les Français dispersés à travers toute l'Indochine dans les capitales (Hanoï, Saïgon, Hué, Phnom Penh) pour mieux les surveiller.



René Schneyder et son épouse Thérèse.



René Schneyder, administrateur des services civils d'Indochine, chef de la province de Gia-Dinh.

– Les flambeaux de la mémoire –

En Cochinchine, les Français qui avaient pris le train pour rejoindre Saïgon se heurtèrent à leur arrivée à des manifestations d'Annamites à la gare de Saïgon, qui vociféraient, les injuriaient, voire crachaient sur eux.



© Coll. part.

Marcel (au centre) avec son frère Bernard et sa mère entre 1940/1941.

Ceux qui n'avaient pas de logement à Saïgon durent en trouver au sein de leur famille, chez leurs amis ou collègues. Les gens se retrouvèrent ainsi à plusieurs familles dans une seule villa !

Quant à nous, nous eûmes beaucoup de chance : ma tante maternelle nous céda son « com-

partiment » qui comportait deux pièces seulement.

Chaque habitation devait afficher une planche en bois fournie par la gendarmerie japonaise indiquant les noms des occupants.

Les Japonais avaient imposé un couvre-feu de 8h00 du soir à 8h00 du matin. On se déplaçait à pied ou à bicyclette dans un périmètre limité par l'arroyo de l'Avalanche au nord, par l'arroyo chinois au sud, par la rivière de Saïgon à l'est, la rue de Verdun et la place du marché à l'ouest.

Mon père, comme tous les Français, « était au chômage » et nous vivions sur ses économies. Cela dura 6 mois jusqu'à la capitulation du Japon le 15 août 1945, ordonnée par l'Empereur.

Les Japonais avaient donné l'ordre de creuser devant chaque habitation des tranchées pour nous abriter contre les bombardements américains.

Les avions américains volaient trop haut et manquaient souvent leur cible. C'est ainsi que voulant bombarder la gare de Saïgon, ils touchèrent les compartiments de la rue Chasseloup Laubat devant le cercle sportif français, situés à 1 kilomètre de la gare. Tous les occupants furent tués !

Nous avons nous-mêmes failli être tués car nous

habitions rue Testard, rue parallèle à la rue Chasseloup Laubat, à 100 mètres des habitations bombardées. Notre tranchée trembla et nous fûmes très secoués. Le bombardement eut néanmoins pour conséquence de me rendre sourd de l'oreille droite !

Le 2 septembre 1945, Ho Chi Minh proclama l'indépendance du Vietnam. Le Viêt-Minh organisa alors à Saïgon une grande manifestation : 200 000 hommes, femmes et jeunes vinrent défiler avec des banderoles et des pics en bambou dans les rues de Saïgon. Nous étions effrayés dans nos habitations.

La journée se termina tragiquement : place de la cathédrale, le père Tricoire, aumônier des prisons, fut poignardé et achevé au revolver sur le seuil de la cathédrale où son corps resta plus d'une heure les bras en croix.

Le 23 septembre, le Viêt-Minh organisa à nouveau un massacre à la cité Héraud : 300 Français (blancs et métis) furent enlevés dont 150 tués dans des conditions horribles.

Le 5 octobre fut un immense soulagement avec l'arrivée à Saïgon du corps expéditionnaire commandé par le général Leclerc, venu reconquérir l'Indochine.

Ainsi commença ma guerre d'Indochine qui devait durer 9 ans et se terminer par la défaite de Dien Bien Phu en 1954. ■



© Coll. part.

Marcel Schneyder aujourd'hui, 15 ans au moment du coup de force du 9 mars 1945.

Pilonnages tragiques d'un camp de prisonniers par l'aviation française (15 et 16 août 1951) : un prisonnier rescapé témoigne...

Robert Schuermans est un enfant de la guerre, trop jeune pour craindre le STO ou prendre part à la Résistance.

S' il s'engage pour l'Indochine, ce n'est pas par conviction politique ou pour préserver "la perle de l'Empire coloniale" mais pour vivre l'aventure face à l'absence d'horizon que l'après-guerre propose aux jeunes de l'époque.

En février 1948, il se retrouve à St-Brieuc où le 3ème Bataillon colonial de commandos parachutistes (BCCP) est en formation (n° de brevet 22418).

Son aventure indochinoise commence le 8 no-

vembre 1948, jour où le Pasteur arrive au Cap Saint Jacques. Dès lors avec son unité et, plus particulièrement le 2ème groupe de commandos (GC), il découvre un pays attachant où l'ennemi reste insaisissable. A partir de la fin 1949, il assiste à l'inexorable montée en puissance du Viêt-Minh, rendue possible avec la victoire des communistes en Chine.

Le 27 mai 1950, il participe à la reprise de vive force de la citadelle de Dong Khê, victoire qui parachève le séjour indochinois de l'unité avant son retour en France 6 mois plus tard.

Rentré d'une longue opération au Laos début octobre et bien que devant commencer sa relève avec l'unité montante déjà arrivée, le bataillon saute le 8 octobre sur That Khé. Très rapidement, l'évacuation des postes de la RC4 s'avère être un désastre.

D'embuscade en embuscade, les groupes éclatent, s'éparpillent, tentant une fuite désespérée qui se termine par l'anéantissement du 3ème BCCP. Le jeune parachutiste connaît alors les affres de la captivité aux camps n° 3, 2 et 5.

Les 15 et 16 août 1951, Robert Schuermans est le témoin oculaire de la tragique méprise conduisant l'aviation française à pilonner un camp de prisonniers. Laissons-lui à présent la parole...



Tonkin, avril 1950, Pa Kha. Des éléments du 2ème commando en repos à Pa Kha. A droite, le caporal-chef Robert Schuermans.

● 15 août 1951 : Première attaque

Au Km 10, le village de Fia Khéo ne comportait que quelques maisons. Le CP, le chef de camp et les sentinelles y étaient logés. Aux alentours immédiats se trouvaient d'autres groupes de maisons abritant les prisonniers. Aux heures des repas, nous nous réunissions au village pour percevoir notre éternelle ration de riz, notre menu quotidien.

Le 15 août, ayant comme à l'accoutumé "somptueusement" diné, je regagnais de l'autre côté de la riziére la maison où je logeais à environ 300 m du village. J'étais à peine rentré que des avions sont apparus et se sont mis soudainement à mitrailler Fia Khéo. D'où j'étais, je les voyais piquer, mitrailler, remonter puis mitrailler à nouveau. Au bout de quelques minutes, ils sont repartis. Je n'ai pas été autorisé à quitter ma maison pour aller aux nouvelles et ce n'est que le lendemain que j'ai pu constater l'étendue des dégâts : une maison brûlait encore, d'autres avaient été éventrées, les victimes étaient surtout des paysans et quelques sentinelles, notre commissaire politique avait été épargné... dommage !

Nous ne parvenions pas à comprendre les raisons de ce raid meurtrier car il n'y avait aucun objectif militaire dans la région. Ce petit village isolé ne pouvait en aucun cas constituer une cible valable.

● Nouvelle attaque le 16 août :

Le lendemain, alors que la distribution de riz du soir était à peine commencée, les avions sont revenus, 4 cette fois-ci, soit le double de la veille. Les mitraillages et les bombardements ont alors repris, les avions effectuant plusieurs passages.

Réunis dans la même frayeuse, paysans et prisonniers s'étaient rués pour chercher un abri dans la grotte qui surplombait le village. Une bombe était tombée à l'entrée, provoquant un éboulement qui fit beaucoup de victimes. Les avions ont aussi mitraillé les malades logés dans un pagodon de l'autre côté de la route et ceux qui tentaient de s'enfuir à travers les champs de maïs. Ce fut une véritable boucherie. Puis ils sont repartis... nul doute qu'une paire d'heures plus tard, les pilotes et les mitrailleurs, attablés devant un verre à Hanoï, se féliciteraient du travail accompli !!!

Pour nous, prisonniers, c'était le chaos. Plusieurs prisonniers avaient été tués et les blessés se comptaient par dizaines. Ces derniers devaient à peu près tous mourir de leurs blessures, faute du moindre soin. Trente des nôtres venaient de mourir sans que nous ne parvenions à comprendre pourquoi quatre de nos avions s'étaient livrés à un tel massacre sans la moindre raison tactique.

Une fois remis de ses émotions, notre commissaire politique jubilait. Quel bel argument de propagande lui procurait ce bombardement ! Selon lui, nous avions été attaqués parce que le gouvernement français savait désormais que nous n'étions plus d'affreux mercenaires à la solde des Américains mais, au contraire, d'authentiques combattants de la Paix, éveillés désormais au monde socialiste. Argument imparable qui fit l'objet d'un tract virulent dont je possède un exemplaire rarissime.

Les jours suivant furent abominables. Les survivants, réfugiés au-delà de la riziére, abandonnés à eux même, erraient comme assommés par le sort. Les cuisiniers faisaient cuire le riz de la journée très tôt le matin, avant le lever du so- ●●●



Tract réalisé par le Viêt-Minh (octobre 1951) suite aux attaques aériennes du 15 et 16 août 1951.

●●● leil, nous obligeant à percevoir notre bol de riz du midi et celui du soir en même temps. Il était risqué d'en conserver la moitié jusqu'au soir, de crainte qu'il ne moisisse. Tout manger était la solution mais nous n'avions alors plus rien à manger avant le lendemain matin.

Pour tout arranger, la pluie s'était mise à tomber sans discontinuer. Tout rassemblement étant interdit jusqu'à nouvel ordre, nous étions dispersés dans la nature, abrités plus mal que bien sous des arbres épais ou des rochers. Nous avons ainsi vécu un période épouvantable.

● En route vers le camp n° 5 :

Les Viets, complètement dépassés, ne saisaient plus quoi faire. Ils attendaient des instructions qui furent longues à venir. Une bonne semaine après ces tragiques événements, la décision tomba enfin de reprendre la piste. Celle-ci, qui serpentait entre les calcaires, fût un véritable chemin de croix. Aidant au mieux les blessés et les malades, nous marchions le ventre vide, trempés et gelés. De ce fait, la colonne progressait lentement, très lentement. Les sentinelles se montrèrent très compréhensives, raccourcissant aux besoins les étapes. Nous couchions là où nous nous étions arrêtés, sous quelques baraquements souvent délabrés lorsque cela était possible.

Chaque matin, nous faisions le décompte des morts de la nuit. Ces malheureux, après avoir luté tant et plus, étaient parvenus au bout ultime d'une résistance qu'aucun être humain ne peut dépasser. Pauvres compagnons ayant survécus à tant de misère, ils avaient fini par lâcher la rampe, doucement sans souffrance ! Bien que le spectacle quotidien de la mort nous ait tous en-

durcis, le départ de chacun d'entre eux fut une épreuve.

● Epilogue :

Après de longues semaines de marche, Robert Schuermans finit par arriver au village de Na Leng, emplacement du camp n° 5. Il y retrouve d'autres prisonniers, guère en meilleur état, tentant d'y survivre. Il y retrouve notamment ceux qui avaient formé les deux premiers convois de libérables.

Ces malheureux, après avoir été conduits à proximité des lignes françaises, avaient été ramenés en arrière et étaient restés captifs.

Le 18 novembre 1951, il est finalement intégré au 3ème convoi de libérable. Regroupé avec les libérés d'autres camps pour subir plusieurs semaines d'endoctrinement, il ne prend finalement la route de la liberté qu'aux alentours du 15 décembre 1951. Ce n'est qu'au petit matin du 10 janvier 1952 qu'un poste français est enfin en vue.

Après un mois passé au Centre de repos de Nha Trang, il rejoint Saïgon et débarque à Marseille le 9 mars 1952.

Bien que ses années passées sous l'uniforme aient été parfois tragiques et que le recul du temps finisse souvent par embellir les situations douloureuses qu'il a vécues, Robert Schuermans témoigne encore aujourd'hui d'une inébranlable certitude : « si c'était à refaire, je repartirai avec le même enthousiasme et la même foi ! ». ■

Retrouvez l'intégralité du témoignage de Robert Schuermans (1948-1952) sur le site anapi.fr.



Robert Schuermans

Les tracts, arme de guerre du Viêt-minh : analyse sémantique d'un outil de propagande et d'action psychologique

Par le lieutenant-colonel (r) Philippe CHASSERIAUD, président IdF ANAPI

« La première victime d'une guerre, c'est la vérité ! » Rudyard Kipling

Les deux conflits mondiaux avaient montré, comme une évidence à chacun des belligerants, que leur victoire sur le théâtre des opérations ne pouvait que s'accompagner d'une maîtrise de leur communication à destination de leur propre camp tout d'abord (s'assurer du soutien de l'opinion publique, renforcer, à défaut maintenir le moral des forces vives) mais également en direction de l'adversaire (l'intoxiquer sur ses capacités, démoraliser ses forces vives pour l'amener à douter de sa victoire).

Pour ce faire, tous les moyens de communication avaient été mis à contribution au profit de cette propagande¹ : affiches, tracts, publications diverses, avant d'investir un spectre encore plus large par l'utilisation de la radio, des actualités cinématographiques et de films de propagande.

Enjeu de la guerre froide, la guerre d'Indochine n'échappe pas à ce type de communication, très codifié, qui s'apparente à une véritable arme de guerre.

Pour le Viêt-Minh (VM), l'entreprise est de taille et s'exerce simultanément sur deux volets :

- pour le premier, il s'agit d'influencer, de conditionner une population qui n'adhère pas d'emblée et dans son intégralité à l'idéologie marxiste ;
- pour le second, il s'agit de saper le moral des combattants du Corps expéditionnaire français en Extrême-Orient (CEFEO), en s'attaquant notamment à la légitimité de son action, tout en lui

offrant une "porte de sortie" (exiger leur rapatriement, désérer et rejoindre le "camp de la Paix"). C'est notamment au travers de tracts² que le VM a entrepris cette politique d'intoxication.

A cet effet, le VM³ s'appuie sur les règles éprouvées de la propagande germano-soviétique, que sont le grossissement des faits, la simplification du contexte, personnalisation des responsables, dramatisation des conséquences et l'utilisation de mots ambigus pour composer le slogan véhiculé par le tract.

La première étape consiste donc à choisir des mots devant répondre à une nécessité, celle de ne pas s'adresser à l'intelligence par leur signification propre (celle du dictionnaire) mais à l'inconscient par leur résonance dans l'imagination.

Chaque mot est alors utilisé comme un levier qui, en fonction de sa teneur, soutient un but spécifique :

- un levier d'adhésion ou d'acceptation (c.à.d. bon) vis à vis de personnes, de décisions ou d'idées en les associant à des mots connotés positivement, comme "démocratie", "liberté", "justice", "fraternité", "progrès", "paix", "clémence", etc.
- un levier de rejet (c.à.d. mauvais) vis-à-vis de personnes, de décisions ou d'idées en les associant à des mots connotés négativement, comme "guerre", "mort", "fascisme", "agression", "criminel", "colonialisme", "impérialisme", etc.

Il est possible d'augmenter l'effet en les associant entre eux par exemple : « guerre d'agression coloniale », « sale guerre impérialiste ». ●●●

1. Il existe deux types de propagande, la première dite blanche, visant le moral de l'adversaire, ses effets sont nécessairement limités car émanant ouvertement d'une source ennemie ; la seconde dite noire, car trompant sur son émetteur d'origine, les mensonges et la désinformation diffusés apparaissant alors beaucoup plus plausibles.
2. A noter également les émissions de radios clandestines, ainsi que les messages de démolition diffusés directement par haut-parleurs ou porte-voix à proximité des postes.
3. Ces tracts sont réalisés par le Dich Van, organe en charge de l'action psychologique au sein duquel sont présents des membres du PCF.

– Les flambeaux de la mémoire –

● un levier d'autorité ou de témoignage (c.à.d. notoriété) fournissant un argument indiscutable en l'associant à des mots disposant d'une autorité irréfutable, ne pouvant être remis en question, comme "science", "Marx", "Lénine", "le Président Hô Chi Minh", etc.

● un levier de conformisation (c.à.d. solidarité) pour gagner l'adhésion des foules en faisant appel à la force des émotions et aux actions collectives en l'associant à des mots comme "opprimés", "prolétariat", "frères colonisés", "amitié des peuples", etc.

La seconde étape consiste à créer le slogan, composé de plusieurs mots, qui renvoie à différents stimulus en fonction du but recherché :

- instinct de combat : « Luttez ..., Exigez ... » ;
- instinct "alimentaire" (conservation de l'individu) : « Soutenez ..., Défense ... » ;
- instinct "parental" (conservation de l'espèce) : « Paix ... ».

A son tour, le slogan peut alors solliciter un seul stimulus ou en combiner plusieurs :

- « Luttez pour la défense de la Paix » ;
- « Exigez votre rapatriement immédiat et la Paix au Viet Nam » ;
- « Pas un homme, pas un sou pour la sale guerre » ;
- « Soutenez le bloc démocratique en lutte pour la Paix et la liberté des peuples opprimés » ;
- « la politique de clémence du Président Ho Chi Minh à l'égard des criminels de la sale guerre ».

Afin d'optimiser son effet, le tract peut ensuite être "personnalisé" afin :

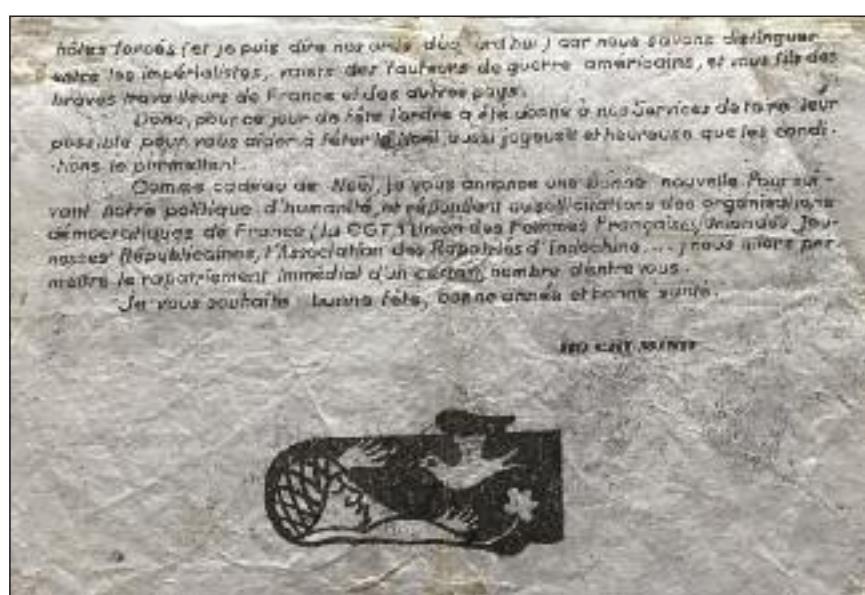
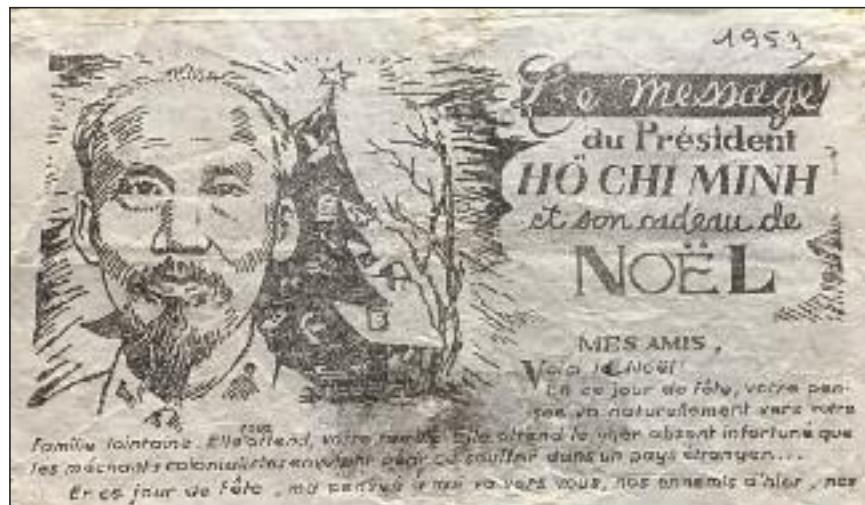
● de cibler un récepteur spécifique : en langue allemande ou anglaise pour les légionnaires, en langue arabe pour les tirailleurs, en langue française adressée nominativement aux légionnaires, aux parachutistes, aux tirailleurs ou aux anciens de la Waffen SS (Division Charlemagne ou Wallonie), etc.

● d'interpréter à l'avantage du VM tout entre-

prise du CEFEO, en minorant un succès ou en majorant un échec.

Quelques illustrations :

► Ce tract (recto-verso), daté de décembre 1953 et signé du président Ho Chi Minh est adressé aux prisonniers ("ennemis d'hier, nos hôtes forcés mais amis d'aujourd'hui"). Il leur annonce qu'un certain nombre d'entre eux (sans plus de précisions) seront libérés à l'occasion des fêtes de Noël pour répondre aux sollicitations des organisations patriotiques de France (le nom des coupables est précis).



Ce tract, distribué aux forces du CEFEO, vise à montrer que la "politique de clémence" mise en œuvre se traduit concrètement dans les faits.

► Les deux tracts suivants s'appuient sur le cessez-le-feu en Corée (1953), présenté comme une victoire éclatante du bloc progressiste contre les impérialistes.

– Les flambeaux de la mémoire –

Ils font de cet événement les prémisses inéluctables de ce qui se passera au Vietnam et donc un exemple à suivre. Ces tracts illustrent l'utilisation combinée des leviers de rejets (« sale guerre d'invasion colonialiste », « guerre d'agression impérialiste ») vus précédemment, en opposition aux leviers d'adhésion (« bloc démocratique ») et de "conformisation" (paix et liberté des peuples). A noter le stimulus de combat (« en lutte, réagissez contre... »).

Réagissez contre la sale guerre d'invasion colonialiste au Viet Nam comme les soldats des troupes des Nations Unies ont réagi avec résultat contre la guerre d'agression impérialiste en Corée.

« Cessez le feu » en Corée sollicité par les impérialistes = éclatant succès du Bloc démocratique en lutte pour la paix et la liberté des peuples

Les textes de certains tracts sont parfois des reprises de slogans élaborés par les prisonniers eux-mêmes dans les camps aux cours de séances d'endoctrinement politique. Ils peuvent alors être signés de la mention vague "un collectif de prisonniers" ou d'une manière plus nominative. Dans ce dernier cas, les prisonniers peuvent ainsi indiquer à leur famille qu'ils sont toujours en vie, ne pouvant compter sur les auspices de la Croix-Rouge, non reconnue par le VM.

► Les deux tracts ci-dessous misent sur l'affect de proximité en utilisant le mot "trouffions", en évoquant les familles attendant le retour des soldats, plébiscité par l'opinion publique française

PAS UN HOMME, PAS UN SOU POUR LA SALE GUERRE.
PAIX AU VIET NAM RAPATRIEMENT DU C. E.
TEL EST LE DÉLOGAN DU PEUPLE DE FRANCE. TEL
DOIT ÊTRE AUSSI LE VOTRE TROUFFIONS DE T. O. E

Trouffions, exigez, des colonialistes la cessation de la sale guerre et votre retour auprès de vos familles désolées depuis longtemps de votre absence

qui milite pour leur rapatriement. On retrouve des leviers de rejet (« sale guerre »), d'adhésion (« paix »), de conformisation (« le peuple de France »), ainsi que certains stimuli avec l'instinct de combat (« exigez, pas un... pas un... ») et parental (« paix au Vietnam »).

► Les trois tracts qui suivent sont des injonctions, notamment à déserter. Si dans le premier, cette injonction est faite de façon implicite, dans les deux suivants, elle est beaucoup plus explicite.

ATTENTION !

Tout militaire français, européen ou africain, porteur de ce papier, qui vient se faire prisonnier et remettre les armes aux soldats de l'armée vietnamienne, aura la vie sauve et sera traité correctement.

You êtes braves
mais la mort vous quitte
partout:
Dans la plaine
Dans la brousse
Dans les villes
Dans les villages

PASSÉ-PORT DE LA PAIX
AUX SOLDATS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS
POUR PASSER DANS NOS RANGS:

- 1, Fusil en bandoulière, crosse en l'air.
- 2, Chiffon blanc au bout du canon.
- 3, Bras croisés sur la poitrine.
- 4, Haut les mains, et arrêtez-vous quand on vous appelle "Halte là".

Peuple vietnamien de Santay! Traitez
en ami tout porteur de ce ticket, et re-
cevez-les bien.

Comité de propagande
de nouvelles de Santay
N° 78 0.0.

27 Février
militaire.

●●● dans le texte original, d'une autre mention entre parenthèses et soulignée : « bien traité ne veut pas dire favorisé » (sic). Nous savons comment les commissaires politiques ont su traduire ces mots en actes dans les camps !

Le troisième va jusqu'à décrire la marche à suivre de façon très précise. Il s'adresse également à la population locale, en l'occurrence ici celle de Sontay, lui demandant de bien traiter son porteur. Le VM dédramatise ainsi l'acte de désertion, donnant ainsi toutes les assurances de sécurité au candidat déserteur. De plus, le titre du document, "Passe-port de la Paix" est à lui seul de nature à effacer tout scrupule. Le soldat est alors placé au milieu d'un « no man's land » avec d'un côté, le camp de la paix et du bien, de l'autre celui d'une guerre coloniale et du mal. Etant lui-même une victime, il ne tient qu'à lui de quitter le camp des impérialistes qui l'envoie faire à leur place une sale guerre !

► Les deux tracts suivants sont destinés à une

catégorie spécifique de combattant ou une situation particulière : Le premier est destiné aux légionnaires germanophones.

Le second (en haut à droite) s'adresse aux parachutistes français, faisant mention des combats de Tu-Lê où, selon le VM, le 6^e BCP a été sacrifié sur ordre du haut commandement de Hanoi. Postérieur à octobre 1952, il est adressé à une unité de parachutistes français (autre que le 6), visiblement dans une situation délicate sans possibilité de décrocher. Peut-être Dien Bien Phu, après que la piste d'aviation soit devenue inutilisable (29/03) ?

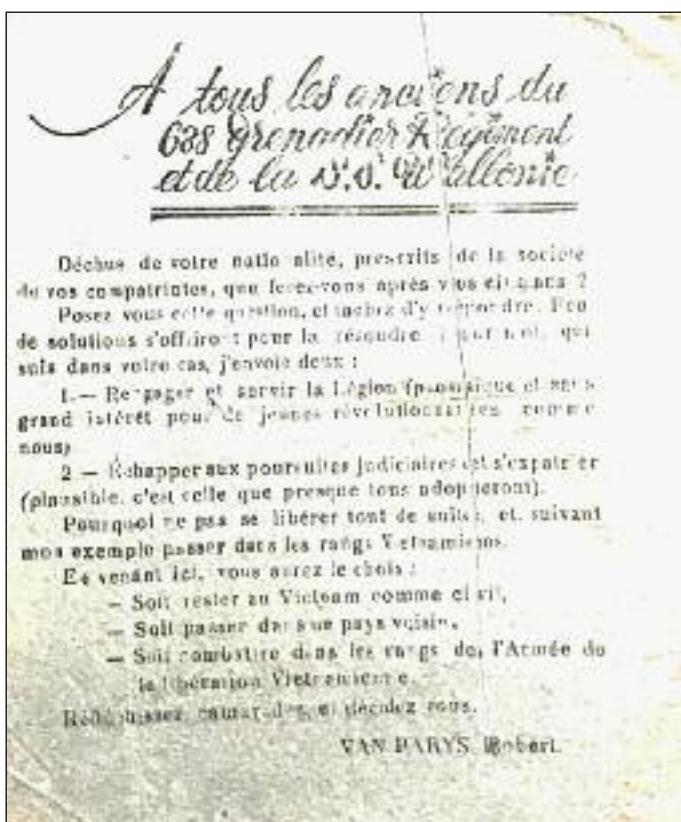
Comme pour les tracts incitant à la désertion, celui-ci rappelle deux grandes lignes de la « politique de clémence de l'oncle Hô » : un bon traitement et un rapatriement rapide !

► Le tract suivant est destiné à une population très particulière : les vétérans de la Waffen SS (Division Charlemagne et Division Wallonie).

Rédigé en français avec quelques fautes d'orthographe, il est signé d'un certain Albert Van Parys

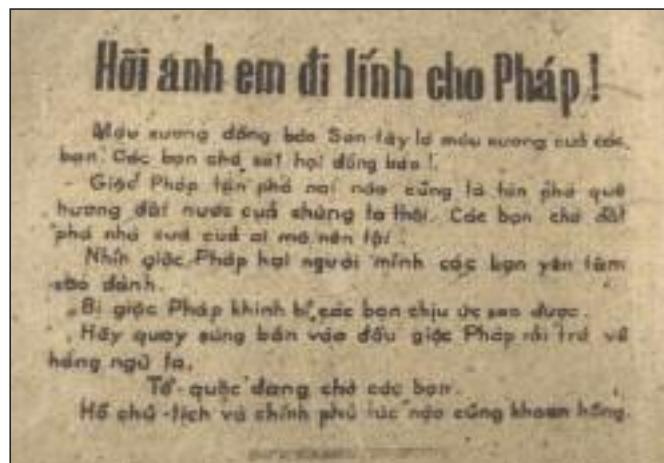


(nom à consonance belge mais possiblement d'emprunt). Il se présente comme étant lui-même un ancien Waffen SS, aujourd'hui rallié à la cause du VM.



Après le rapide exposé d'une situation qu'il prétend bien connaître, Van Parys les incite à suivre son exemple de ralliement à l'armée de libération vietnamienne.

► Ce tract est destiné aux Vietnamiens servant dans l'armée française. Il fait probablement référence aux massacres de Son Tay de 1883 lors des premiers combats de la conquête du Tonkin par les troupes françaises, sous le règne de Tu-Duc.



Au début de l'insurrection du VM, sa propagande faisait souvent référence aux combats de la conquête française pour exacerber le sentiment anti-français de certaines franges de la population, plus perméables à la xénophobie et au nationalisme qu'à l'idéologie marxiste.

Traduction :

« Aux Frères qui combattent dans les rangs français,

Le sang versé de nos compatriotes de Son Tay est aussi le vôtre, ne commettez pas de crime contre vos propres frères de sang.

Toutes destructions commises par l'envahisseur français se valent. Quel que soit le lieu sur notre territoire, ne prenez pas part à ces exactions en pensant éviter toute complicité dans ces crimes. Ne restez pas indifférents en assistant aux massacres perpétrés par les Français.

Ne restez pas sans état d'âme tout en étant méprisés par vos maîtres français.

Retournez vos armes contre les Français. Rejoignez nos rangs et combattez pour une juste cause.

La Patrie vous attend et vous ouvre largement

ses bras.

Le Président Hô et son Gouvernement restent et seront toujours cléments envers nos Frères ».

► Ce dernier tract est le très ingénieux détournement d'un billet d'une piastre réalisé en 1953 à l'initiative du PCF.



Si l'avers est identique au billet en circulation, le revers a été modifié pour y insérer des slogans.



Si les trois messages figurant dans l'encadré et dans les deux cercles sont parfaitement explicites, la formule chapeautant l'ensemble interroge : "A qui le crime profite-t-il ?". Le PCF fait très certainement référence au scandale de "l'affaire des piastres" qui, une fois révélée, fut très vite enterrée. La poursuite de la guerre d'Indochine est avant tout perçue ici comme un moyen permettant à des sociétés d'import-export, en relation avec des escrocs et certains hommes politiques de réaliser de juteux bénéfices en jouant sur le taux de change Indochine/Métropole.

Si le PCF stigmatise ici cet enrichissement sordide qui se fait sur le dos du contribuable et le sang des combattants, il oublie néanmoins de préciser que le VM fait de même pour acheter des armes à l'étranger.

4. Les prisonniers français dans les camps du Viêt-Minh, (p.49), Robert Bonnafous, 1985.

— Les flambeaux de la mémoire —

Quel impact sur le C.E.F.E.O ?

Le tract appartient à la propagande dite "blanche" dont la crédibilité est nécessairement limitée puisqu'émanant d'une source ouvertement ennemie.

Par ailleurs, s'il s'agit d'un outil de propagande à moindre frais, son mode de diffusion n'en demeure pas moins furtif et son ciblage très aléatoire. Celui-ci peut ainsi résulter d'épandages réalisés à la volée par des agents se déplaçant à vélo ou à moto dans des zones fréquentées par des militaires. Les tracts peuvent également être fixés sur les branches des arbres, les barbelés des postes ou dans leur périmètre immédiat sur les trajets des patrouilles ou laissés sur place après une attaque. A noter que certains prisonniers libérés à proximité de postes français, s'y sont présentés en distribuant des tracts sur lesquels figuraient une incitation à la désertion⁴.

La charge affective d'un tract peut également varier en fonction du sujet abordé et de sa proximité avec son destinataire. Dans ce même registre, le simple fait qu'un tract soit vaguement

signé par un "collectif de soldats" n'aura pas le même impact que celui signé d'une manière nominative par des personnes clairement identifiées. Le commandement doit alors s'employer à décrédibiliser le contenu du message et les signataires eux-mêmes en insistant sur la pression exercée sur ces derniers.

Pour toutes ces raisons, il est donc difficile de mesurer l'impact réel et global que ces tracts ont pu avoir sur le moral des combattants du CEFEO. Il n'en demeure pas moins que des cellules "Action Psychologique" ont été mises en place au niveau des deuxièmes bureaux des Etats-majors afin de combattre ce type de propagande en tentant de retourner contre le Viet-Minh ses propres arguments.

Côté Viêt-Minh, ce type de support, au coût modique, semble avoir présenté suffisamment d'intérêt pour justifier, pendant toute la durée de la guerre, la mise en œuvre de cellules dédiées, parfois encadrées et/ou conseillées par des spécialistes de la propagande du PCF. ■

— Nos peines —

C'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de nos camarades. Nous adressons nos sincères condoléances à leur famille en les assurant du soutien fraternel de l'ANAPI.

ANAPI Sud - Ouest
HERVIOU Jean-Claude, décédé le 16 janvier 2025. Capturé le 8 mai 1954 - Camp n°73. Libéré le 30 juillet 1954.
PUJOL Noël, décédé le 14 avril 2025. Capturé le 15 octobre 1950 - Camp n°3. Libéré le 10 juillet 1951.
LAMOTTE Charles, décédé le 1er mars 2025 - Capturé le 15 octobre 1950. Libéré le 4 novembre 1950.

ANAPI Centre
BUTRYN Stanislas, décédé le 3 juin 2025. Capturé le 8 mai 1954 – Camp n°70 et 75. Libéré le 22 août 1954.

ANAPI Corse
MODESTO Antoine, décédé le 15 septembre 2025. Capturé le 1er mai 1954 – Camp n°3 Centre. Libéré le 20 août 1954.

ANAPI Provence Alpes - Côte d'Azur
BOULET Robert, décédé le 13 février 2025. Capturé 20 décembre 1946 - Otage civil de Vinh. Libéré 20 janvier 1953.
CRON Raymond, décédé le 30 juillet 2025. Capturé le 26

juin 1954 - Camp de Quang Ngai et de Bong Son. Libéré le 29 août 1954.

SUAUDEAU Georges, décédé 28 octobre 2025. Capturé le 8 mai 1954 - Camp n°75 (Than Hoa). Libéré le 22 août 1954.

ANAPI Nord - Est
FONTAL José, décédé le 21 mars 2025. Capturé le 17 novembre 1952 - Camp n°113, 114 et 122. Libéré le 4 septembre 1954.

PLOSKONKA Henri, décédé le 17 mai 2025. Capturé 7 mai 1954 - Camp n°70. Libéré 30 juillet 1954.
LE LOUER Jean-Gérard, décédé 15 mai 2025. Capturé 31 mai 1951 - Camp n°1, 2, 3

et 4 (Than Hoa). Libéré le 18 mars 1952.

ANAPI Rhône - Alpes Auvergne

THEVENON Pierre, décédé le 22 juillet 2025. Capturé le 8 mai 1954, puis évadé.

LAYACHI Mouloud, décédé le 30 juillet 2025. Capturé le 8 mai 1954. Libéré le 20 août 1954.

BONOPERA Enzo, décédé le 1er juillet 2025. Capturé le 7 mai 1954 - Camp n°71 ou 73. Libéré le 1er septembre 1954.

ANAPI Languedoc-Roussillon

LORGEAS Claude, décédé le 13 décembre 2024. Capturé le 15 mars 1954 - Camp n°122. Libéré le 31 août 1954.

ANAPI Ile-de-France, Normandie et Bretagne

BOBONY Paul, décédé le 26 avril 2023. Capturé le 13 mars 1945 - Camp de Hoa Binh. Libéré le 23 août 1945.

De VAUGIRAUD François, décédé le 12 mars 2024. Capturé le 8 mai 1954 - Camp n°78 et 70. Libéré le 1er septembre 1954.

GRUE Bernard, décédé le 11 juillet 2025. Capturé 18 septembre 1950 - Camp n°1. Libéré 28 août 1954.

FRIGOLA Louis, décédé en le 4 septembre 2025. Capturé le 20 octobre 1952 - Camp 113 et 114. Libéré le 31 août 1954. **CORNET Roger**, décédé le 13 septembre 2025. Capturé le 10 octobre 1950 - Camp n°3. Libéré le 10 juillet 1951.

Décès époux / épouses

MONJAL Michelle, décédée le 28 octobre 2023.

LEGER Philippe, décédé en février 2025.

LARROUTIS Pierrette, décédée le 27 avril 2025.

De HEAULME Jean, décédé le 14 juin 2025.

BOISSINOT Jeanne-Marie, décédée le 18 août 2025.

HUGUIER Patrice, décédé le 2 novembre 2025.

CAMUS-SOMMER Josiane.

CAMUS Danièle.

Décès Sympathisant

TROUSLARD Jocelyn, décédé le 16 janvier.

BONDROIT Cyril, décédé en juillet 2025.

— Nouveaux Adhérents / Radiations —

NOUVEAUX ADHERENTS

HERMONET Jacky - 29840 LANDUNVEZ
ODOYER Muriel - 58170 LES LUCS SUR BOULOGNE
RAMPIN Patrice - 92260 FONTENAY AUX ROSES
VILBERT Gildas - 92370 CHAVILLE
HAMAIDE Félix - 95400 VILLIERS LE BEL
SOUVIGNET René - 42110 CIVENS
CHANTY Yann - 44380 PORNCHET
BODIN Bernard - 56470 LA TRINITE SUR MER
FONTAINE Rose-Marie - 92220 BAGNEUX
CARAMANTE Jeanne-Marie - 40560 VIELLE-SAINT-GIRONS

ENJALBERT Alain - 33600 PESSAC
QUILLIEN Robi - 33600 PESSAC
GUILLEMOT Jean-Michel - 31270 CUGNAUX
PICARD Marie-Luce - 91370 VERRIERES LES BUISSON
BATTMANN Thierry - 75012 PARIS
BOBONY Marie-Christine - 91120 PALAISEAU

DRAGUIGNAN
PINAULT Marguerite - 93260 LES LILAS
ROBIN Yvette - 94150 RUNGIS
PUGEAUD Maurice - 66240 ST ESTEVE
GREGOIRE Anicette - 92000 NANTERRE
Mme BAILLY Jean - 04000 AVIGNON
VIAL Monique - 10300 SAINTE SAVINE
PINCHON Michel - 80320 CHAULNES
ROBIN Yvette - 94150 RUNGIS
GRENOUILLET Vincent - 85110 SAINTE CECILE
CHAPRON Chantal - 86000 POITIERS
FERNANDEZ Jean-Paul - 83700 ST RAPHAEL
VOLTO Roland - 83700 ST RAPHAEL

RADIATIONS

RANDAZZO Philippe - 83390 CUERSAUX
Mme BEME - 83200 TOULON
HILLION Raymonde - 78000 ORGEVAL
TEPASS Albert - 13015 MARSEILLE
VICHARD Christelle - 83300

Appel aux dons

Monument ANAPI : Phase II

En 2024, grâce à vos dons, l'ANAPI a pu ériger un monument dédié aux prisonniers du Viêt-Minh, civils et militaires, morts en captivité entre 1946 et 1954. L'inauguration de ce monument à Morsang-sur-Orge (91) le 4 octobre 2024 a marqué la fin de cette première étape.

Désormais, la phase II de ce projet visant à aménager l'environnement immédiat du monument en jardin d'inspiration asiatique, lieu de réflexion et de Paix (cf. documents ci-après) a été lancée.

Outre l'embellissement du site, l'ANAPI espère que la curiosité amènera un nouveau public à fréquenter le parc en dehors des commémorations et, par la même occasion, découvrir la tragédie qui s'est jouée lors de cette dramatique captivité.

Ce projet, coordonné par l'ANAPI, s'appuiera sur les savoir-faire des services techniques de la ville de Morsang mais également sur les compétences professionnelles développées au sein de l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) d'Ollainville (91). Cet établissement accueille des élèves en grande difficulté

scolaire ou sociale ou rencontrant des difficultés liées à une situation de handicap. Outre la visée mémorielle, ce projet s'inscrit donc également dans le domaine social en offrant aux apprentissages enseignés par l'EREA une mise en œuvre concrète (jardinier-paysagiste, maçon, menuisier, métallier).



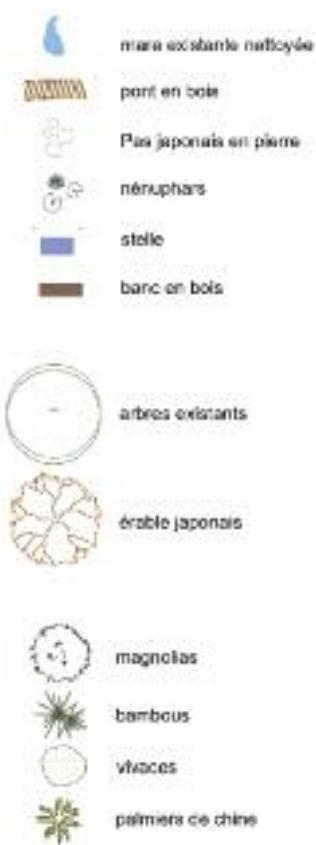
Le monument à Morsang, phase I du projet.

L'ANAPI est dès maintenant à la recherche d'un financement pour lancer cette nouvelle phase dont le coût global est estimé à 25 000 euros. A cet effet, l'ANAPI compte pouvoir s'appuyer sur une subvention de la Région Ile-de-France (8ème Edition du budget participatif écologique et solidaire de la région IDF), sur le mécénat et, à nouveau, sur votre générosité au travers de dons.

L'ANAPI étant reconnue d'intérêt général, conformément à l'article 200 du code des impôts, vos dons ouvrent donc droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant. Sur demande et après transmission de vos coordonnées, un reçu fiscal vous sera délivré par courriel.

Par ailleurs, une borne interactive (Phase III), outre les rappels historiques et la chronologie du projet, mentionnera la liste des donateurs et des associations ayant permis la réalisation des phases I et II.

Légende



L'ANAPI est dès à présent en mesure de recevoir votre don,

Par chèque à l'ordre de l'ANAPI, adressé à :

ANAPI 16/18 place Dupleix
75015 Paris

Par virement bancaire sur le compte de l'ANAPI :

IBAN : FR76 1820 6002 1165 0158
5644 503

BIC : AGRIFRPP882

ATTENTION : 1. Dans le champ réservé au Motif du virement, indiquez votre NOM et DON ANAPI.

2. Envoyez un courriel pour informer de ce virement à clement.lombart@gmail.com

